

Les « minerais de sang », facteurs de conflits au Kivu (République Démocratique du Congo)

Étude des rivalités territoriales dans une zone grise d’Afrique centrale



Melvil BOSSÉ

Master 1 Géopolitique 2018/2019

Mémoire d'étape

Université de Reims Champagne-Ardenne, UFR Lettres et Sciences humaines

Sous la direction de Céline Vacchiani-Marcuzzo, Maître de conférences à l'URCA

Membres du jury : Céline VACCHIANI-MARCUZZO ; François BOST

Photo de couverture : mine clandestine de coltan dans l'Est de la RDC (photo AFP)

Sources :

·VoiceOfCongo.net (URL : <http://voiceofcongo.net/rdc-une-nouvelle-affaire-de-fraude-mini%C3%A9re-au-sud-kivu>)

·logiquesdares.wordpress.com (URL : <https://logiquesdares.wordpress.com/2015/05/13/lenjeu-du-coltan-guerre-et-paix-dans-le-bassin-du-congo/>)

REMERCIEMENTS

Je tiens ici à remercier Mme Vacchiani-Marcuzzo, ma directrice de mémoire, ainsi que M. Stéphane Ondo Zé, pour leurs précieux conseils et éclaircissements sur la manière d'aborder ce sujet complexe mais extrêmement intéressant et enrichissant.

Je remercie également le chercheur belge Kris Berwouts, spécialiste de la RDC que j'ai pu contacter dans le cadre de ce travail, ainsi que les médecins français Jacques Bruna et Bernard Crézé qui connaissent la situation sociale du Kivu et le docteur Mukwege. J'en profite pour remercier et mentionner l'association humanitaire France-Kivu, qui œuvre dans l'Est du Congo.

Enfin, merci à mes camarades Manuel et Léo pour la carte que l'on a réalisé en commun, ainsi que Pierre qui m'a bien aidé aussi.

À mon pote Yann, féru d'Histoire et de géopolitique.

LEXIQUE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

ADF	<i>Allied Democratic Forces</i>
AFDL	Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo
APCLS	Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain
APR	Armée Patriotique Rwandaise
CIRGL	Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
CNDP	Congrès National pour la Défense du Peuple
CNPSC	Coalition Nationale du Peuple pour la Souveraineté du Congo
FAR	Forces Armées Rwandaises
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDLR	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
FNL	Forces Nationales de Libération
Forebu	Forces républicaines du Burundi
FPR	Front Patriotique Rwandais
FRD	Forces Rwandaises de Défense
Lucha	Lutte pour le changement
M23	Mouvement du 23 mars
MLC	Mouvement de Libération du Congo
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo
NDC	<i>Nduma Defense of Congo</i>
NDC-R	NDC-Rénové
RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie
RDC	République Démocratique du Congo
RNC	<i>Rwanda National Congress</i>
SADC	<i>Southern African Development Community</i> (en français : Communauté de développement d'Afrique australe, CDAA)
UA	Union Africaine
UPCP	Union des Patriotes Congolais pour la Paix

Depuis la fin de la Deuxième guerre du Congo en 2003, la République Démocratique du Congo (RDC) n'est officiellement plus un Etat en guerre. Ce vaste pays d'Afrique centrale, dont le territoire couvre une superficie d'environ 2 345 000 km² (soit plus de quatre fois la France), connaît pourtant des déchirements internes et un conflit qui perdure toujours aujourd'hui. C'est dans l'Est de la RDC, au sein des provinces orientales du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, que les luttes armées se manifestent encore. Ainsi au Kivu, région frontalière de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi et de la Tanzanie, se situant à 1500 km de la capitale congolaise Kinshasa, les factions rebelles et autres milices engagées dans la guerre prennent part à un conflit qui a constitué le prolongement de la « grande guerre d'Afrique » dans les années 2000. Celle-ci désigne la Deuxième guerre du Congo, qui a impliqué neuf pays africains ainsi qu'une trentaine de groupes armés entre 1998 et 2003. Il s'agit du plus important conflit interétatique de l'histoire de l'Afrique contemporaine, ayant entraîné le plus lourd bilan humain depuis la Seconde Guerre mondiale : plus de trois millions de morts¹, ainsi qu'un million de déplacés.

C'est dans ce contexte géohistorique marqué par la violence que les provinces de l'Est congolais échappent au contrôle étatique de Kinshasa, et ce même à la suite de la formation d'un gouvernement de transition en avril 2003 pour relever le pays après la guerre. Par conséquent, le Kivu peut être défini comme une **zone grise** car l'Etat de droit, la RDC, n'y a plus de contrôle *de facto* (c'est-à-dire dans la réalité concrète), mais seulement *de jure* (un contrôle juridique officiel et reconnu). Cette notion géopolitique a notamment été conceptualisée par le politologue français Gaïdz Minassian : pour lui, lorsque les institutions centrales d'un Etat souverain « ne parviennent pas – par impuissance ou par abandon – à pénétrer [dans un territoire] pour affirmer leur domination, laquelle est assurée par des micro-autorités alternatives », alors il s'agit d'une zone grise (Minassian, 2011, p.16). C'est alors « un espace de dérégulation sociale, de nature politique ou socio-économique » (*Ibid*). La RDC ne bénéficie pas d'une mainmise réelle sur l'ensemble de son territoire ; cette défaillance en fait un **Etat failli**. Ce terme a été défini par le géopolitologue américain Robert Rotberg en 2003, repris par le géographe français Stéphane Rosière en 2008 : dans son *Dictionnaire de l'espace politique*, ce dernier analysait la défaillance de l'Etat (traduction de *state failure* théorisée par Rotberg) comme une « incapacité partielle ou totale de l'Etat à offrir sa protection et les services minima qu'il doit en théorie prodiguer à ses citoyens. La défaillance peut être spatiale : une portion du territoire étatique échappant au contrôle du pouvoir central. » (Rosière, 2008, p. 96). C'est le cas des territoires de l'Est congolais ; nous verrons les raisons expliquant une telle faille dans ce contrôle étatique. Celle-ci a permis à des mouvements armés hétéroclites de s'implanter et d'asseoir leur emprise sur différentes parties du Kivu. Le gouvernement congolais n'a ainsi pu empêcher l'éclatement de la guerre du Kivu quelques mois après la cessation des hostilités de la précédente « grande guerre », qui prend fin de manière formelle le 30 juin 2003. Les groupes armés dont il est ici question peuvent être apparentés à des **guérillas**, terme qualifiant des « troupes irrégulières composées de forces légèrement armées » et dont les membres « estiment

¹ Les chiffres avancés ici correspondent bien au bilan du conflit entre 1998 et 2003 exclusivement. Ils sont tirés de l'émission : « RDC, enfin la paix », *Le Dessous des Cartes* (ARTE), juin 2007. Pour l'ensemble des pertes humaines de l'Est congolais depuis les guerres de la fin des années 1990, le nombre total de morts est sujet à des controverses, comme nous le verrons par la suite.

que l'action armée est la seule qui leur permette d'atteindre leurs objectifs » (Rosière, 2008, p.142). Ce terme paraît synonyme de groupe (ou faction) rebelle, et nous parlerons, tout au long de ce mémoire, aussi bien de « guérillas » que de « milices armées », « mouvements insurrectionnels », groupes « rebelles », « paramilitaires » ou même « politico-militaires ».

Les guérillas implantées à la frontière orientale de la RDC répondent aujourd'hui, au moins en partie, à des intérêts économiques et luttent notamment pour les richesses du sous-sol kivutien. L'accapuration des ressources minières du Kivu représente ainsi l'un des enjeux majeurs de la guerre et sans doute la principale raison des tensions entre ses acteurs. Parmi ces ressources, on trouve principalement de l'or et de la cassitérite (étain), mais également des diamants ou encore du coltan. Le colombo-tantalite, sous sa forme longue, est utilisé dans l'industrie électronique pour la fabrication des smartphones et ordinateurs portables. Ce matériau aussi rare que précieux, devenu indispensable à l'ère moderne, a donc connu un boom économique très important à partir des années 1990. Or, la région du Kivu abrite 80% des réserves mondiales de coltan, un chiffre expliquant les forts enjeux et tensions que l'on peut y trouver. Toutes ces matières premières – de l'or au bois en passant par le cobalt, le cuivre, la wolframite, l'ivoire ou le coltan – suscitent les convoitises et attisent les rivalités, qui deviennent virulentes. C'est en cela qu'il est possible de parler de **minerais de sang**, terme qui renvoie à des minerais alimentant des conflits armés et qui en sont souvent le principal enjeu. Au cœur de l'économie régionale congolaise, la ruée vers ces matériaux conditionne les rivalités et les relations de domination entre les différents acteurs impliqués – acteurs qui seront présentés ultérieurement. Les minerais de sang, « autrement connus sous le nom de « minerais de conflit » », se trouvent donc dans des régions où « des groupes armés s'affrontent pour le contrôle des différentes mines réparties sur leurs territoires en vue de financer leurs guerres » (site internet *novethic.fr*).

Les minerais sont extraits des mines du Kivu, au cœur de territoires montagneux occupés par la forêt équatoriale. Dans cette région congolaise de l'Afrique des Grands Lacs, le relief escarpé dessine des collines qui surplombent les étendues d'eau marquant la frontière entre Etats : ainsi, le Lac Edouard forme une partie de la frontière avec l'Ouganda, au nord du Kivu ; le Lac Kivu est lui frontalier du Rwanda, au centre ; enfin, le Lac Tanganyika sépare la RDC du Burundi et de la Tanzanie, au sud. Depuis un découpage administratif survenu en 1988, la région historique du Kivu est divisée en trois provinces : le Nord-Kivu, dont la capitale est Goma ; le Sud-Kivu, dont la capitale est Bukavu ; le Maniema, dont la capitale est Kindu. Cependant, lorsque l'on désigne le Kivu (ou bien les Kivus), on parle généralement des deux premières provinces citées, le Maniema étant souvent oublié ou considéré comme étant hors de la région.² Alors que l'Est du pays connaît un relief élevé, la majorité du territoire occupe le bassin du fleuve Congo, au cœur de la forêt dense d'Afrique centrale : cette cuvette correspond à la partie basse de la RDC d'un point de vue géomorphologique. La géographie physique, qui distingue donc les provinces du Kivu (pleinement comprises dans la région des Grands Lacs) du reste du pays, a son importance sur la géopolitique dans la mesure où les collines et montagnes de l'Est permettent

² Le Kivu, pris au sens large, désigne donc plus une région historique (le « Grand Kivu ») qu'une région administrative, puisqu'il comprend désormais différentes provinces de l'Etat congolais (Etat qui compte au total 26 provinces depuis 2017). Nous adopterons ici la démarche qui ne prend pas (ou très peu) en compte le Maniema.

l'implantation des combattants dans des maquis, comme nous le verrons dans la première partie de ce mémoire. Par conséquent, il est possible de parler d'un territoire enclavé.

Carte 1 : LE KIVU, UNE RÉGION DE COLLINES ENCLAVÉE ENTRE FORÊT DENSE ET LACS FRONTALIERS



Réalisation: Melvil Bossé (avril 2019)

Le cadre naturel : relief élevé et sol volcanique riche en minerais	L'implantation humaine : administration et infrastructures	Les activités économiques : entre agriculture, élevage et exploitation minière
<ul style="list-style-type: none"> courbe de niveau (altitude en m)* lac volcan parc national (P.N.) ou réserve naturelle (R.N.) sous-sol particulièrement riche en minerais <p>* Les courbes de niveaux ont ici une équidistance de 100m d'altitude.</p>	<ul style="list-style-type: none"> forte densité de population lieu d'implantation original des Banyarwanda et Banyamulenge (population rwandaise d'origine) Les villes : <ul style="list-style-type: none"> capitale d'Etat chef-lieu de province chef-lieu de territoire routes aéroport limite d'Etat limite de province 	<p>L'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> cultures intensives en terrasses (maïs, bananes, haricots, légumes, thé, café, canne à sucre, coton, quinquina) agropastoralisme de montagne <p>Gisements de minerais :</p> <ul style="list-style-type: none"> or cassitérite coltan
<p>Sources : Référentiel Géographique Commun (RGC) ; livre de Stewart Andrew Scott (2008) pour les Banyarwanda ; IPIS pour les minerais ; FEWS NET pour les activités agricoles</p>		

La RDC comptait 81 millions d'habitants en 2017, ce qui en fait le quatrième Etat le plus peuplé d'Afrique. À elles deux, les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu atteignent presque 12,5 millions d'habitants (soit 15% de la population congolaise) pour une superficie de 125 000 km² (plus de quatre fois la taille de la Belgique). Ancienne colonie belge ayant accédé à son indépendance en 1960, la RDC fait aujourd'hui partie des pays les moins avancés (PMA) au sein des catégories économiques établies par les Nations Unies : avec un PIB par habitant de 785 dollars internationaux en 2017 (données du Fonds Monétaire International), le pays se classe parmi les plus pauvres du monde. Malgré une croissance économique enregistrée à plus de 7% entre 2010 et 2015, le taux de pauvreté est estimé à plus de 60% (3^{ème} le plus élevé au monde en 2017 d'après la Banque mondiale) et l'IDH à 0,435 selon l'*Atlas socio-économique des pays du monde* des éditions Larousse (Girac-Marinier (dir.), 2019). Il apparaît donc clairement que les richesses minières congolaises, qui expliquent la croissance, ne profitent aucunement à la population, notamment dans les régions touchées par les conflits armés. La RDC paraît encore loin des pays émergents et reste ancrée dans ce que l'on appelait il y a quelques décennies le « Tiers-monde ». En profitant de l'exploitation des richesses de son sous-sol, certaines grandes puissances, mais également les pays voisins de la RDC, contribuent à un « pillage généralisé » ; ainsi on peut supposer que les firmes qui exploitent les gisements de minerais, ou qui bénéficient de leur revente, dessinent des relations inégales entre Nord et Sud et forment un processus de néocolonialisme économique. Lorsque l'on parle de **néocolonialisme**, un terme fort et sujet à polémiques, cela désigne « le maintien, ou le retour, à des liens de subordination entre les Etats nouvellement indépendants et les anciennes puissances coloniales » (Rosière, 2008, p.198). En questionnant les rapports géoéconomiques de domination entre l'Etat congolais d'une part, et ses voisins (Rwanda, Ouganda) ainsi que les firmes occidentales et/ou asiatiques d'autre part, nous soulignerons dans ce travail les « liens de subordination » existants et leurs conséquences afin de vérifier si le recours à la notion de néocolonialisme peut en effet se justifier. Des questions importantes seront donc posées : derrière une guerre qui constitue le prolongement d'un génocide et de plusieurs guerres civiles, qui profite réellement de la situation au Kivu ? Comment justifier une instabilité, apparaissant pour certains comme une « maladie chronique » de l'Afrique des Grands Lacs, mais qui semble entretenue par l'appui extérieur apporté à certaines milices ? Pourquoi les multiples accords de paix n'aboutissent-ils pas, et quels intérêts se dégagent réellement du Kivu, que ce soit pour les combattants directement impliqués ou bien pour les acteurs plus puissants que l'on retrouve dans l'ombre ?

Cette étude a pour but d'appréhender le conflit au Kivu en cernant ses multiples enjeux et acteurs, en analysant ses conséquences sur la situation socioéconomique davantage que ses causes (déjà maintes fois relatées dans de nombreux travaux), mais aussi en étudiant ses perspectives. Il s'agira d'aller bien au-delà des grilles de lecture simplistes analysant le continent africain comme un théâtre éternel de conflits ethniques, et de remettre en question les points de vue extérieurs souvent synonymes de représentations faussées sur l'Afrique,

imprimées dans les mentalités collectives par les « *mass media* » notamment³. Dans ce sens, ce mémoire questionnera également certaines affirmations, certains a priori, qui peuvent parfois ressortir de l'analyse « classique » des conflits dans les Grands Lacs ; ou bien au contraire, appuiera d'autres propos qui peuvent aiguiller notre recherche. Servant de fil conducteur à celle-ci, trois principales hypothèses seront ici esquissées.

Tout d'abord, le conflit au Kivu est moins dû à des tensions ethniques qu'à la ruée vers l'accapitation des ressources naturelles, c'est-à-dire ici les minerais précieux. Bien que ces ressources n'étaient déjà pas négligées lors des conflits des années 1990, et bien que des conflits identitaires perdurent aujourd'hui, on peut supposer que les conflits interethniques ont tout de même grandement laissé place aux tensions liées aux « trésors » du sous-sol. Finalement, la situation actuelle dans l'Est congolais, toujours plongé dans la guerre, constituerait une nette illustration à l'échelle mondiale de rivalités territoriales virulentes pour la possession de matières premières. Si les minerais africains attirent les puissances économiques continentales et mondiales, le Kivu paraît richement doté de ce point de vue. C'est pourquoi ce territoire serait un nœud géostratégique où les dominations entre les entités étatiques, infraétatiques ou supraétatiques, sont particulièrement marquées. Cependant, motivations économiques et affrontements identitaires peuvent être liés. Un **conflit interethnique**, ou bien « conflit identitaire », répond à une logique dans laquelle « l'ethnie n'est pas tant la cause de l'affrontement, souvent artificiellement construit, que l'acteur désigné et la victime potentielle » (Rosière, 2011, p.56). Il s'agit d'une guerre civile dans laquelle les motivations des acteurs « peuvent être économiques et liées à des questions de territoire : appropriation de terres agricoles, de ressources minérales » (*Ibid*, p.55). C'est le cas au Kivu, où l'on se dispute le territoire pour la rente qu'il peut apporter. Pour Stéphane Rosière, « les conflits identitaires naissent le plus souvent dans des Etats fragiles où les ethnies et les peuples jouent un rôle social et culturel réel. Parfois les peuples sont dressés les uns contre les autres par des propagandes et des campagnes de dénigrement. » (*Ibid*). L'Afrique des Grands Lacs, comme nous pourrions le constater, remplit ces conditions. Les guerres « classiques » inter-étatiques y ont désormais laissé place aux guerres intraétatiques, ou « civiles », ce qui n'empêche pas de relever des cas d'ingérence en RDC. Le géopolitologue français Philippe Moreau Defarges définit de manière concise l'**ingérence** comme « l'intervention des forts chez les faibles » (2002, p.117). Via l'appui que le Rwanda apporte à certains groupes armés en RDC, nous verrons que le gouvernement de Kigali, capitale rwandaise, s'octroie en quelque sorte un droit d'ingérence chez son voisin congolais, malgré le fait que « parmi les principes essentiels du droit international démocratique, figure [...] la non-ingérence dans les affaires intérieures » (*Ibid*).

Notre seconde hypothèse est la suivante : le Kivu serait un exemple-type de « l'un des grands paradoxes [que peut engendrer] la mondialisation » (Rosière, 2008, p.311). Région pleinement insérée dans les échanges internationaux via les flux de minerais, ce processus y génère en retour « insécurité et perte de contrôle », comme le soulignait Rosière dans sa définition du

³ Dans un épisode de l'émission *Le Dessous des Cartes* (« Rwanda, histoire d'un génocide », 1998), le géopolitologue français Jean-Christophe Victor avait affirmé : « Tant qu'on ne juge pas les individus, il est tellement plus facile d'incriminer une soi-disant violence africaine traditionnelle ». Ces paroles font ici totalement sens.

terme de zone grise (*Ibid*). Le Kivu restant très peu développé, ce serait finalement une marge du « village global » mondialisé.

Enfin, nous supposons dans cette introduction qu'en étant symptomatique des difficultés socioéconomiques des PMA du 21^{ème} siècle, la situation dans la région congolaise des Grands Lacs appuierait quelque part le paroxysme de l'afro-pessimisme. Ce que l'on appelle « **afro-pessimisme** » est une représentation géopolitique que l'on peut avoir sur l'avenir du continent africain en termes de développement humain et de croissance économique. Selon la définition de ce terme donnée par le site internet *Géococonfluences*, « la perception des réalités africaines est bien souvent catastrophiste et revient régulièrement sur les « malédictions » qui frappent le continent (famines et pénuries, épidémies, guerres et guérillas, catastrophes et aléas naturels de toute nature, etc.) et sur les nombreux déficits (éducatifs, démocratiques, de gouvernance, etc.) qui le pénalisent ». Pour le géographe français Roland Pourtier, l'afro-pessimisme « dominait les représentations du continent noir dans les années 1980-1990 » (Pourtier (dir.), 2017, p.211). Cette représentation semble moins d'actualité de nos jours, malgré le conflit au Kivu notamment. Bien qu'il soit possible de se demander si les guerres congolaises ont un caractère unique ou relèvent au contraire d'un phénomène qu'il est possible de retrouver dans d'autres pays du Sud, ce travail n'a aucune vocation afro-pessimiste. En effet, il n'est pas question ici de parler d'une « africanité indépassable » et de se reposer « sur le cliché d'une acceptation fataliste des africains à leur propre sort » (site internet *Géococonfluences*). Certes, le Kivu traduit un cas particulier de territoire en proie à des conflits armés particulièrement meurtriers depuis deux décennies. Mais tout territoire connaît de multiples enjeux et implique différents acteurs pour sa maîtrise et sa connaissance de l'espace, l'accaparement de ses ressources, sa gestion administrative et l'assujettissement de sa population. C'est ce qu'étudie la géopolitique, discipline définie par Yves Lacoste comme l'étude des « rivalités de pouvoir sur des territoires et sur les hommes qui s'y trouvent » (Lacoste (dir.), 1995, p.3).

L'objectif principal de ce mémoire est de déceler les facteurs, essentiellement économiques, qui prolongent la guerre aujourd'hui, et ce grâce à une approche multiscalaire. À petite échelle, si l'Afrique subsaharienne attire les investisseurs économiques (notamment chinois aujourd'hui), la pauvreté ne semble pas s'éloigner de l'Afrique centrale, alors que les Etats comme la RDC (mais aussi la Centrafrique ou le Burundi) sont marqués par leur instabilité politico-territoriale. La région des Grands Lacs fait elle face à une forte pression démographique alors que la page de son passé conflictuel est loin d'être définitivement tournée. Enfin à une échelle plus grande, celle du Nord-Kivu et du Sud-Kivu précisément, les populations souffrent quotidiennement des exactions commises par les groupes armés, et des violations des droits de l'Homme sont dénoncées sans cesse depuis plus de vingt ans. La crise humanitaire à laquelle l'Est congolais est ainsi confrontée se traduit par une mortalité très élevée, de nombreuses violences sexuelles ou encore le recours à des enfants-soldats et des enfants travaillant dans les mines. Ce cycle belliqueux est rendu possible par l'éloignement géographique, politique et symbolique de Kinshasa. Notre étude a donc pour ambition d'apporter une grille de lecture actuelle et multiscalaire pour comprendre le conflit au Kivu, tout en soulignant le paradoxe dessiné par la « guerre des minerais » : les espoirs de paix de la population congolaise semblent se confronter à l'abondance des richesses naturelles de leur pays. Notre développement s'articulera donc autour de la problématique suivante :

La stabilité politique et sociale du Kivu peut-elle être envisagée malgré la richesse d'un sous-sol qui alimente et perpétue les tensions ?

Prendre en compte la localisation géographique précise de la région est indispensable pour saisir l'origine de la guerre au Kivu. C'est pourquoi nous appréhenderons cet espace en tant que théâtre de conflits dans la première partie. La situation de guerre s'est enlisée, en faisant progressivement de ce théâtre une zone grise : c'est ainsi que nous l'analyserons en seconde partie. Les défis sont de taille pour un territoire imprégné dans un contexte de tensions, où les intérêts économiques de chaque acteur paraissent être un frein au développement de la population. Le problème sera posé en troisième partie, dans laquelle nous questionnerons la réelle place que tient la RDC dans l'aire économique des Grands Lacs et le rôle dont Kinshasa dispose alors qu'il est confronté à l'ingérence d'autres Etats.

Si nous avons d'ores et déjà défini certains concepts-clés, des notions restent à présenter pour cerner pleinement le sujet. Au cœur de celui-ci se trouve le terme de **libanisation**, pour lequel Stéphane Rosière a proposé la définition suivante : « la notion de libanisation signe les situations caractérisées par l'effondrement de l'autorité de l'Etat central et la toute-puissance, au moins locale, d'acteurs insurrectionnels (guérillas) » (2008, p.168). Il faisait d'ailleurs remarquer que « ce néologisme, auquel la notion anglo-saxonne de *collapsed state* fait partiellement écho, correspond bien à la situation caractérisant de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne ». Pour lui, « les entités issues de la libanisation ne disposent d'aucune légalité, elles ne sont pas reconnues par la communauté internationale et n'ont d'ailleurs généralement pas vocation à devenir des Etats « secondaires ». En général, dans une situation libanisée, chacun des acteurs cherche à prendre le contrôle du pouvoir central et à reconstituer l'Etat primaire temporairement disloqué. Les territoires tenus par les acteurs insurrectionnels ne sont pas limités par des frontières mais par des lignes de front plus ou moins stables. » (*Ibid*). Comment la RDC est-elle devenue un Etat libanisé ? Nous avons déjà mentionné plus haut la notion de « nœud géostratégique » pour qualifier le Kivu : cette région serait donc une *shatterbelt*, mot pouvant être traduit par « ceinture éclatée ». Il a été défini par Rosière, qui reprenait là le géographe américain Saul Cohen (1973), comme « une vaste région, à la situation stratégique, caractérisée par la présence d'Etats en conflit et prise dans les conflits d'intérêt des grandes puissances voisines » (Cohen, 1973, cité dans Rosière, 2008, p.262). Les puissances ici concernées ne sont pas seulement les voisins rwandais et ougandais : en changeant d'échelle et en posant notre regard sur les Etats dominant le monde multipolaire d'aujourd'hui, des intérêts plus globaux pourront être dégagés. Sans vouloir tendre vers une vision manichéenne des relations géopolitiques entre Occident et Afrique subsaharienne, la *realpolitik* menée par les Etats-Unis notamment, ainsi que la géoéconomie internationalisée de la région des Grands Lacs, seront appréhendés en se fondant sur des travaux comme ceux de Pierre Péan, Jean-Paul Mopo Kobanda, Charles Onana, Patrick Mbeko, Colette Braeckman ou encore Christophe Boltanski. Ces études seront présentées dans l'état de l'art.

ÉTAT DE L'ART

Pour qualifier la situation qui sévit en RDC depuis la fin des années 1990, certains observateurs (journalistes de presse écrite, médias audiovisuels, ONG, associations, défenseurs des droits de l'Homme, artistes) parlent souvent de « conflit oublié » et de crimes passés sous silence. Le pays est même « parfois surnommé l'« empire du silence » tant les crimes qui s'y commettent sont dissimulés voire niés par leurs protagonistes » (Braeckman, in Simon & Van Hamme, 2018, p.2). Cette notion de « conflit oublié » est intéressante à relever dans la mesure où elle traduirait un certain désintéressement du « grand public » dû à plusieurs facteurs : éloignement géographique du Kivu par rapport à l'Occident, manque d'impact sur nos sociétés à première vue, peu d'incidence directe sur les politiques des pays développés... Mais il est possible de se demander si les observateurs éloignés du conflit sont vraiment désintéressés, s'ils connaissent l'existence de ce dernier, ou bien même s'ils ont conscience que certaines matières premières utilisées dans de nombreuses industries viennent en partie du Congo. Cela nous amène donc à interroger l'impact réel de la guerre au Kivu sur nos modes de vie. En effet, dans quelle mesure les lois du marché libérales, concernant les minerais essentiels à la fabrication de nos appareils électroniques, régissent-elles la géopolitique conflictuelle de l'Afrique des Grands Lacs ?

Par ailleurs, si nous avons vraiment affaire à une tentative de « dissimulation » du conflit congolais par les médias dits *mainstream* ainsi que par les politiques, qui aurait pour but de masquer les liens des gouvernements occidentaux avec la guerre, pourquoi les multiples articles mentionnant un « conflit oublié » en RDC ne font-ils pas davantage réagir ? La fameuse « opinion publique » pense-t-elle sérieusement que les multiples guerres caractérisent le mode de vie *normal* des populations africaines ? Bien sûr, cette représentation, qui paraîtrait grotesque, ne se vérifie sans doute pas dans la réalité. Mais l'empathie que l'on peut avoir pour les congolais est bien moins présente que celle pour les palestiniens ou les syriens. Nos représentations incluent-elles une « hiérarchie » de nos préoccupations, faisant passer le profit économique se dégageant de la RDC avant le développement humain ? L'idée n'est pas tant de répondre à la question « à qui profite le crime ? » que de se questionner sur l'indifférence face à la réponse à cette question. Finalement, par qui ce conflit est-il réellement oublié ? L'utilisation du mot **oubli** est-elle pertinente, ou notre regard n'est-il pas plutôt tourné vers certaines facettes du conflit congolais au détriment d'autres ? Ne serait-il pas plus exact de parler de conflit **ignoré**, au sens où l'on feint de ne pas le percevoir ? Plutôt que celui de conflit oublié (alors même que de plus en plus de reportages semblent consacrés au Kivu), le terme de « guerres secrètes », utilisé par le journaliste français Pierre Péan (2010), semble plus adapté car il démontre l'implication directe des occidentaux en Afrique centrale, et par conséquent leur intérêt à ne pas trop ébruiter leur responsabilité dans une situation qui pourrait venir au premier plan de l'agenda international. Cependant, ce sont bien les pays développés qui décident de cet agenda, et on peut imaginer que le conflit congolais ne se serait pas autant enlisé si les Etats-Unis, en première ligne, n'avaient pas de cruciaux intérêts à préserver dans une zone où il leur est capital que Kinshasa n'interfère pas trop dans leurs « affaires ».

Il existe différentes « clés » permettant d'appréhender la situation du Kivu. Si les médias généralistes ainsi que les personnalités politiques en parlent peu dans les pays du Nord en effet, les spécialistes de l'Afrique des Grands Lacs n'ont de cesse de rappeler que les guerres

congolaises ont entraîné le plus lourd bilan humain depuis 1939-45. On compte ainsi de nombreux chercheurs travaillant sur le sujet, paradoxalement à la vision d'un « conflit oublié » qui ressort des reportages de *France 24*, *RT France*, ou des analyses des ONG. Les travaux sur le génocide rwandais, les deux guerres du Congo puis les conflits au Kivu se sont multipliés consécutivement à différents évènements, tels que le boom économique du coltan (années 1990), le dévoilement progressif du rôle de la France au Rwanda en 1994 (années 2000) ou encore la renommée internationale du docteur Denis Mukwege (années 2010), qui a reçu nombre de distinctions pour sa lutte contre les violences sexuelles dans son pays (Prix Sakharov en 2014 et Prix Nobel de la paix en 2018 principalement). Ces études ont bien évidemment apporté des regards contemporains sur les conflits, puisqu'elles sont apparues à la fin des années 1990 principalement, au moment même où la guerre éclatait en RDC. Plus récemment, ce sont les controverses autour de la « démocratie » des élections présidentielles congolaises (fin 2018-début 2019) qui ont amené à se pencher de nouveau sur la RDC.

Parmi les spécialistes des Grands Lacs Africains, l'historien français Jean-Pierre Chrétien ou la journaliste belge Colette Braeckman peuvent être cités comme deux des plus éminents chercheurs y ayant consacré leurs études. Ils ont tous les deux écrit de nombreux livres sur les crises des Grands Lacs, l'histoire de cette aire géographique, les questions d'ethnicité au Rwanda ou au Burundi, les politiques européennes en RDC ou encore les défis de développement. Braeckman, qui travaille pour les journaux *Le Soir* et *Le Monde*, a récemment collaboré avec les médecins Denis Mukwege et Guy-Bernard Cadière pour ses publications sur les violences envers les femmes commises aux Kivus. Ces deux hommes œuvrent pour soigner ces victimes, et leur combat a été relaté par Braeckman (2012 ; 2015) mais aussi par les scénaristes de bande-dessinée Jean Van Hamme et Christophe Simon en 2018, dans un récit fictif illustrant la guerre de manière très réaliste (car inspiré de faits réels). Depuis le début des années 2010, la chercheuse française Justine Brabant a travaillé de son côté avec des ONG et certains de leurs représentants pour étudier le conflit au Kivu, comme l'ancien directeur de Médecins sans frontières (MSF), Rony Brauman. Ainsi, en observant que certains chercheurs travaillent de mèche avec des ONG, instituts de recherche œuvrant pour la paix, associations de défense des droits humains ou même avec des médecins investis dans la région (et qui y sont donc acteurs), on se rend compte que le but de leurs publications peut être de dénoncer la situation congolaise, d'éveiller les consciences en Europe, ou de rétablir certaines vérités. En guise d'exemple, Brabant tend à connaître et à comprendre les membres des groupes armés kivutiens : elle s'est rendue sur place pour ses recherches universitaires et de presse avant de publier son livre « *Qu'on nous laisse combattre et la guerre finira* ». *Avec les combattants du Kivu* (2016). Elle est donc une journaliste de terrain qui a pu rapporter des témoignages précieux de la part de congolais vivant au cœur de la guerre, comme d'autres ont pu le faire avant elle (Stewart Andrew Scott, Christophe Boltanski...). Nous voyons également une proximité des chercheurs belges⁴ et français avec le Congo : cela s'explique certainement par l'histoire et la culture qui lient l'Afrique centrale avec les pays européens (ancienne colonisation belge, francophonie). Néanmoins, des recherches anglophones existent bien également sur les Grands Lacs, comme par exemple le livre publié en 2008 par Stewart Andrew Scott intitulé *Laurent*

⁴ « L'expertise belge reste la référence concernant la région des Grands Lacs », Denis Mukwege, in Bofane & alli., *Le viol. Une arme de terreur*, 2015, éditions Mardaga-GRIP (p.12)

Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre congolaise. Scott est lui aussi un chercheur de terrain, qui a passé plusieurs mois au Nord-Kivu et a pu recueillir des témoignages du chef rebelle Nkunda notamment, auquel son ouvrage est consacré. Il retrace le parcours de cet homme à travers l'histoire des conflits rwandais puis congolais depuis le début des années 1990.

Les travaux de recherche publiés lors des deux dernières décennies en lien avec le sujet de ce mémoire peuvent être distingués selon leur axe de recherche précis : il y a ceux centrés sur le conflit au Kivu même ; ceux sur l'économie des minerais ; sur le génocide rwandais et/ou les deux guerres du Congo, donc les thèmes de chercheurs ayant ici appréhendé les conflits des Grands Lacs dans leur globalité ; sur la politique ou l'histoire de la RDC entière ; sur la question des intérêts des grandes puissances ; enfin, les travaux portant sur des concepts géopolitiques pouvant être appliqués à l'Est de la RDC sans que leurs auteurs soient forcément des spécialistes de cette région.

D'abord, en plus de Colette Braeckman, Stewart Andrew Scott et Justine Brabant, qui s'est donc placée du point de vue des combattants pour chercher à comprendre leurs motivations et aspirations, la situation politico-militaire au Kivu même a été analysée par le géographe français Roland Pourtier (1996 ; 2003 ; 2009 ; 2011), les chercheurs belges Koen Vlassenroot et Timothy Raeymaekers (2004), les géopolitologues français Thierry Vircoulon (2008 ; 2009 ; 2019) et congolais Cyril Musila (2002 ; 2004 ; 2007 ; 2009), le chercheur William Barnes (1999) ou encore Arsène Bwenge Mwaka (dont la thèse a été soutenue en 2010). Tous ont contribué à une approche actualisée d'un Kivu qui « ne veut pas finir » avec la guerre (Vircoulon, 2008). Les livres écrits par le docteur Mukwege livrent également de précieuses informations sur la situation sociale de la région et les menaces qui pèsent sur les habitants, les femmes en premier lieu. Bien que ce ne soit pas des recherches scientifiques ou universitaires, ils permettent de cerner les enjeux, les conséquences et les premières victimes de violences.

À propos de l'économie des minerais, les travaux de Jean-Paul Mopo Kobanda (2006), Stephen Jackson (2001 ; 2006) et du journaliste français Christophe Boltanski (2010 ; 2012) ont alimenté la recherche sur les pillages de matières premières au Kivu. Le chercheur Jean-Paul Mopo Kobanda, spécialiste de droit international et d'études africaines, a consacré ses travaux au pillage et à l'exploitation des ressources naturelles de l'Est de la RDC durant le conflit de 1998 à 2003. Son livre a finalement été publié en 2006, mais de nombreux points restent d'actualité plus de dix ans après cette étude : en effet, les rapports les plus récents établis par les Nations Unies ou certains groupes de recherche et ONG (*Global Witness* en tête⁵) corroborent les conclusions datant des années 2000 et observent souvent les mêmes faits quant à l'occupation du Rwanda et de l'Ouganda, ainsi qu'aux trafics émanant des multinationales et des exactions des rebelles. C'est pourquoi nous utiliserons ce livre, aussi bien que les rapports les plus récents s'ils se recoupent ou affirment de nouveaux éléments. De plus, cet ouvrage général témoigne du contexte d'« économie de guerre » dans sa globalité, et introduit des concepts, notamment juridiques, applicables au conflit du Kivu que nous ne retrouvons bien sûr pas dans des rapports réguliers qui se concentrent en détail sur l'évolution de la situation

⁵ *Global Witness* est une ONG britannique qui lutte contre le pillage des ressources naturelles des pays en développement.

presque chaque mois ; cette prise de recul offre, tout comme le travail de Pierre Péan (2010) par exemple, les clés de compréhension de la guerre en RDC.

Parmi les spécialistes qui se sont penchés sur les différentes crises des Grands Lacs, il faut citer notamment : Pierre Péan (2005), l'historien « africaniste » Bernard Lugan (2014) ainsi que l'ancien militaire français Guillaume Ancel (2018) pour le génocide rwandais ; Jean-Pierre Chrétien (2008), le politologue belge Filip Reyntjens (1994 ; 1999 ; 2012), l'américain Jason Stearns (2011 ; 2012), Vincent Mbatia Muhindo (2003 ; 2005 ; 2014), les chercheurs Bogumil Jewsiewicki et Léonard N'Sanda Buleli (2008), Paul Mathieu et Jean-Claude Willame (1999) ou encore Thierry Zobel (thèse soutenue en 2015) pour les deux guerres du Congo et l'instabilité généralisée en Afrique centrale qui en a été la conséquence. L'historien congolais Isidore Ndaywel è Nziem (1998 ; 2009 ; 2011 ; 2016), le chercheur belge Kris Berwouts (2016 ; 2017), mais aussi Théodore Trefon (2011) ou Benoît Verhaegen, sont eux spécialisés sur l'histoire et la politique de la RDC (et non seulement les conflits, même s'ils peuvent rester au cœur de leurs propos). Ensuite, on peut relever principalement six chercheurs qui ont pleinement questionné les relations de domination en Afrique centrale, le néocolonialisme, et donc l'ingérence des grandes puissances : Mopo Kobanda, Péan, Boltanski et Braeckman, qui ont déjà été mentionnés, ainsi que Patrick Mbeko (2014 ; 2015) et Charles Onana (2012). Ces auteurs ont développé tout un vocabulaire sur la question des intérêts cachés des occidentaux : ainsi, ils parlent autant de « guerres secrètes » ou « carnages » (Péan) que de « crimes économiques » (Mopo Kobanda), « nouveaux prédateurs » (Braeckman), « stratégie du chaos et du mensonge », « poker menteur » ou « crimes organisés » (Mbeko), ou encore « esclaves du monde moderne » pour Boltanski qui qualifie ainsi les travailleurs des mines kivutiennes. Ces géopolitologues traitent donc des enjeux et luttes d'influence des « puissants » dans les Grands Lacs Africains pouvant s'apparenter à un néocolonialisme finalement à peine dissimulé.⁶ Journaliste d'investigation habitué aux polémiques, procès et menaces à la sortie de ses livres-enquêtes (notamment *Noires fureurs, blancs menteurs*, sorti en 2005 à propos du génocide rwandais), Pierre Péan critique par ailleurs certaines thèses de Jean-Pierre Chrétien, Colette Braeckman ainsi que l'historienne américaine Alison Des Forges (spécialisée sur le génocide) dans *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique* (2010). Dans cet ouvrage, il n'est pas tendre avec les travaux qui ont majoritairement stigmatisé les « mauvais » Hutus contre les « bons » Tutsis au Rwanda de manière systématique depuis 1994.

Enfin, à propos de concepts géopolitiques qui s'appliquent dans le cadre de ce mémoire, Samir Amin (1931-2018), économiste franco-égyptien partisan de l'altermondialisme, a grandement contribué aux études du développement, du capitalisme et du (post)colonialisme tandis que le politologue Jean-François Bayart a lui conceptualisé la « politique du ventre » en Afrique dans une analyse globale sur les politiques postcoloniales qui s'apparente à une sociologie de l'Etat (2006). En ce qui concerne l'étude des zones grises, Gaïdz Minassian, Jean-Christophe Ruffin et Stéphane Rosière ont apporté leur contribution. Ce dernier a également travaillé sur les nettoyages ethniques et autres violences politiques et conflits armés intraétatiques (2006 ; 2011).

⁶ En 1965, le président ghanéen panafricaniste Kwame Nkrumah (1909-1972) avait déjà utilisé le terme de néocolonialisme dans son livre *Neo-colonialism. The last stage of imperialism* (Nkrumah, 1965).

Pour étudier la géopolitique des Grands Lacs, certaines revues francophones spécialisées sur l'Afrique peuvent aussi s'avérer particulièrement utiles : c'est le cas de *Cahiers africains*, *Politique africaine*, ainsi que des journaux *Jeune Afrique* et *La Libre Afrique*. Il est également possible de se référer aux médias congolais locaux, tels que *Le Potentiel* (presse de Kinshasa) ou les sites internet *Congo10* et *Afrikarabia*, même s'il faut évidemment se méfier de la véracité et de l'objectivité de leurs informations, dans un pays dont le régime autoritaire tient à contrôler l'opinion de sa population. En apportant différents points de vue sur les conflits congolais, les écrits publiés depuis les années 1990 nous livrent des analyses à plusieurs échelles : celle du Kivu, du Rwanda et de l'Afrique centrale entière, ou bien d'une RDC mondialisée (malgré elle ?) avec l'ingérence de puissances extérieures au continent. Les chercheurs ont parfois pour but de dénoncer des violences en alarmant l'opinion publique peu (ou mal) informée en Occident, mais surtout d'apporter des travaux scientifiques destinés à des universitaires qui s'intéressent à la géopolitique africaine. Que ce soient des articles de revues spécialisées, des livres destinés à un grand public ou à un petit cercle de spécialistes, ou encore des ouvrages censés susciter la polémique, les journalistes et universitaires ont apporté chacun leurs éléments de réponse sur les causes de décennies de guerre. Dès lors, ce mémoire vise à s'inscrire dans la lignée de ces études en traitant de l'actualité du conflit par le prisme de la problématique des minerais de sang et du regard extérieur porté sur un conflit plus ignoré qu'oublié.

MÉTHODOLOGIE

En raison de la situation de guerre et de violences multiples envers les civils au Kivu, il est difficile de s'y rendre et il m'a donc été impossible de réaliser une enquête de terrain (bien que des chercheurs l'aient fait, comme nous l'avons dit précédemment). C'est donc à partir de la littérature déjà existante sur le sujet que j'ai fondé mes recherches⁷, mais également en contactant certains spécialistes pour qu'ils acceptent de répondre à mes questions. Ainsi, j'ai pu réaliser des entretiens qualitatifs semi-directifs avec le consultant belge Kris Berwouts, qui a travaillé avec des organisations de la société civile dans les Grands Lacs et auprès des services diplomatiques belges, et avec les médecins français Jacques Bruna et Bernard Crézé, qui ont pu travailler au Kivu à de nombreuses reprises. De plus, je me suis appuyé sur des rapports officiels publiés régulièrement sur la RDC par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation au Congo (MONUSCO) ou d'autres organes de l'ONU présents sur place, comme le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (désigné par son acronyme anglais OCHA) et le Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH). Les rapports d'ONG comme *Global Witness* ou *Amnesty International*, ainsi que des films documentaires et reportages journalistiques, ont également été utilisés. Je me suis aussi servi de statistiques fournies par la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Ministère congolais des mines ou bien la Chambre des mines de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), ou encore par des instituts de recherche et bases de données tels que *The Observatory of Economic Complexity* (OEC). Des cartes ont pu être réalisées à partir de ces données et grâce aux logiciels *QGIS* et *Adobe Illustrator*. Bien sûr, des cartes déjà existantes ont aussi été utilisées.

Cette étude a donc été réalisée grâce à une méthodologie tant qualitative que quantitative, nous permettant de mobiliser des ressources utiles à une approche (géo)politique, économique et sociale du conflit au Kivu.

Étant fortement intéressé par les « problématiques » du continent africain et la géographie du développement, j'ai choisi ce sujet en répondant à une volonté d'étudier un conflit qui n'est pas forcément connu en Europe. Pour être exact, c'est ma directrice de mémoire, Mme Céline Vacchiani-Marcuzzo, qui me l'a conseillé, en me parlant de Denis Mukwege et son récent Prix Nobel de la Paix. Cette actualité a attiré mon attention sur le Kivu, moi qui étais dans l'optique de traiter des défis des pays africains et leurs difficultés liées aux *blood diamonds* (« diamants de sang »)⁸. À l'instar du docteur Mukwege, je souhaite aussi modestement mettre en lumière les violations des droits de l'Homme perpétrés en RDC.

⁷ Si je me permets dans ce mémoire de questionner le terme de « conflit oublié », c'est bien parce que j'ai eu recours à une abondance d'écrits sur la guerre du Kivu, aisément trouvables et accessibles.

⁸ Voir le film américain *Blood Diamond* réalisé par Edward Zick en 2006, dont l'intrigue se passe en Sierra Leone lors de la guerre civile (1991-2002).

1. Le Kivu comme théâtre de conflits. À l'origine de la guerre

1.1. La situation géographique, facteur déterminant dans la succession des conflits

Les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu sont intégrées dans l'Afrique des Grands Lacs. C'est pourquoi elles ont été affectées directement par les événements ayant frappé cette région (que l'on pourrait qualifier de *sous-continent*) dans les années 1990, c'est-à-dire principalement les crises au Rwanda. Les deux capitales provinciales, Goma (Nord-Kivu) et Bukavu (Sud-Kivu), se situent en bordure du lac Kivu et du Rwanda : leur agglomération touche le pays voisin. Ainsi, c'est surtout dans ces deux villes que plus d'un million de réfugiés rwandais s'établirent en 1994. Il faut donc bien avoir conscience de la localisation des Kivus afin de comprendre pourquoi ces territoires de l'Est congolais ont été touchés par des conflits dépassant les frontières interétatiques. Pour prendre la mesure de l'incidence de ces événements sur la situation actuelle, un retour historique est nécessaire. Il ne s'agit pas ici de relater dans le détail les conflits des Grands Lacs émanant de la guerre civile rwandaise depuis le début des années 1990, mais simplement de poser le cadre spatio-temporel permettant de saisir les éléments les plus importants du contexte au Kivu.

Entre avril et juillet 1994, en même temps qu'a lieu le génocide, les troupes du Front Patriotique Rwandais (FPR), venant de l'Ouganda au nord, avancent au Rwanda. La progression de ce mouvement rebelle Tutsi provoque la fuite de deux millions de rwandais au total, qui partent se réfugier dans d'immenses camps au-delà des frontières. La majorité est bien sûr Hutue puisque cette ethnie, qui a orchestré le génocide, représente 80% de la population rwandaise. À la suite de la victoire définitive du FPR de Paul Kagame, qui prend le pouvoir à Kigali à la mi-juillet, ces camps, surtout établis au Zaïre⁹, comprennent des civils ayant fui les combats mais aussi beaucoup d'anciens responsables du génocide des Tutsis : des soldats de l'ancienne armée rwandaise et des membres des milices Interahamwe. En continuant leurs exactions une fois installés sur le territoire zaïrois, ces ex-génocidaires transforment les camps en base arrière pour reconquérir le pouvoir au Rwanda. En réponse, le nouveau gouvernement de Kigali s'octroie ce que Justine Brabant a appelé un « droit de poursuite » dans le pays voisin : « Le FPR décide de contrer cette menace : la nouvelle armée nationale qu'il vient de constituer, l'Armée Patriotique Rwandaise (APR), lance à partir de 1995 des attaques contre ces camps au nom d'un « droit de poursuite » des ex-génocidaires » (2016, pp.52-53). Par conséquent, des affrontements réguliers éclatent, déstabilisant le Kivu puis tout le Zaïre. C'est le début d'un long cycle de guerre dans l'Est congolais.

Ainsi, c'est parce-que la situation rwandaise a eu un impact immédiat sur l'instabilité au Kivu que Stéphane Rosière a pu parler d' « internationalisation du conflit rwandais » (2006, p.246) et d'un génocide qui « explique, dans une réaction en chaîne, tous les événements dans les pays voisins » (*Ibid*, p.240). Or, cette internationalisation représente tout ce que ne souhaite pas

⁹ L'ancien nom de la RDC.

Mobutu Sese Seko (1930-1997), le dictateur au pouvoir au Zaïre depuis 1965. Celui-ci s'oppose à l'ingérence de l'APR dans l'Est de son pays et ordonne aux Tutsis, même zaïrois, de partir. La tension monte, et les gouvernements rwandais de Kagame, ougandais de Yoweri Museveni et burundais de Pierre Buyoya s'allient face à Mobutu. Lorsque ces régimes voisins du Zaïre soutiennent la création de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), groupe rebelle congolais mené par Laurent-Désiré Kabila (1939-2001), la Première guerre du Congo débute. Elle durera six mois, de novembre 1996 à mai 1997, et se terminera par la réussite de l'objectif commun du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi, à savoir renverser le régime dictatorial de Mobutu. En effet, « cette coalition de forces armées qui poursuivent chacune des intérêts différents va se faire sur une volonté commune de chasser le maréchal Mobutu du Zaïre voisin, afin de mettre un terme à son ingérence répétée dans la politique de ses voisins. [...] Le Burundi et l'Ouganda, sous l'égide du Rwanda, vont donc s'unir pour attaquer les groupes rebelles qui tentent de les déstabiliser depuis leurs fiefs congolais. Ils veulent, s'ils le peuvent, pousser le combat jusqu'aux portes de Kinshasa afin de remplacer le président congolais par un homme politique qui sera davantage favorable aux régimes en place dans les pays voisins et qui rétablira la sécurité aux frontières. » (Andrew Scott, 2008, pp.95-96). Le jeu d'alliance qui se met en place répond donc à une logique de déstabilisation politique dans les Etats de la région : comme le souligne le chercheur Stewart Andrew Scott, chaque régime au pouvoir s'oppose à l'ingérence du voisin et tente d'éradiquer les mouvements rebelles de son pays implantés en-dehors de ses frontières. Ceux-ci étant surtout établis au Zaïre, c'est vers le pays de Mobutu que les forces ougandaises, rwandaises et burundaises se concentrent.

Après avoir réussi à traverser d'Est en Ouest le plus grand pays d'Afrique subsaharienne en quelques mois, l'AFDL de Kabila prend la capitale Kinshasa le 17 mai 1997. Mais une fois au pouvoir, ce dernier, après s'être autoproclamé président et avoir renommé le Zaïre en République Démocratique du Congo, se retourne contre ses ex-alliés rwandais et ougandais. Alors qu'il n'aurait sans doute pas pu s'emparer du pouvoir sans Kagame et Museveni, Laurent-Désiré Kabila demande aux troupes étrangères de se retirer du Congo et chasse les membres Tutsis de son nouveau gouvernement. Ce brusque revirement d'alliances constitue l'élément déclencheur de la Deuxième guerre du Congo (1998-2003).

Le Rwanda et l'Ouganda étant restés présents en RDC, le territoire congolais se retrouve rapidement divisé. Le pays est ainsi partagé en plusieurs zones d'influence : l'Ouest contrôlé par le gouvernement de Kabila d'un côté, le Nord et l'Est sous influence rwandaise et ougandaise de l'autre (*Le Dessous des Cartes*, juin 2007). En plus de maintenir leur présence militaire aux Kivus, les gouvernements de Kagame et de Museveni appuient des guérillas dans les régions qu'ils contrôlent : le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) s'empare des principales villes kivuïennes (Goma, Bukavu, Uvira) tandis que le Mouvement de Libération du Congo (MLC) est lui établi au Nord du pays. Kabila gagne de nombreux soutiens qui lui permettent d'empêcher la prise de Kinshasa par le RCD, dont l'Angola, la Namibie, le Zimbabwe et le Soudan. On a donc affaire à une guerre internationalisée à l'échelle du continent, d'où ses surnoms de « Première guerre mondiale africaine » ou « grande guerre d'Afrique ». « La participation d'une dizaine de pays dans les guerres du Congo – le potentiel minier du pays n'y est pas pour rien – a donné à ces guerres la dimension d'un conflit

continental » (Pourtier (dir.), 2017). De plus, d'autres milices armées viennent plus ou moins défendre le régime de Kabila lors de cette guerre : les Maï-Maï ainsi que le Front Démocratique de Libération du Rwanda (FDLR). Les premiers sont des groupes congolais d'autodéfense menant des actions de résistance au Kivu face à ce qu'ils voient comme une invasion rwandaise ; ce sont ces Maï-Maï que Justine Brabant a pu approcher et interroger pour décrire leurs revendications. Elle les décrit comme une « myriade de groupes armés locaux » (2016, p.22). Si ces groupes existaient sans doute déjà avant la Deuxième guerre, le FDLR a lui été fondé en 2000 par des Interahamwe (ex-génocidaires Hutus) ; son objectif reste de reprendre le pouvoir à Kigali. Une multitude de mouvements politico-militaires sont impliqués dans le conflit qui dure de 1998 à 2003 (nous n'avons ici mentionné que les principaux). Cette mosaïque de factions rebelles est toujours présente au Kivu aujourd'hui : on compterait entre 50 et 70 de ces groupes selon Brabant (« 2 minutes pour comprendre la guerre au Congo », vidéo ARTE, 2016), pas moins de 120 selon d'autres sources (OCHA, 2017). En effet, la guerre perdure dans l'Est malgré les différents accords de paix signés par les belligérants : celui qui scelle la fin de la Deuxième guerre congolaise en 2002/2003, l'accord de Goma en 2008, un nouvel accord en mars 2009...¹⁰ Cette situation a amené Roland Pourtier à conclure : « Cette conférence [de Goma en janvier 2008], qui s'est à nouveau prononcée sur le désarmement de toutes les milices, s'est avérée tout aussi vaine que les initiatives précédentes, ce qui donne l'impression que chaque réunion vouée à la recherche de la paix est comme le prélude à une recrudescence des combats » (2009, p.2). Bien que l'on délimite parfois chronologiquement la guerre du Kivu de 2004 à 2009, année de l'arrestation du rebelle Tutsi Laurent Nkunda, chef du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), la région est bien *de facto* toujours en proie aux guérillas et donc à la violence armée pour le contrôle des territoires. Ainsi, la guerre n'a plus cessé dans l'Est de la RDC depuis les deux conflits qui avaient embrasé le pays entier en partant des Kivus ; aujourd'hui, ce « noyau des rébellions », la région congolaise des Grands Lacs, reste un vaste territoire où priment encore les armes. Au sein d'un sous-continent dans lequel nombre de chefs d'Etats sont arrivés au pouvoir après avoir combattu au maquis (Kabila, Kagame et Museveni principalement), une certaine « culture » des mouvements rebelles et de la prise de pouvoir par les armes s'est développée. Il faut la prendre en compte pour analyser un conflit qui s'éternise au Kivu dix ans après la neutralisation de Laurent Nkunda, tout comme une analyse multiscalaire s'avère fondamentale pour appréhender la crise au Kivu au sein de l'ensemble des crises des Grands Lacs. C'est pourquoi nous utiliserons les changements d'échelle dès que ce sera nécessaire dans cette étude.

Après que la « grande guerre d'Afrique » ait laissé place à une guerre centrée au Kivu, le Rwanda a continué d'appuyer de nouvelles rébellions chez son voisin : d'abord le CNDP, puis le Mouvement du 23 mars (M23), créé en 2012, dont le nom fait référence à l'accord de paix du 23 mars 2009, considéré par les rebelles reprenant les armes comme non respecté par Kinshasa. Neutralisé en 2013 par une coalition des forces de l'ONU et de l'armée congolaise (la MONUSCO et les FARDC), le M23 paraît révélateur d'un système kivotien enrayé par la violence : la fin d'un mouvement rebelle ne fait pas disparaître la guerre tant ces mouvements sont nombreux, et les multiples tentatives d'intégration des combattants à l'armée régulière

¹⁰ « Le nombre d'accords entre belligérants et de réunions diplomatiques à haut niveau contraste fortement avec l'absence de progrès sur le terrain » (Vircoulon, 2009, p.4).

semblent toujours se finir par une reprise des affrontements lorsque ceux qui ne sont pas satisfaits retournent au maquis (Brabant, 2016). Ce « système » reste en place dans un territoire particulièrement difficile à gérer pour le régime de Kinshasa. Comme nous l'avons dit, le Kivu se distingue du reste de la RDC d'un point de vue géomorphologique ; les infrastructures routières y sont très peu modernisées, voire quasiment inexistantes dans certaines collines reculées où les rebelles peuvent installer leur maquis en étant sûrs que les FARDC auront beaucoup de mal à accéder (et encore plus à combattre). Cela explique que les groupes armés congolais partent presque tous des maquis de l'Est, première région du pays affectée par les crises des Grands Lacs. Dans ces forêts et montagnes enclavées loin de Kinshasa, il paraît finalement peu surprenant que le régime de Joseph Kabila¹¹ ne puisse mettre fin à la guerre, d'autant plus lorsque l'on sait à quel point la proximité du Kivu avec le Rwanda l'a entraîné dans un « aspect cyclique de violences et de massacres qui déclenchent un cercle vicieux dont il est difficile de sortir » (Rosière, 2006, p.243). Comme le souligne Pourtier, qui parle d'une « archipellisation du territoire en RDC » : « la médiocrité des infrastructures de communication favorise les actions de guérillas. Si les « entrepreneurs de guerre » ont été si nombreux en Afrique centrale depuis les indépendances, c'est pour partie la conséquence du sous-équipement des territoires » (Pourtier (dir.), 2017).

La situation géographique du Kivu a donc fait que ses deux provinces se sont vite retrouvées imbriquées dans les tensions venant des Etats voisins (Rwanda, Ouganda, Burundi). La violence et l'instabilité se sont répandues comme une traînée de poudre¹² sur la rive Ouest des lacs Albert, Kivu et Tanganyika dans les années 1990. En raison de la présence de Rwandais, notamment Tutsis, au Kivu comme dans tous les Etats de la région, des liens historiques et culturels existaient déjà dans ce que l'on nomme parfois la « République des Volcans », Etat que certains hommes politiques aimeraient fonder (Etat qui réunirait alors l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et les Kivus). Parmi ces hommes figurent Museveni et Kagame, qui auraient toujours eu des vues sur l'Est congolais ; dans son livre *Carnages* (2010), Pierre Péan intitule un chapitre « Aujourd'hui comme hier, le Rwanda cherche à annexer le Kivu ». Selon le journaliste, cette ambition rwandaise justifie la politique de « poursuite » de l'APR au Kivu en 1995/1996 : « Kagame et Museveni peuvent songer à réaliser leur vieux rêve : mettre la main sur le Kivu, constituer la « République des Volcans », en prenant prétexte d'éradiquer les camps de « génocidaires » situés dans cette région du Zaïre » (Péan, 2010, p.322). Comme l'a fait Stéphane Rosière (2006), Péan a pu parler de « contre-génocide » pour qualifier les actions du régime FPR de Kigali envers les camps de réfugiés Hutus au Zaïre – actions qui s'intégraient dans un objectif expansionniste de la part du Rwanda vers une région riche en matières premières. Nous reviendrons ultérieurement sur cet objectif rwandais, indispensable à la compréhension de l'instabilité de l'Est congolais.

Depuis 1994, les mouvements de population, qui sont surtout des afflux de réfugiés dans le sous-continent, appuient la proximité linguistique entre les Binyarwanda (populations

¹¹ Fils et successeur de Laurent-Désiré Kabila à la tête de la RDC, J. Kabila est président de janvier 2001 à janvier 2019.

¹² On entend parfois parler de « poudrière » des Grands Lacs.

rwandophones) de chaque pays. Ou au contraire, participent à la crispation des tensions entre différentes populations. D'autant plus dans une région au sous-sol extrêmement riche.

1.2. Les minerais au cœur des enjeux : un sous-sol qui suscite les convoitises

Les matières premières du Kivu, c'est-à-dire surtout les minerais précieux, ont toujours constitué une motivation fondamentale des acteurs extérieurs impliqués dans les conflits congolais. De très nombreux observateurs s'accordent à dire que la prédation de ces richesses est directement à l'origine de la Deuxième guerre du Congo. Stéphane Rosière, qui précise dans un chapitre consacré aux enjeux géopolitiques qu'« une richesse, notion plus ou moins synonyme de ressource, est une source de revenus... et donc de pouvoir » (2007, p.351), affirme : « les richesses minières de l'ex-Zaïre sont à la fois le nerf et l'enjeu de la guerre qui oppose le régime Kabila à ses opposants. Les régions minières sont des objectifs primordiaux pour les acteurs de ce conflit. [...] Les rwandais et ougandais financent donc une partie de leur effort de guerre en prélevant une part des bénéfices de l'exploitation de ces richesses par des sociétés privées » (*Ibid*, pp.353-354). Dans son livre *Les nouveaux prédateurs* (2003), Colette Braeckman, reprise par Rosière en 2006, expliquait que l'ambition rwandaise de transformer le Kivu en « zone d'exploitation économique » est un projet ancien. L'or, l'étain, le coltan ou les diamants sont la raison première de l'ingérence des voisins de la RDC dans ce pays ; ces ressources alimentent donc doublement le conflit en étant l'enjeu de celui-ci et l'élément moteur de son enlèvement, puisque les groupes armés se financent grâce à l'exploitation illégale des mines. Les minerais de sang entretiennent ainsi le cercle belliqueux qui frappe l'Est congolais, et forment une obsession commune à la majorité des acteurs : l'Etat congolais (par le biais de l'armée régulière), les Etats voisins et puissances occidentales lointaines (en soutenant des groupes rebelles), les groupes armés eux-mêmes (qu'ils soient congolais, rwandais, ougandais, burundais), ou bien sûr les firmes multinationales (FMN¹³).

Roland Pourtier affirmait ainsi clairement que « la prolongation de la guerre au Congo n'avait d'autre motif que de permettre la perpétuation des pillages lucratifs » (Pourtier (dir.), 2017). Cette affirmation serait sans doute contestée par Justine Brabant, qui a présenté les différentes motivations des combattants congolais ; ainsi, il faut sans doute préciser le propos de Pourtier, en admettant que le pillage est bien en tout cas le motif de la part du régime voisin de Kigali et non celui des Mai-Mai par exemple. Dans ce sens, Pierre Péan ainsi que Jean-Paul Mopo Kobanda ont accusé dans leurs travaux le Rwanda de faire partie des grands profiteurs de la guerre au Kivu. Bien que le Kivu ait été plongé dans la guerre, comme nous l'avons vu, du fait de sa proximité avec les crises rwandaises, et donc que la course aux richesses n'ait pas été l'élément déclencheur du conflit, cette course tient désormais pour beaucoup de spécialistes la première place dans les multiples facteurs qui conditionnent la guerre. L'enclave que constitue le Kivu souffre donc de la présence de minerais de sang, qui explique une très large part des affrontements armés. Cette observation nous amène à remettre en question la vision de conflits identitaires qui peut parfois être esquissée pour expliquer la situation en Afrique centrale (et même souvent dans l'Afrique entière). Comme nous l'avons dit en introduction lors de la

¹³ Il serait plus exact et plus précis de parler de firme **trans**ationale (FTN) mais pour la clarté de l'expression, nous utiliserons simplement le terme général de « multinationale » dans ce travail.

présentation de nos hypothèses de travail, tensions interethniques et rivalités pour les ressources ne sont pas sans lien (Rosière, 2006) et il est sans doute possible de parler des deux phénomènes pour le Kivu (le premier étant alimenté par le second). Mais se concentrer exclusivement sur le point de vue ethnique reviendrait à conduire une analyse biaisée de conflits qui ont lieu avant tout pour le pouvoir et les richesses. Les rébellions des deux « grandes » guerres congolaises avaient l'ambition d'arriver jusqu'à Kinshasa, tout comme le CNDP lors de la seconde moitié des années 2000, bien que l'on puisse penser que la portée de ce mouvement était régionale (d'autant plus qu'il était composé essentiellement à sa création de Tutsis rwandophones) : « ses ambitions [au CNDP] se développent, pour aujourd'hui aspirer à la prise du pouvoir national » (Andrew Scott, 2008, p.7). Appuyé par le Rwanda, le CNDP, qui contrôlait de larges territoires au Nord-Kivu de 2004 à 2009, avait bien sûr également un œil sur l'accaparement des minéraux.

Si la population civile kivutienne est la première à payer le prix de cette « économie de prédation »¹⁴, indispensable à l'industrie des nouvelles technologies, ce n'est pas seulement en raison des exactions commises par les combattants sur les femmes et enfants : c'est aussi parce que les groupes armés qui contrôlent les mines pratiquent des abus, des violations des droits de l'Homme et droits du travail, et des taxations forcées envers les creuseurs¹⁵. Un rapport établi en 2014 par l'institut de recherche belge *International Peace Information Service* (IPIS) fournit des informations sur les mines de l'Est de la RDC et les groupes qui les contrôlent. Après avoir réalisé une carte précise de localisation de ces mines (qui est régulièrement mise à jour depuis cinq ans), les chercheurs ont publié leurs résultats dans leur « *Analysis of the interactive map of artisanal mining areas in Eastern DR Congo* » (IPIS, 2014). Il s'avère, au vu de leur rapport, que c'est en réalité l'armée régulière de l'Etat congolais, les FARDC, qui ont le plus souvent la mainmise sur les carrés miniers et qui pratiquent des abus ; cette analyse confirme les propos de nombreux chercheurs qui relatent le manque de discipline des FARDC, la corruption qui gangrène leurs rangs et la composition de cette armée (anciens rebelles, « entrepreneurs » politico-militaires souhaitant s'enrichir...). Les experts de l'IPIS ont localisé près de 1100 sites miniers dans les collines de l'Est ainsi que 150 comptoirs (*trading centers*), qui servent d'intermédiaires pour les revendeurs (comme l'a montré le journaliste d'investigation Christophe Boltanski en 2012). Sur plus de 1000 mines visitées, ils ont noté la présence d'au moins un groupe armé dans près de 600 ; en plus des FARDC, qui y sont donc en majorité, il y a les Rayia Mutomboki, puis le NDC, les FDLR, et des Maï-Maï.¹⁶ Quatre moyens sont relevés pour appuyer leur contrôle et profiter des revenus de la part des groupes armés : les taxations illégales le plus fréquemment, et de loin ; l'achat des minéraux extraits ; le creusement par eux-mêmes ; enfin, le recours aux travaux forcés.

Les mines d'or sont les plus nombreuses et par conséquent celles qui comptent le plus de travailleurs au total. Ainsi, alors que l'on estimait à plus de 220 000 le nombre de creuseurs artisanaux dans l'ensemble des sites entre 2013 et 2014, 176 000 étaient des « chercheurs d'or ». Si l'extraction aurifère est majoritaire, 98% de la production d'or serait passée en

¹⁴ Terme notamment utilisé par le géopolitologue canadien d'origine congolaise Patrick Mbeko

¹⁵ Voir pour cela le documentaire « Congo : la malédiction des mines de coltan » (RT France, 2018) disponible sur Youtube à l'adresse URL suivante : <https://youtu.be/NsXBw1ijlQ0>.

¹⁶ Voir mon **Tableau de présentation des principaux acteurs politico-militaires du Kivu** en annexe pour retrouver ces mouvements.

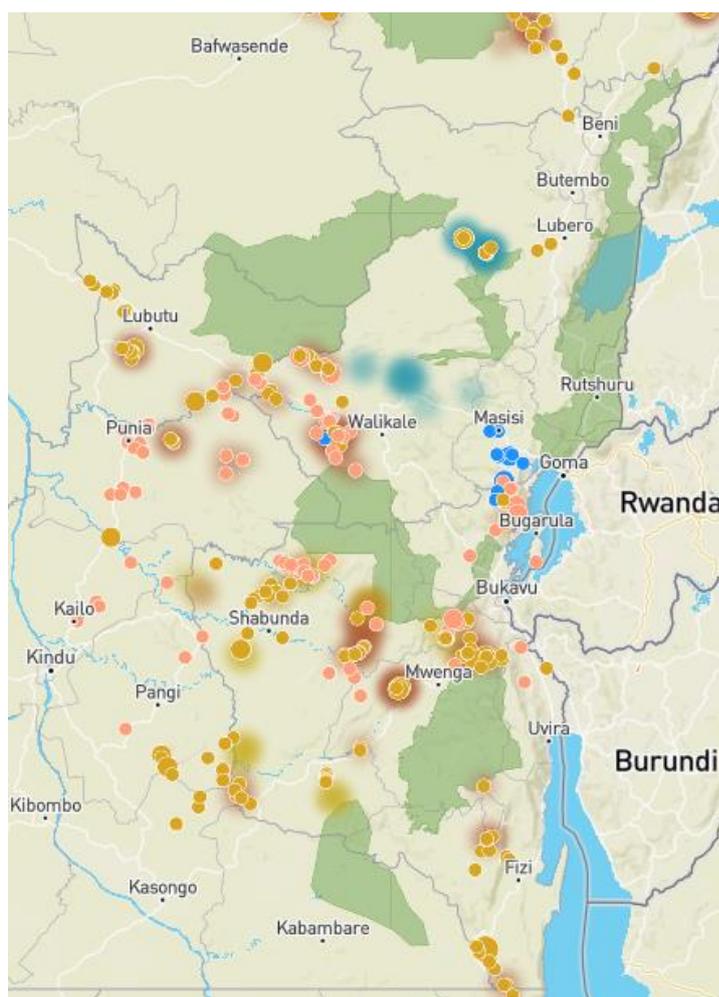
contrebande hors du pays avant d'être exportée ; nous reviendrons sur ce processus d'acheminement qui concerne l'essentiel des minerais du Kivu. Toujours selon le rapport de l'IPIS, « malgré les récents succès militaires de l'armée congolaise contre les groupes armés de la région [M23, ADF, APCLS en 2013/2014], la situation de sécurité ne s'est pas améliorée dans les carrés miniers. [...] L'armée n'a surtout pas résolu les problèmes de manque de discipline au sein de ses propres rangs. La carte montre que les FARDC sont présents dans plus d'une mine sur trois. » (IPIS, 2014, pp.8-9)¹⁷. La mise à jour de cette carte permet d'observer 1107 sites pour la période 2016-2019 (sur un total estimé à presque 2700), avec 48% de mines d'or, 38% de mines de cassitérite, 11% de mines de coltan (suivies de wolframite, diamants...). Le travail de l'IPIS a notamment pour but de permettre aux entreprises de connaître la provenance des matières premières qu'elles achètent, pour minimiser leur responsabilité dans le maintien du conflit : éviter l'enrichissement des groupes armés qui détiennent de nombreuses mines est une priorité éthique pour l'IPIS, qui considère les firmes-entreprises comme des acteurs politiques à part entière. Dans la continuité de la création du Système de certification du Processus de Kimberley (2003), qui concernait les « diamants de conflits », ou encore de celle de l'ONG *Publish What You Pay* (« Publiez ce que vous payez ») en 2002, une réglementation a été mise en place pour favoriser la transparence et un approvisionnement responsable des minerais : il s'agit du « Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque » établi par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE) (la troisième édition, la plus récente, datant de 2016). Ce guide est devenu « la norme internationale pour un approvisionnement responsable en minerais » (*Global Witness*, 2017, p.5). Cependant, l'OCDE aurait décidé de rendre plus souple cette réglementation car elle est consciente du risque de marginalisation des mineurs artisanaux en cas de mesures trop strictes sur les chaînes d'approvisionnement. De plus, on peut imaginer que les Etats de la région, le Rwanda en tête, ne soient pas forcément favorables à une sorte d'embargo sur les minerais précieux qu'ils détiennent et qui leur ont servi à payer leurs dépenses militaires dans leurs guerres. C'est en cela que ses ressources vitales sont l'élément moteur de la conflictualité dans les Grands Lacs.

Depuis la période coloniale, les matières premières de la RDC ont toujours aiguisé les appétits. Après avoir fait la fortune personnelle du roi belge Léopold II (1835-1909) puis enrichi l'Etat belge durant des décennies, la RDC, immensément riche en minerais rares, accède à son indépendance en 1960. Elle peut alors a priori tirer ses revenus de son sous-sol pour entamer son développement loin de la domination de Bruxelles : dans les années 1960, 60% de l'uranium, 70% du cobalt et 70% des diamants industriels produits sur la planète viennent de l'ex-Congo belge. Mais durant ses trente années de règne, Mobutu, considérant les trésors congolais comme sa richesse personnelle comme l'avait fait Léopold II, n'investit que dans des projets personnels et exploite tout ce qui peut lui rapporter des bénéfices, sans se soucier des habitants de son pays (documentaire de Mike Ramsdell, 2015). Près de soixante ans après

¹⁷ Texte original du rapport en anglais : « Despite the achievements describe above, it appears that the security situation in mining areas has not significantly improved. [...] Furthermore, the recent military accomplishments by the Congolese army against armed groups have not resolved the problem of lack of discipline within its own ranks in mining areas. Data collected within the framework of this project shows that FARDC units are present at more than 1 out of 3 mines. »

l'indépendance, alors que le prix d'un kilo de coltan tourne autour de 120 dollars US, les creuseurs congolais, qui travaillent dans des conditions très rudes au fond des mines, ne peuvent le vendre qu'à 6 dollars à des intermédiaires. Pourtant, « des mineurs artisanaux estimés à 500 000 à l'Est de la RDC produisent des revenus indirects pour environ 10 millions de personnes » dans le pays (« *Monusco at a glance* », 2018). Tout comme le réalisateur danois Frank Poulsen en 2010, Christophe Boltanski a visité la mine de Bisié dans le Nord-Kivu, qui produit près de 80% du total de cassitérite de la province (8000 tonnes par an soit 50 millions d'euros) ; l'exploitation et le commerce de cet « or gris » génèrent la quasi-totalité des rentrées en devise du Nord-Kivu (Boltanski, 2012). Tout comme le coltan, la cassitérite (principal minerai d'étain) est indispensable aux nouvelles technologies : on trouve de l'étain partout aujourd'hui, et notamment dans les téléphones portables aux côtés de tungstène, de tantale et d'or. La dépendance envers les minerais se trouve donc autant du côté des pays consommateurs que des régions productrices comme le Kivu. « L'exploitation de la cassitérite fait vivre près d'un million de personnes. La majorité des mineurs de Bisié subsiste avec moins de 1,5 dollar par jour et est en général lourdement endettée. Selon une enquête de *Global Witness*, le racket et le vol autour des mines rapporteraient au moins 120 000 dollars par mois aux militaires » (Boltanski, 2010). Et ces militaires se servent de cet argent pour mener leur guerre.

Carte 2 : L'EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE DANS L'EST DE LA RDC



Il s'agit là d'une capture d'écran de la carte interactive faite par l'IPIS. Elle représente les sites miniers relevés depuis 2017. Les cercles jaunes correspondent aux gisements d'or ; les roses représentent la cassitérite ; les bleus correspondent au coltan. Les tâches marrons illustrent l'ingérence des FARDC « indisciplinés », les jaunes foncés celle des Rayia Mutomboki, et enfin, les tâches bleues représentent le NDC.

Source : <http://www.ipisresearch.be/mapping/webmapping/drcongo>

En plus de l'or, de la cassitérite, des diamants, du cobalt ou du coltan, le trafic d'ivoire sévit dans une région qui compte quatre parcs nationaux et une réserve naturelle (pour un total d'environ 32 000 km², même si certains parcs dépassent les frontières du Nord-Kivu et du Sud-Kivu). Le Parc national des Virunga, par exemple, est très riche par sa faune et sa flore ; créé en 1925 (c'est le plus ancien parc national d'Afrique), il regorge notamment de gorilles et d'éléphants. Pour le journaliste camerounais Louis-Magloire Keumayou, le trafic d'ivoire constitue une « attraction très importante pour les délinquants » et alimente toujours plus les rébellions (reportage *France 24*, août 2016). Celles-ci ne semblent pas faiblir dans une région d'Afrique gangrenée par des problèmes fonciers dus à la surpopulation qui émane des flux de réfugiés/déplacés. Ces flux traversent des frontières historiquement poreuses entre la RDC et l'Ouganda-Rwanda-Burundi, qui permettent aux Etats riverains de piller « naturellement » les richesses des Kivus. Parmi elles se trouve aussi bien sûr le bois précieux, dans un pays où les réserves forestières couvrent 76% de la superficie totale, représentant plus de 45% des forêts d'Afrique, et où « lors du conflit armé [la Deuxième guerre congolaise], près de 80% de ces forêts étaient sous le contrôle des rebelles et des forces d'occupation » (Mopo Kobanda, 2006, p.45). Citons une nouvelle fois Boltanski, à propos de la dichotomie rwando-congolaise : « Au fond, ce pillage c'était inévitable. D'un côté, un petit pays de montagnes surpeuplé, dépourvu de matières naturelles, où la moindre parcelle est cultivée, avec à sa tête un chef autoritaire mû par une implacable détermination, prêt à tout au nom du « plus jamais ça »¹⁸ et doté d'une armée disciplinée, la meilleure de la région. De l'autre, un territoire infini, un Etat moribond et un sous-sol débordant de richesses. Il n'y avait qu'à se servir. » (Boltanski, 2012, p.217).

1.3. Les enjeux démographiques, un défi global pour la région des Grands Lacs

Pour Roland Pourtier, « les questions identitaires, les ambitions politiques, l'exploitation des ressources naturelles n'explicitent que partiellement un conflit qui renvoie en dernière instance à des causes beaucoup plus profondes. Les guerres de la région des Grands Lacs peuvent en effet s'analyser comme des violences du trop-plein » (2009, p.11). Le géographe a ainsi parlé de « bombe démographique » en clamant finalement que « la question foncière constitue le fondement socioéconomique structurel des conflits du Kivu, lieu d'une véritable « conquête foncière » liée à une immigration mal contrôlée depuis les indépendances » (*Ibid*, p.12). Pierre Péan, toujours dans une optique large intégrant le Kivu dans les visées et influences rwandaises, affirme de son côté : « Si le Rwanda n'a jamais accepté les frontières tracées par les colonisateurs, c'est que ses terres ne sont pas suffisantes pour nourrir une population croissante. Et il y a longtemps que des pasteurs tutsi, mais aussi des paysans hutu, se sont installés, par vagues successives, dans les pays voisins¹⁹... Notamment sur les rives occidentales des lacs Albert, Édouard, Kivu et Tanganyika, dans tout l'Est du Zaïre, aujourd'hui RDC, dans les provinces Orientales, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Katanga. Et il y a longtemps également que pour

¹⁸ En référence au génocide de 1994.

¹⁹ Vagues d'immigration également décrites par Stewart Andrew Scott dans son livre *Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre congolaise* (2008) (pages 33 à 37).

résoudre cette question existentielle est née, chez les Tutsi et leurs « cousins » les Hima, l'idée d'une République des Volcans, d'un *Tutsiland*, d'une *Swahili Republic*, une idée parfois dissimulée derrière celle d'une *libération régionale*. Cette volonté expansionniste des dirigeants rwandais n'est pas propre aux seuls Tutsis. Les Hutu, quand ils étaient au pouvoir (1960-1994), regardaient également vers les terres de l'Ouest. Après d'autres, Yoweri Museveni et Paul Kagame portent au milieu des années 1990 ce projet qui est la, ou une des, cause(s) de l'impossible paix dans l'Est de la RDC, et partant dans tout le pays » (2010, p.327).

Ainsi, une forte pression démographique conduisant à une concurrence accrue pour la propriété et l'usage des terres agricoles participe à l'amplification des tensions, qui résulteraient même de ces questions foncières depuis les années 1970 et 1980 selon ce que s'accordent à dire de nombreux chercheurs. Ce sont avant tout les flux migratoires qui conduisent aux pressions foncières du Kivu car des millions de personnes déplacées et des réfugiés venant du Rwanda se dirigent vers les collines kivutiennes. Sur le plan du droit international, si une personne déplacée est contrainte de quitter son lieu de résidence, elle se distingue d'un réfugié par le fait qu'elle n'a pas franchi de frontière internationale. Les rwandais arrivant au Kivu sont donc réfugiés, tandis qu'un habitant du Nord-Kivu fuyant vers le Maniema, par exemple, est qualifié de « déplacé ». Mais comme l'ont affirmé Pourtier, Péan, Andrew Scott ou encore Paul Mathieu, si certes « les violences politiques expliquent les mouvements de population » (Rosière, 2006, p.251), les migrations ne sont pas que des flux de réfugiés/déplacés datant des guerres des années 1990 : elles s'inscrivent dans des processus plus anciens, qui expliquent le nombre de rwandophones (les *kinyarwanda*) en RDC depuis au moins la fin du XIX^{ème} siècle. En fonction des différentes vagues d'immigration, les rwandais venus au Kivu peuvent être distingués selon leur période d'arrivée : d'abord, les *Banyarwanda* (littéralement « ceux du Rwanda », désignant en fait les congolais de culture rwandaise selon Andrew Scott) ; ensuite, ceux que l'on a appelé les « transplantés » de la période coloniale ; puis, les réfugiés d'avant 1994 en majorité Tutsis ; enfin, les réfugiés venus depuis 1994, en majorité Hutus. Il y a ainsi eu de multiples flux migratoires entraînant une certaine complexité des réalités sociodémographiques au Kivu, d'autant plus que « les différences relativement claires au départ entre les quatre sous-groupes d'origine rwandaise sont devenues au fil du temps de plus en plus difficiles à identifier et donc aisément manipulables » (Mathieu, 1999, cité dans Rosière, 2006, p.251). Et nous n'avons parlé ici que des réfugiés rwandais, alors que les déplacés congolais des deux guerres ont aussi entraîné interrogations et défis de taille quant aux droits de propriété des terres de la région. Pour Rosière, « les motivations de ces migrations [allant du Rwanda au Kivu] sont agraires et politiques. Le fort gradient de densité entre les terres rwandaises surpeuplées et ces régions de collines congolaises fertiles, moins peuplées, et dont la population est largement de même langue maternelle, explique la persistance des flux en provenance du Rwanda. Le Nord-Kivu est donc l'émissaire démographique traditionnel des trop-plein rwandais. » (2006, p.251). Or, ces phénomènes migratoires finissent par causer une surpopulation également au Kivu, dont la capacité d'accueil de population est de plus en plus mise à l'épreuve. Pour l'heure, les provinces de l'Est congolais sont loin de connaître la très forte densité du « pays des mille collines », le Rwanda, qui est de 452 hab/km² (Girac-Marinier (dir.), 2019). Celle du Nord-Kivu est de 112 hab/km² et celle du Sud-Kivu, de 83 hab/km². On pourrait donc penser que ces provinces regorgent d'espace libre mais il ne faut pas oublier qu'elles sont occupées par la forêt

La pression foncière est donc l'une des causes des conflits récurrents mais là encore, une sorte de cercle vicieux se dessine : les disputes pour l'utilisation agricole engrainent les conflits kivuïens alors que le rapprochement géographique entre les deux pratiques importantes des populations rurales, conduisant au final à la lutte pour la conquête foncière, a pour cause la guerre. En effet, « l'insécurité causée par les affrontements a poussé au rapprochement géographique des activités d'élevage et d'agriculture, qui se sont retrouvées progressivement sur les mêmes espaces » (*Ibid*, p.37). Par conséquent, si le Kivu a pour particularité de voir un conflit armé prendre place « dans un environnement où se pratique la transhumance » (*Ibid*, p.16), c'est aussi en raison de cette transhumance que les conflits sont envenimés chez les populations locales. Au final, Brabant relève trois moteurs de la conflictualité persistante chez les populations rurales de la province du Sud-Kivu : les conflits fonciers, l'appui des communautés ethniques aux groupes armés et la faiblesse de la gouvernance locale. Cette gouvernance est en partie soumise aux règles traditionnelles du droit coutumier congolais car « en dépit de la proclamation de la propriété de l'Etat sur le sol et le sous-sol, certains chefs coutumiers continuent d'assumer la responsabilité de la question foncière ». Il est donc possible d'affirmer que « les incertitudes sur le foncier sont essentiellement dues à la persistance en RDC d'une dualité juridique entre droit et coutume » (*Ibid*, pp.34-35). Dans un contexte où ces chefs coutumiers, régissant sur une partie d'un territoire de la province²⁰, peuvent nouer des alliances tacites avec un groupe armé plutôt qu'un autre, les conflits au Kivu concernent de nombreuses strates de la population et prennent de multiples formes. Quand bien même elle saisirait l'ensemble de ces formes et leurs enjeux, il s'avère que la gouvernance locale n'a que très peu d'impact sur l'évolution des « situations de cohabitation variées mais globalement conflictuelles » (*Ibid*, p.25).

Pour conclure sur la question démographique, on peut affirmer que les migrations humaines, mais aussi animales en raison des déplacements de troupeaux de vaches, constituent une énième étincelle de conflictualité et ajoutent à la complexité de la situation des Kivuïens. D'abord, la lecture des flux migratoires (déplacés et réfugiés) est parfois floue en raison des successions de vagues de population par période et de certains allers-retours Rwanda-RDC. En guise d'exemple, les Tutsis rwandais se sont réfugiés par dizaines de milliers hors des frontières lors du régime Hutu (de 1960 à 1994) alors que ce sont les Hutus qui ont fui le pays à partir de 1994, dès que les troupes de Kagame avançaient puis lorsque son gouvernement Tutsi s'est mis en place. En même temps que cette fuite des Hutus, les ex-réfugiés Tutsis, comme l'était Paul Kagame lui-même, ont pu rentrer au Rwanda après des décennies en Ouganda, Zaïre, Tanzanie... La question du retour des réfugiés Hutus, dont certains étaient des génocidaires, a ensuite pris une ampleur internationale et a longtemps été l'enjeu de la stabilité de la région entière. « Le retour et la réinstallation des réfugiés ou des déplacés internes sont l'un des défis majeurs auxquels sont confrontés depuis longtemps les Etats densément peuplés de l'Afrique des Grands Lacs » (Pèlerin, Mansion & Lavigne Delville, 2011, cité dans Brabant & Nzweve, 2013, p.36).

²⁰ D'un point de vue administratif, les provinces congolaises sont divisées en « territoires », eux-mêmes subdivisés ensuite en « chefferies » ou « secteurs ». Le Nord-Kivu compte six territoires et le Sud-Kivu en compte huit.

Les problèmes fonciers n'ont évidemment pas non plus été réglés par la création des parcs nationaux, qui occupent un territoire important comme on l'a vu. Ce fait est relevé par Pourtier, qui observait il y a déjà dix ans une crise ascendante : « En quelques décennies, la saturation foncière a complètement changé la donne, multipliant les conflits pour la terre, dressant les autochtones contre les étrangers dans un contexte juridique confus où droits coutumiers et droit moderne incarné par l'Etat se chevauchent. [...] La question foncière, principale cause des violences interethniques, ne date pas d'aujourd'hui, mais elle n'a cessé de s'aggraver au rythme d'une croissance démographique qui fait de la terre l'enjeu central des conflits sociaux. [...] La situation devient chaque année plus insoutenable dans ce petit espace saturé d'Afrique centrale où la guerre semble s'être substituée aux famines comme régulateur démographique. » (2009, p.12). Le lien entre guerre et démographie ne doit donc en aucun cas être négligé car il vient ajouter un élément géographique qui explique l'enlisement du conflit au Kivu.

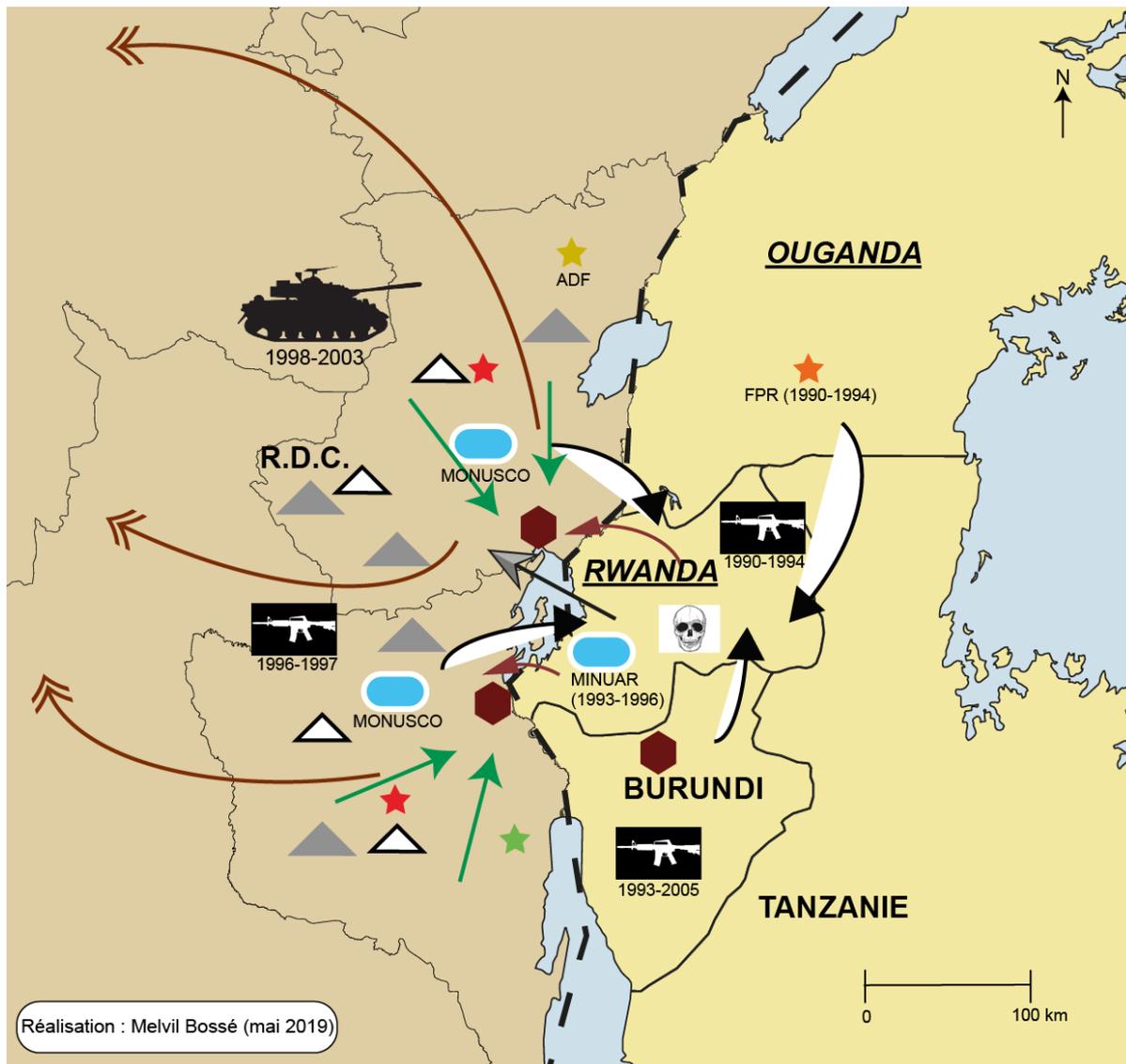
Les activités économiques des habitants du Kivu se trouvent confrontées directement aux enjeux « géo-démographiques » car les pratiques agricoles sont bien sûr au premier plan de l'utilisation du sol. « Phénomène multidimensionnel qui révèle les problèmes en même temps qu'il les accentue », la transhumance est « plus qu'un simple déplacement d'éleveurs avec leurs troupeaux » dans la mesure où sa gestion « participe aux dynamiques de violence locale et alimente les conflits » (Brabant & Nzweve, p.18). Les litiges agropastoraux, dont bon nombre ont comme fondement le statut non réglé d'une terre, sont donc une question-clé dans les dynamiques économiques, sociales et politiques du Kivu. Ils concernent des civils qui peuvent user d'une pratique devenue « commune » dans les Grands Lacs, c'est-à-dire la guerre, en nouant des relations avec les guérillas – donc en s'accoutumant à leur présence dans une certaine mesure. Cette dynamique tient au fait que les congolais préfèrent parfois les milices Hutus aux éleveurs Tutsis qui s'accaparent « leur » place. Comme le souligne Justine Brabant, « le prisme au travers duquel les agriculteurs du Sud-Kivu – et plus particulièrement les Bembe – voient leurs relations avec les éleveurs est nourri d'une culture paysanne qui met l'accent sur l'appartenance collective de la terre et la nécessité de s'acquitter d'une redevance pour l'exploiter, mais également de la rhétorique guerrière de groupes armés exacerbant la question de l'autochtonie et agitant la peur de l'invasion venue des pays voisins, en particulier le Rwanda. Le développement et la persistance de cette grille de lecture peuvent être interprétés comme le fruit de l'histoire politico-militaire agitée du Congo oriental. [...] Mis bout à bout, traits culturels, histoire récente et instrumentalisation des questions ethniques par des acteurs politico-militaires tendent à favoriser l'interprétation de ces mouvements de bétail en tant qu'acte hostile » (*Ibid*, pp.56-57). Cette peur se justifie par la porosité des frontières entre les pays, aggravant l'absence de sécurité, et qui s'explique par le non-contrôle de Kinshasa sur la zone grise du Kivu.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

En raison de multiples facteurs qui ont alimenté les tensions au Kivu, les conditions étaient réunies pour que la guerre éclate dans cette région de l'Est congolais. D'abord, la situation géographique, qui éloigne Goma et Bukavu de 1500 km de Kinshasa, au cœur de l'Afrique des Grands Lacs, a rendu le Nord-Kivu et le Sud-Kivu vulnérables à l'extension des crises des pays voisins sur leurs territoires – territoires dont le sous-sol se trouve être très riche en minerais précieux. De plus, ces crises ont accentué les flux de déplacés et de réfugiés dans une région déjà marquée par une pression démographique accrue, car la baisse de la mortalité pendant la colonisation belge a permis l'accroissement démographique. Par conséquent, sans que le Kivu n'ait été « prédestiné » à la violence bien sûr, ce territoire a constitué un terreau fertile pour une « explosion » conflictuelle particulièrement violente et meurtrière à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

Le géographe Roland Pourtier affirmait ainsi : « Depuis la fin de la guerre du Rwanda en 1994 scellée par la victoire des Tutsis de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR), emmenée par Paul Kagame, sur les Forces Armées Rwandaises (FAR) du pouvoir hutu installé à Kigali depuis l'indépendance, l'épicentre des conflits s'est déporté au Kivu. [...] Enchâssé dans l'entité géopolitique des Grands Lacs, le Kivu est partie prenante d'un système régional de conflits. La guerre qui s'y déroule constitue une sérieuse entrave à la reconstruction de la RDC, et une menace pour la stabilité de toute la région : aujourd'hui plus que jamais, le Kivu est la poudrière de l'Afrique centrale. » (2009, p.1). En parlant dès 1996 de « conflit multidimensionnel », Pourtier a cerné la particularité d'un conflit enchevêtré dans plusieurs situations héritées de l'histoire des Grands Lacs Africains (dictature de Mobutu, génocide rwandais, guerres du Congo) et inséré à différentes échelles : locale (Nord-Kivu, Sud-Kivu), régionale (les Grands Lacs), internationale (Afrique centrale voire Afrique subsaharienne), et globale (le monde entier). Si cette analyse multiscalaire du conflit est indispensable, surtout dans une étude menée par un géographe, il est nécessaire de prendre en compte la région du Kivu d'abord et avant tout en tant que zone grise enclavée au cœur d'un continent. Dans ce sens, le chercheur belge Kris Berwouts, spécialiste des questions politiques et sécuritaires en Afrique centrale (particulièrement en RDC), et que j'ai pu interroger dans le cadre de ce travail, distingue surtout trois facteurs essentiels à la continuation de la guerre au Kivu – trois facteurs « qui s'imbriquent et dont aucun ne prend le pas sur l'autre » : s'il inclut bien l'extension de la crise rwandaise et les migrations en territoire congolais ainsi que la course aux richesses, Berwouts insiste sur ce qui est pour lui la première cause du conflit, à savoir « l'implosion de l'Etat congolais depuis 1960, liée à un problème de mauvaise gouvernance » (entretien réalisé en mars 2019, voir annexe). Cette caractéristique qui fait de la RDC un Etat failli s'est traduite concrètement par la mutation du Kivu en tant que zone grise au cœur de l'Afrique des Grands Lacs.

Carte 4 : L'AFRIQUE DES GRANDS LACS DE 1990 À AUJOURD'HUI : ENTRE GUERRES D'INVASION, VIOLENCES DE MASSE ET ÉCONOMIE DE PRÉDATION



I. Une instabilité politique due à des rébellions entraînant des renversements de régime

- ★ base arrière de rébellions congolaises
- ★ base arrière de rébellions rwandaises
- ★ base arrière de rébellions ougandaises
- ★ base arrière de rébellions burundaises
- ☒ guerre civile
- ☒ guerre interétatique
- ← invasion d'armée étrangère : les troupes rwandaises soutenant l'AFDL en 1996
- ☒ présence de Casques bleus de l'ONU

OUGANDA Etat dont l'actuel président est arrivé au pouvoir par les armes (et ce, même s'il a été réélu depuis par les urnes)

II. Des conflits économiques dont les principales victimes sont les civils

- | | | |
|--|--|---|
| <p>Massacres de masse</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ génocide (avril-juillet 1994) ☒ massacres à grande échelle de camps de réfugiés Hutus, qualifiés de «contre-génocide» (1996) | <p>Réfugiés/déplacés de guerre : migrations forcées</p> <ul style="list-style-type: none"> — — frontière poreuse ← flux de réfugiés Hutus (1994-1996) ← retour de Tutsis d'origine rwandaise après la victoire du FPR (à partir de 1994) ← flux de déplacés (Hutus rwandais et autochtones congolais) à partir de 1996 ← exode rural dû à l'occupation des campagnes par les guérillas | <p>Zones de non-droit et d'exploitation économique illicite</p> <ul style="list-style-type: none"> ☒ maquis pour les groupes armés ☒ exploitation de gisements miniers généralisée à partir de la Deuxième guerre congolaise (1998-2003) ☒ territoire libanisé car divisé en zones d'occupation |
|--|--|---|

Sources : voir bibliographie générale du mémoire

2. Le Kivu comme zone grise. Un conflit perpétué par la défaillance du contrôle étatique

2.1. La population civile comme première victime de l'instabilité régionale : violations des droits de l'Homme au Kivu

« À force de subir une guérilla sauvage, mon pays meurt dans l'oubli et dans l'amnésie internationale. Y'a cette tragédie humaine dont l'opinion se moque, pourtant la guerre au Congo a fait plus de 4 millions de morts »

Youssoupha, rappeur français d'origine congolaise, 2009

Comme dans la plupart des conflits d'aujourd'hui, et plus particulièrement les guerres intraétatiques, les populations civiles du Kivu sont les premières à subir la violence : en plus de se trouver au cœur des territoires de combat, et donc d'être au premier plan des affrontements armés, elles deviennent la cible systématique des belligérants dans l'Est congolais. Bien qu'ils soient, pour Justine Brabant, parfois accusés un peu vite et étiquetés trop souvent comme des sanguinaires sans foi ni loi, ces belligérants recrutent tout de même dans leurs rangs des enfants-soldats (*kadogos*), forcent des travailleurs à creuser pour eux dans les gisements miniers, et contribuent globalement à alimenter l'instabilité de la situation sécuritaire conduisant à une crise humanitaire de grande ampleur au Kivu.

Si le nombre exact de morts dans l'ensemble des conflits congolais depuis 1996 est sujet à des controverses, car en réalité pratiquement impossible à mesurer avec précision (Brabant, 2016, pages 165 à 169), il est très largement admis que les 4, 5, 6, voire 7 millions de victimes « n'ont pas été toutes tuées dans les affrontements mais plus par la faim et les maladies à cause du manque de médicaments, de soins, de vivres, ou enfin aux confiscations de leurs sources de survie » (Mopo Kobanda, 2006, pp.95-96). Le très lourd bilan humain est donc bien sûr davantage la conséquence de morts indirectes que de tués dans les combats. Cependant, les habitants kivutiens sont également menacés par les tirs des rebelles, que ce soit dans les combats entre groupes armés (en tant que victimes « collatérales ») mais surtout lorsque ceux-ci s'en prennent directement à eux : fréquemment accusés par tel ou tel groupe de soutenir l'ennemi, les populations deviennent la cible première des soldats qui commettent parfois des massacres de masse dans les villages. Ces tueries participent à une stratégie de terreur exercée par certains groupes armés sur des territoires entiers, et poussent souvent leurs habitants à s'enfuir, augmentant toujours plus le nombre de déplacés de guerre. Ces migrations forcées sont une menace de plus pour la situation sécuritaire, dans la mesure où elles accentuent la pénurie de ressources vitales (eau, nourriture, soins de santé) et la pression démographique. Comme l'indiquait le bulletin humanitaire pour la RDC de l'OCHA datant de janvier 2019, « la persistance de l'insécurité, le manque de moyens conséquents pour les acteurs sont, entre autres, des problèmes fragilisant la situation humanitaire du Nord-Kivu. À cela s'ajoute la volatilité de la crise accentuée par la cohabitation des déplacés et retournés dans la plupart des zones. [...] Puisque la violence peut exploser n'importe où et à n'importe quel moment, la population est souvent obligée de se déplacer à plusieurs reprises. [...] Au fur et à mesure que ce cycle de

violence et de déplacement se perpétue, les conditions de vie des ressortissants de la zone – à la fois déplacés et autochtones – ne cessent de s’empirer. La pression démographique exercée par les nouveaux arrivants sur la population locale fait en sorte que l’eau et les vivres se font de plus en plus rares. D’autant plus que, en ce qui concerne la nourriture, l’insécurité de la région rend l’accès de la population aux champs très limité. Et si l’agriculture locale manque de bras, les activités agricoles se réduisent sensiblement, les stocks en vivres s’épuisent vite, et la famine et malnutrition font leur apparition. » (OCHA, 2019, p.6).

Le climat d’insécurité dont il est ici question, et qui empêche l’accès aux champs agricoles, correspond aux multiples violences sexuelles perpétrées dans la région. Car en effet, au sein de provinces dépendantes de leur agriculture, « c’est là un autre phénomène récurrent : les paysannes isolées dans les champs sont faciles à agresser, et cela terrorise les villageois à tel point qu’ils cessent d’aller travailler, d’où des problèmes de famine » (Bofane & alli., 2015, p.72).

Violences sexuelles. La souffrance des femmes, un outil de déstabilisation sociale

« Il est une région où les agressions sexuelles semblent avoir atteint leur paroxysme : l’Est de la RDC. « Dans le cadre de mon mandat, qui concerne les violences contre les femmes, la situation dans les deux Kivu est la pire des crises que j’aie rencontrées jusqu’ici », se désolait Yakin Ertürk, rapporteur spécial du Conseil des droits de l’Homme de l’ONU, en juillet 2007. » (*Ibid*, p.23). Ce phénomène d’insécurité permanente pour les femmes de la région depuis la Première guerre a conduit le gynécologue Denis Mukwege, originaire du Sud-Kivu, à se spécialiser dans le traitement des victimes de viols. Celui-ci affirmait : « Notre pays recèle des matières premières que le monde industriel désire, et quand au début du XXIème siècle, les multinationales de l’électronique réclamaient du coltan à tout prix, on a vu s’établir un marché illégal qui encourageait le recours à la violence. Les armées et d’innombrables milices s’emparèrent du pouvoir dans ces eldorados et les bénéfices des ventes permettaient d’acheter encore plus d’armes. Le moment où ce commerce a pris son envol coïncide avec les premières violences à l’égard des femmes... » (Mukwege, in Bofane & alli., 2015, p.11).

S’il est évident pour le docteur que « les congolais ne sont pas des violeurs congénitaux », il apparaît bien que depuis vingt ans, « dans cette société en manque de repères, le crime sexuel s’est banalisé » (Bofane & alli., 2015, p.29). Les viols se font souvent avec une extrême brutalité, et constituent selon Mukwege une véritable « arme de guerre » qui répond à la stratégie de domination du territoire par les guérillas. En effet, en plus d’avoir bien sûr un impact considérable sur les victimes d’un point de vue psychologique, c’est tout le tissu social des communautés qui est détruit lorsque ces violences se commettent aux yeux de tous. Le but final pouvant être le dépeuplement des autochtones des zones en question : « observateur attentif de la vie villageoise, Mukwege sait que « l’homme qui a assisté au viol de sa femme risque de devenir impuissant lui-même, frappé de dépression, incapable non seulement de travailler mais aussi de se reproduire... Même si les hommes ont été épargnés, ils ne peuvent plus contribuer au renouvellement de la population. Ils sont donc victimes d’une sorte d’arme démographique : toute guerre vise, *in fine*, à réduire votre ennemi sur le plan du nombre. Ici, la

destruction est opérée au moyen du sexe. Et cela marche... Hyper bien. » » (Braeckman, 2016, p.97). Les sévices sexuels affectent donc l'ensemble de l'entourage des victimes, et cette politique de terreur et d'assujettissement des populations amorcée par les soldats, rebelles ou officiels, n'est pas due au hasard pour Mukwege : ils cherchent bien à s'emparer définitivement du contrôle des territoires, voire même à se venger des défiances à l'encontre de leur domination. En effet, « les violences sexuelles feraient [également] partie d'une politique délibérée de représailles à l'encontre d'une population hostile à l'occupation étrangère, une politique de vengeance en quelque sorte... » (Bofane & alli., 2015, p.63).

Cependant, les viols ne sont pas uniquement le fruit d'une volonté de déstabilisation des familles et villages pour entretenir la peur car ce ne sont pas seulement les hommes en armes qui les commettent. Comme me l'ont précisé les médecins Jacques Bruna et Bernard Crézé, qui connaissent bien la situation du Kivu, il n'y a effectivement pas que des « viols de guerre », et les violences sexuelles ne sont pas exclusives au conflit même si elles en sont l'une des principales manifestations sur les habitants. La théorie de Mukwege pouvant donc être remise en cause²¹, cette réalité peut s'expliquer par l'effondrement de l'éducation et la « crise sociale » affectant le Kivu : en effet, au sein d'un « environnement culturel de type patriarcal », « le phénomène est bien plus vaste et sérieusement ancré, et l'état de guerre [...] sert désormais d'excuse. Depuis 2011, le nombre de viols « civils » a bondi, plus de 77% des agressions répertoriées en 2013 ont été perpétrées par des non-militaires [...]. Autrement dit, il ne suffit pas que les conflits s'éteignent pour que ces monstrueuses parenthèses se referment. » (*Ibid*, pp.27-28). Finalement, le viol ne devient « plus seulement une arme de guerre, mais l'une des dérives d'une paix précaire fondée sur l'impunité » (*Ibid*, p.66). En effet, comme nous le verrons par la suite, l'impunité est l'un des problèmes majeurs du Kivu et des tentatives échouées de résolution du conflit (dialogues de paix, accords multipartites).

Quoi qu'il en soit, par des militaires ou bien même par leur entourage, environ 500 000 femmes auraient été violées depuis la fin des années 1990, et Mukwege en aurait soigné plus de 42 000 dans son hôpital de Panzi (à Bukavu) entre 1999 et 2014. Ces chiffres ont amené des observateurs et ONG à surnommer la RDC « capitale mondiale du viol » ou « République dramatique du Congo » (*Ibid*, p.25). Le virus Ebola a même aggravé le « drame » congolais depuis 2018 surtout.

Épidémie d'Ebola

« Berceau d'Ebola depuis 1976, la RDC en est à sa dixième épidémie, qui constitue également la deuxième épidémie la plus meurtrière jamais enregistrée dans le monde, après celle de 2014, qui a fait 11 000 victimes en Afrique de l'Ouest. » (Echos de la Monusco, n°87, 2019, p.15). Aux menaces représentées par la prolifération des groupes armés qui continuent leurs exactions sur les civils dans les provinces de l'Est s'ajoutent donc des problèmes sanitaires et des épidémies comme le paludisme, le choléra et Ebola, qui ont pour cause l'effondrement des

²¹ Notamment par Maria Eriksson Baaz & Maria Stern dans leur étude *Sexual Violence as a Weapon of War ? Perceptions, Prescriptions, Problems in the Congo and Beyond*, London and New York, Zed Books, 2013 (cité dans Brabant, 2016, p.183).

structures de santé et le manque de moyens dans le secteur de l'hygiène et de la santé. Dans le compte-rendu de la MONUSCO daté du 27 février 2019, les chiffres suivants étaient avancés : 872 cas d'Ebola confirmés ou probables dans le Nord-Kivu et l'Ituri (plus au Nord) depuis août 2018 pour 548 décès. Les centres de soins établis par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ou par des ONG depuis 2018 ont même été la cible d'attaques de la part notamment de l'*Allied Democratic Forces* (ADF), guérilla ougandaise installée en RDC²². Ces attaques visaient délibérément à renverser une nouvelle fois l'équilibre social kivitien que tentent de restaurer les médecins en luttant contre les maladies. Cependant, il s'avère que les attaques de personnel, qui ont forcé l'évacuation de médecins, ont pu être aussi perpétrées par des jeunes issus des populations locales accusant les militaires congolais, la MONUSCO, et globalement l'Occident d'être à l'origine ou complices de tueries. Ainsi, ce contexte est vu comme étant « la riposte la plus complexe de l'histoire » du virus Ebola en raison du difficile contexte sécuritaire empêchant la prise en charge de toutes les victimes. De plus, si Ebola « ajoute une couche de souffrance et de colère » au Kivu, il apparaît que les habitants craignent généralement moins la maladie que les attaques armées, leur comportement pouvant aller jusqu'à la réticence à l'idée de se faire soigner (article *Le Monde*, 27/12/18). Par conséquent, la prévention et le traitement sont d'autant plus compliqués, même si bien sûr, en plus des médecins travaillant pour le compte de l'OMS et des Nations Unies, de nombreux acteurs humanitaires (ONG, associations militantes et de défense des droits de l'Homme, médecins bénévoles) sont engagés dans la région pour tenter de soigner les populations et d'aider à la stabilisation sociale.

Au total, les multiples atteintes aux droits de l'Homme à l'encontre des congolais, ainsi que les épidémies qui frappent le pays, alimentent la crise humanitaire. Selon l'OCHA, qui précisait en 2017 que « le contexte reste marqué par une forte vulnérabilité des populations, conséquence de décennies d'instabilité sécuritaire locale et régionale, surtout à l'Est », les trois problématiques humanitaires majeures en RDC sont : la vulnérabilité aiguë causée par la perte d'accès aux biens, services de base et moyens de subsistance ; les atteintes au droit à la vie, à la dignité et à l'intégrité de la personne ; les épidémies, la malnutrition aiguë et l'urgence alimentaire. Selon l'agence donc, en plus des mouvements massifs de populations et des graves problèmes de protection, l'intensification des conflits armés a entraîné une perte d'accès aux biens et services de base ainsi qu'une hausse de l'insécurité alimentaire. Au total, le nombre de personnes dans le besoin d'assistance dans l'ensemble de la RDC s'élevait à 9,2 millions de personnes en 2017, dont 5,6 millions d'enfants. Les deux provinces les plus affectées, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, en comptaient respectivement 2,2 et 1,5 millions ainsi que 182 000 et 82 500 réfugiés. La RDC serait également le pays africain comptant le plus de personnes déplacées internes (PDI) avec 4,1 millions ; enfin, deux millions de personnes nécessiteraient une « protection spécifique » du fait des conflits et violences (OCHA, 2017). Selon le rapport du BCNUDH sur les principales tendances des violations des droits de l'Homme en janvier 2019, le Nord-Kivu était la province la plus affectée avec 187 violations contre 40 au Sud-Kivu (sur un total de 574 pour l'ensemble du pays). Il s'avère ainsi que près de 70% de ces violations

²² Selon le rapport de l'OCHA « Aperçu des besoins humanitaires en RDC, 2017 », le pays est le troisième au monde en termes d'incidents sécuritaires visant les ONG.

ont été commises dans les provinces où sévit le conflit armé, avec au moins 120 civils tués pour ce seul mois de janvier (le Nord-Kivu et le Sud-Kivu n'étant pas considérés comme les deux seules provinces congolaises en conflit : il faut y rajouter le Kasai ou encore le Maniema).

Carte 5 :

L'Est du Congo entre insécurité et crise humanitaire



Source : BERGHEZAN G., 2013, p.2 (voir bibliographie)

Cette carte illustre la crise humanitaire de l'Est congolais en représentant notamment le nombre de personnes dans le besoin par province ainsi les flux de réfugiés venant des pays voisins.

On l'a vu, loin d'être une guerre « classique » où deux camps armés s'affrontent en périphérie des zones habitées, le conflit au Kivu se déroule au cœur de la vie des civils, dans leur quotidien : les milices s'acharnent sur hommes, femmes et enfants pour asseoir leur emprise, et placent ainsi la région sur la carte des crises humanitaires mondiales. « Toutes les principales parties belligérantes impliquées dans l'exploitation et le commerce des minerais dans l'Est de la RDC ont commis de graves atteintes aux droits de l'Homme » (*Global Witness*, 2009, p.22). Leurs velléités de prise de pouvoir et de contrôle des richesses se retournent donc contre les populations rurales et urbaines, en alimentant le circuit de violence. En effet, les vengeances deviennent monnaie courante : si par exemple des Interahamwe ou FDLR attaquent un village, les Maï-Maï organisent leurs représailles, parfois sur les civils rwandophones, et ainsi de suite. Des rivalités entre groupes ethniques et communautés paysannes peuvent donc être exacerbées par les rebelles, et, loin d'être la norme, rajouter une étincelle à la conflictualité. Comme l'a souligné Justine Brabant (2016), la population civile peut avoir plusieurs raisons de prendre les armes : sortir d'une situation de précarité, venger la mort de son entourage, tenter de monter dans la hiérarchie socioéconomique ou bien militaire... En effet, il ne faut pas oublier que la pauvreté frappe durement la région, et nombreux sont ceux qui veulent échapper à des conditions de vie et de travail extrêmement rudes : dans les mines, les creuseurs sont parfois forcés à travailler pour les militaires, et peuvent connaître de graves problèmes de santé par la suite. Dans ce contexte, (re)prendre les armes peut rapidement devenir une activité lucrative et amplifier le « climat de violence, de représailles et de menaces, qui fragilise et traumatise la population civile » (OCHA, 2017, p.6).

Engagée dans la dénonciation de la crise humanitaire causée par l'exploitation illicite des minerais, l'association « Du sang dans nos portables/SOS Congo » précise sur son site internet *portablesdusang.com* que « les ressources minières du Congo représentent une immense richesse mais l'argent issu de la vente du coltan est investi dans l'armement des groupes armés au lieu de profiter à la population pour répondre à ses besoins les plus élémentaires qui portent évidemment sur la scolarisation, la santé, l'alimentation... ». Pour préciser cette affirmation, ce sont bien les rebelles ou soldats des FARDC indisciplinés qui contrôlent les mines et profitent de leurs bénéfices pour acheter leurs armes, et non une quelconque autorité qui aiderait financièrement ces groupes armés au lieu de redistribuer l'argent à la population, comme le sous-entend l'association : vu que l'Etat manque très clairement d'emprise sur la région, il est incapable d'assurer ses fonctions régaliennes, parmi lesquelles la collecte des impôts et la redistribution des revenus. En tout cas, cet engagement associatif montre qu'il existe un réel intérêt pour la résolution du conflit de l'Est congolais, en Europe mais aussi aux Etats-Unis avec des associations comme *Friends of the Congo* ou *Raise Hope for Congo*. Cela prouve une nouvelle fois que la guerre n'est pas réellement « oubliée » même si elle peut demeurer méconnue ; l'intérêt pour la question des minerais de sang est notamment porté par la diaspora congolaise en Occident qui sensibilise l'opinion publique sur le manque de pouvoir de Kinshasa qui profite aux milices exploitant les richesses du pays. De leur côté, les auteurs du livre *Le viol. Une arme de terreur* (2015) affirmaient : « Loin de nous l'idée de verser dans le « congo-pessimisme » [...] mais soyons conscients qu'il est parsemé d'embûches, le chemin qui mène vers une société apaisée. « Avec le Congo, rien n'est jamais fini, prévient Colette Braeckman. On croit que rien n'est pire que la dictature, erreur, après il peut y avoir la guerre, la partition

du pays, l'invasion. On pense alors que rien n'est pire que la guerre, c'est faux, on peut encore avoir la violence, la prédation, le viol. Au Congo, les malheurs ne se remplacent pas les uns par les autres, ils s'accumulent. » » (Bofane & alli., 2015, p.30). En témoignent les cas de kidnapping qui sont venus s'ajouter aux crimes déjà énumérés : la ville de Goma a en effet été baptisée « capitale du kidnapping » en raison des assassinats et enlèvements qui y sont devenus fréquents (reportage ARTE, 2018). Selon le « Baromètre sécuritaire du Kivu », une base de données établie conjointement par l'ONG *Human Rights Watch* et le Groupe d'Etudes sur le Congo (GEC) dirigé par le chercheur américain Jason Stearns, 40 kidnappings avec demande de rançon auraient été commis rien qu'entre mars et mai 2019. Cette insécurité grandissante fait ainsi du Nord-Kivu, mais aussi du Sud-Kivu, qualifié lui de « territoire conflictuel dominé par une nébuleuse complexe de groupes armés qui reflète des compétitions économiques et politiques par la violence » (Batory & Vircoulon, 2019, p.7), des zones de non-droit.

En effet, le maintien de la conflictualité et des violences au Kivu aujourd'hui n'est possible qu'en raison de l'absence de l'Etat central. Ce facteur est notamment à l'origine du manque de services de base nécessaires aux soins de la population car comme l'expliquait Mopo Kobanda, « le pillage et l'exploitation des ressources naturelles et autres biens perpétrés dans un contexte de conflit armé entraînent des conséquences désastreuses tant sur les populations que sur les structures même des Etats victimes » (2006, p.82). Par conséquent, les habitants se retrouvent bel et bien livrés à eux-mêmes alors qu'ils sont gravement atteints par la pauvreté économique, sanitaire, éducationnelle, et totalement soumis aux forces rebelles ou aux militaires qui les brutalisent. Pour l'OCHA, « la cause première de vulnérabilité sociale en RDC est la faiblesse de l'Etat de droit et les problèmes de gouvernance, qui placent la RDC en 48^{ème} place sur 54 pays au classement de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique » (OCHA, 2017, p.15).

Finalement, comme l'a clamé Mukwege, désigné en avril 2019 « africain le plus influent » par l'hebdomadaire *Jeune Afrique*²³, lors d'un discours au Parlement européen de Strasbourg suite à la remise de son prix Sakharov en 2014 : « Dans le reste du monde, chacun se soulèverait d'indignation, mais dans la société congolaise en perte de repères, les atrocités de masse passent dans l'actualité comme de simples faits divers où la loi de seigneurs de guerre continue à s'imposer en l'absence d'un Etat de droit ».

²³ Pour *Jeune Afrique*, Mukwege « a popularisé la notion du « viol comme arme de guerre », suscité un mouvement humanitaire pour s'y opposer », et il défend l'idée d'un Tribunal pénal international pour la RDC. L'hebdomadaire soulignait également qu'il est le premier ressortissant d'un pays subsaharien francophone à remporter un Prix Nobel (2018).

2.2. Institutionnalisation des groupes armés et ingérence des Etats voisins. Les acteurs au cœur de la guerre

Si les sources divergent parfois sur le nombre de groupes armés présents au Kivu, c'est parce qu'ils ne cessent de se renouveler : certains disparaissent pendant que d'autres apparaissent ou fusionnent, se scindent, changent de nom, d'alliés, ou d'ennemis. Par conséquent, « le tableau des groupes armés de l'Est congolais est d'une incroyable complexité » (Berghezan, 2013, p.5). En effet, les milices « se créent et disparaissent, des alliances se forment et se dissolvent » (*Global Witness*, 2009, p.18). Ces évolutions rapides et très difficiles à analyser dans leur ensemble s'ancrent dans la zone grise de l'Est qui perdure en raison de la défaillance étatique permise par la prise de pouvoir de leaders opposés au gouvernement kabiliste. Ceux-ci tentent de recruter le plus de soldats possibles afin d'asseoir leur emprise sur des portions de territoires, riches en minerais bien sûr, qui deviennent parfois très larges. Par conséquent, ce sont eux qui contrôlent ces zones et y exercent leur autorité *de facto*, se substituant par là à l'Etat censé régir.

Mais il faut souligner que le pouvoir économique et financier est rarement le but premier des guérillas, du moins à leur création. Car effectivement, « nombre des groupes armés présents dans l'Est de la RDC ont au départ été constitués en réaction à divers facteurs complexes dont l'origine était souvent ancrée dans la dynamique locale : perception d'une exclusion en raison de l'appartenance ethnique ou de l'origine régionale, conflits autour de la propriété foncière, insécurité et incapacité des pouvoirs publics à assurer la primauté du droit. Au fil du temps, certains de ces groupes armés se sont détournés de leurs objectifs initiaux sous les effets conjugués de la corruption et de l'opportunisme politique et économique. Ayant réussi, par la violence, à s'emparer de territoires avec une relative facilité, ils ont tenté de substituer ou de prendre possession des structures étatiques et de bénéficier de la richesse minérale qu'ils ont ainsi trouvée dans les zones désormais placées sous leur contrôle. » (*Ibid*). Les chercheurs français Jean Batory et Thierry Vircoulon y voient « une dérive criminelle classique des groupes armés dans l'Est du pays » (2019, p.14). Si les causes sont multiples, le résultat finit toujours par être l'affaiblissement encore aggravé de l'Etat congolais. Les mouvements armés se sont ainsi multipliés depuis les années 1990 au Kivu : les habitants ont vu se succéder entre autres l'AFDL, les Maï-Maï, les FDLR et Interahamwe, le RCD, le CNDP, le M23, le NDC... Aujourd'hui, c'est surtout l'ADF qui pose problème car elle a le contrôle sur de larges parties forestières du Nord-Kivu et de l'Ituri, traumatisant les civils. Cette abondance d'acteurs politico-militaires insurgés explique l'énorme instabilité ; par ailleurs, « la fluidité et la volatilité des alliances rendent impossibles un système stable de coalitions armées, et renouvellent en permanence la combinaison des partenariats guerriers, favorisant même des alliances contre nature. [...] L'extrême volatilité de ces partenariats guerriers s'explique par la multiplicité des groupes armés et par les stratégies opportunistes et à court terme de leurs leaders » (*Ibid*, pp.21-27).

Comme l'affirmait Thierry Vircoulon dans une émission consacrée à « l'impossible intégration des milices » en Afrique (France Cultures, 14/03/19), le constat généralisé à de nombreux pays sur l'inflation du nombre de ces milices est bien « le symptôme de l'affaiblissement de nombreux Etats africains qui ne sont plus en mesure d'assurer la sécurité de leur population et le contrôle de certaines parties de leur territoire ». Les guérillas naissent donc dans « les

interstices des Etats qui deviennent parfois des vides d'Etat », comme le Sud-Kivu où « les groupes armés sont une partie intégrante du système économique et politique de la province, et sont les symptômes d'une gouvernance par la violence et la prédation » (Battory & Vircoulon, 2019, p.3). La RDC fait ainsi partie des Etats faillis du continent africain – continent qui en comptait le plus en 2011, avec également le Tchad, le Soudan (avant la sécession sud-soudanaise en 2013), la Côte d'Ivoire, la Somalie, le Zimbabwe, la République centrafricaine et l'Ouganda (*Foreign Policy*, 2011, cité dans Minassian, 2011). Pour Vircoulon, il faut distinguer quatre réalités lorsque l'on parle de milices, qui font donc partie du système de gouvernance locale, notamment quand elles sont en place depuis longtemps :

- des auteurs de banditisme (souvent dans des zones rurales, marginalisées ou défavorisées)
- des paramilitaires (qui mobilisent certains membres de la société civile)
- des milices d'autodéfense
- des groupes armés et mouvements politico-militaires voulant renverser le pouvoir en place.

Au Kivu, on observe la présence de ces quatre types d'acteurs, certains se recoupant entre eux alors que tous pratiquent des actes de banditisme. « En RDC, toute personne possédant une arme est susceptible de devenir seigneur de guerre » (Bofane & alli., 2015, p.126). Pour Georges Berghezan, chercheur au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), « en plus des groupes dits « étrangers », deux types de mouvements armés sont apparus durant [la Deuxième guerre congolaise] : ceux qui collaboraient avec les envahisseurs, notamment le RCD-Goma²⁴ et ses diverses scissions, et ceux qui s'y opposaient, généralement unis sous la bannière des Maï-Maï » (2013, p.29). L'absence de souveraineté étatique, engendrée par le contrôle des rebelles, peut même au final devenir une raison pour constituer un autre mouvement armé : en effet, l'année 2017 a vu la création d'un nouveau groupe nommé Coalition nationale du peuple pour la souveraineté du Congo (CNPSC). Ce patronyme démontre ainsi ce manque de gouvernance²⁵, qui peut aussi servir de prétexte aux Etats voisins pour maintenir leur emprise depuis la Deuxième guerre : « leurs troupes [rwandaise, ougandaise, burundaise] ne seraient sur le sol congolais qu'en attendant la constitution d'un pouvoir congolais suffisamment fort pour garantir leurs frontières » (Barnes, 1999, p.128). Un autre prétexte pour le Rwanda a été, et est toujours, la présence des FDLR en RDC, qui auraient encore, selon Kigali, entre 1100 et 1400 combattants Hutus dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu (article RFI, 04/02/19). Pour Berghezan, « l'élimination de cette milice [les FDLR] apparaît donc incontournable pour mettre fin à l'ingérence du Rwanda en RDC, elle-même en grande partie à la base de l'instabilité qui gangrène tout l'Est du pays » (2013, p.12). L'ingérence des pays étrangers n'est en effet jamais très loin, et, lorsqu'ils ne les combattent pas, ils appuient aujourd'hui encore certaines milices au Congo. Comme a pu le dire Pourtier,

²⁴ Une « fraction » du RCD.

²⁵ Une autre coalition de groupes armés aurait été nommée « Alliance des patriotes contre la balkanisation du Congo » (APBC) (Berghezan, 2013, p.18). Ce nom témoigne également de la prise de conscience des congolais à propos de l'implosion de leur pays, la balkanisation (terme pas exactement synonyme de libanisation mais ayant des points communs) étant un phénomène géopolitique qu'ils souhaitent éviter. Et ce, même si leur moyen d'y arriver reste la lutte armée.

« le Rwanda est un acteur essentiel de la guerre du Kivu. Non seulement parce que la déstabilisation de l'Est de la RDC est la conséquence directe de ses problèmes internes, mais aussi parce que Kigali essaye d'exercer un contrôle sur l'Est du Kivu, tant pour sa sécurité que pour s'approprier des terres et des ressources minières » (2009, p.6). Nous reviendrons en troisième partie sur ce point très important, qui illustre le théâtre géopolitique particulièrement complexe reflétant des intérêts cachés dans les Grands Lacs. À l'échelle du seul Kivu, les jeux d'alliances (qui sont toutes des alliances de circonstances, donc éphémères) et les stratégies mouvantes des mouvements armés, dont la position n'est pas toujours évidente à cerner, engendrent ce que *Global Witness* a qualifié d'anarchie (2009, p.29).

Cette anarchie est explicitée par Justine Brabant : « des soldats de l'armée régulière qui, entre les combats, discutent avec leurs adversaires pour les convaincre de rejoindre leurs rangs. Des combattants qui affrontent les troupes régulières mais assurent ne pas être des rebelles, et qui chassent les autorités locales des zones qu'ils contrôlent pour mieux reproduire les pratiques des administrations d'Etat, du contrôle des documents d'identité aux « taxes » diverses. [...] Des groupes armés irréguliers aux rangs de l'armée nationale, il n'y a parfois qu'un pas – qui, de surcroît, se franchit dans les deux sens. Et, à l'inverse, se déclarer « citoyens » comme les Rayia Mutomboki ou « patriotes » comme les Mai-Mai n'empêche pas, à l'occasion, de combattre l'armée de son pays. » (2016, p.122). À l'instar d'Andrew Scott qui a également sillonné le Kivu, la chercheuse remet en cause la théorie du modèle de prédation des minerais comme seule et unique motivation (et comme but premier) des groupes armés, qui répondent pour elle à d'autres aspirations en tant que milices d'autodéfense. En raison de la longue durée de la guerre, toute une génération de congolais ne connaît que la lutte armée comme moyen de résistance et d'obtention matérialiste au sein d'un territoire dépourvu d'institutions légitimes : « exercer la violence, pour une grande partie de la jeunesse des Kivus, ne signifie pas combattre un pouvoir ou un système, mais tenter de s'y faire une meilleure place » (*Ibid*, p.223). Cela fait écho aux propos de William Barnes qui affirmait déjà que « le recours à la force est de plus en plus considéré comme le meilleur moyen de réaliser les ambitions individuelles ou l'accès à un confort matériel minimum » (1999, p.134). Cette « génération déboussolée » (Bofane & alli., 2015, p.28) qui prend les armes affirme paradoxalement : « la paix doit revenir au pays mais je ne l'ai jamais connue » (témoignage d'une combattante dans le documentaire de S. Lamorré, 2014). L'armement de la population civile renforce une situation de chaos due « à l'effritement de l'autorité publique dans une grande partie du territoire de la République et l'incapacité des forces de l'ordre à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens » (Mopo Kobanda, 2006, p.182). Pour Batory et Vircoulon, le territoire de Fizi, le plus méridional du Sud-Kivu, est la « zone la plus grise de la province », avec notamment les Mai-Mai Yakutumba qui pratiquent des actes de piraterie sur le lac Tanganyika (2019, p.13). Les deux chercheurs affirment que la crise électorale burundaise de 2015 n'a rien arrangé car en plus des réfugiés qui ont afflué vers le Sud-Kivu voisin, la province est le « champ de bataille régional » où s'affrontent le régime de Bujumbura et son opposition (à travers des groupes armés comme le Forebu et le *Red Tabara*). L'Est congolais peut donc être en proie à l'ingérence d'Etats voisins qui souhaitent maintenir une instabilité dans ses propres intérêts (Rwanda, Ouganda), mais également devenir le théâtre « malheureux » d'affrontements étrangers car il devient le lieu de refuge des

contestataires d'un régime qui traverse la frontière pour les neutraliser (Rwanda dans les années 1990, Burundi aujourd'hui).

Lorsqu'ils s'installent dans un territoire de manière pérenne, les groupes armés deviennent les autorités de fait et, comme l'a dit Brabant, gèrent la nouvelle administration. Ils n'ont pourtant pas pour ambition de faire sécession de la RDC, c'est-à-dire de créer un nouvel Etat, mais ils considèrent être la seule et unique entité légitime alors même que la communauté internationale ne les reconnaît pas. Il s'agit donc bien de la « désintégration d'un Etat lors d'une guerre civile » (Rosière, 2007, p.214) qui correspond à une libanisation car l'Etat congolais a implosé. Cette situation est en place depuis la Deuxième guerre du Congo, lorsque les rebelles du RCD et ceux du MLC, entre autres, contrôlaient des territoires immenses. La RDC est donc « libanisée » depuis 2002 surtout, année où les zones soumises aux guérillas étaient les plus vastes (voir cartes dans Rosière, 2006, p.247, et rapport « Mapping », 2010, p.221). Au Kivu, tous les mouvements insurrectionnels ne s'en prennent pas à la population des territoires contrôlés : à l'instar des Maï-Maï ou Rayia Mutomboki, certains comme le NDC clament qu'ils sont là pour protéger les populations civiles. Si cela peut être avéré, il faut tout de même prendre conscience que ce sont également ces groupes qui amènent parfois indirectement le danger pour les habitants car leurs ennemis lancent des raids dans les territoires en question. Ce paradoxe est souligné par Brabant, qui a comparé les groupes comme le NDC à la mafia car ils demandent des taxes en échange de la protection alors qu'il n'y aurait pas d'ennui pour les civils sans leur présence (2016, p.145). Certains « entrepreneurs politico-militaires », lorsqu'ils sont plus ambitieux, ont pour but de remplacer le président, à l'instar de Laurent-Désiré Kabila en 1997. Brabant précisait que ce n'est pas une spécialité congolaise, en citant une chercheuse qui travaillait sur le Tchad mais dont l'analyse était également applicable au Kivu : « Les entrepreneurs politico-militaires ne s'insurgent pas contre l'Etat. Ils cherchent à en prendre le contrôle en empruntant le chemin tracé par leurs prédécesseurs : celui qui va du maquis au Palais présidentiel » (Debos, 2013, citée dans Brabant, 2016, p.157). Tous ces phénomènes observables dans l'Est congolais, qui ont poussé les chercheurs comme Mopo Kobanda à parler d'occupés et d'occupants depuis la « grande guerre d'Afrique », caractérisent un contexte où les forces en présence ne tiennent compte ni de la charte des Nations Unies sur la souveraineté des pays ni du droit (droit international humanitaire, droit de la guerre) dans cet Etat failli. D'autant plus que les Casques bleus de la MONUSCO sont souvent aussi impuissants que le gouvernement congolais dans cette zone grise où la justice est assurée par des autorités locales autoproclamées qui maintiennent le climat d'insécurité. Comme nous allons le voir dans la prochaine sous-partie, les soldats de l'ONU et ceux de l'armée congolaise peinent énormément à agir efficacement dans la zone grise du Kivu.

Les groupes rebelles se sont donc multipliés depuis les conflits des années 1990, au point de faire véritablement partie du paysage politique et même de devenir la norme au Kivu. En effet, les leaders contestataires du régime de Kinshasa prennent les armes, cherchent à contrôler des territoires locaux, et finissent parfois par vouloir renverser le chef de l'Etat par la guerre. D'autres groupes deviennent des partis d'opposition, certains sont étrangers et adversaires ou bien alliés des régimes voisins, et au final, dans une région où l'on accède rarement au pouvoir de manière démocratique, la réalité de millions d'habitants est celle de la guerre. Comme l'affirmait le géopolitologue français Jean-Christophe Victor en 1998 : « Le massacre est

devenu ici un mode de conquête du pouvoir » (*Le Dessous des Cartes*, 1998). En RDC, les moins de 15 ans représentent près de la moitié de la population ; les Grands Lacs sont ainsi ancrés comme théâtre d'affrontements permanents dans la mentalité des jeunes générations qui n'ont jamais connu la paix au Kivu. Stéphane Rosière décrivait même le Kivu comme une « région où le « nettoyage²⁶ » fait plus ou moins partie de la routine » et où « la terreur est devenue la règle » (2006, pp.253-255).

2.3. La faiblesse des institutions de l'Etat et des forces de l'ONU, frein à l'amélioration de la situation sécuritaire

« Sans l'aide du gouvernement, nous ne pouvons pas lutter sur tous les fronts. Et il est loin le gouvernement. Très, très loin. » (Simon & Van Hamme, 2018, p.41). L'impuissance, voire l'indifférence, de Kinshasa à l'égard du Kivu, son réel éloignement physique et symbolique, fait de la région une zone grise isolée du reste du pays par une frontière marquée entre territoire contrôlé par le gouvernement central et zone insurgée. À tous les égards, Kigali, Kampala (capitale ougandaise), voire Bujumbura (capitale burundaise), se trouvent bien plus proches de cette zone de non-droit et de ses hostilités ; cela explique l'influence et le contrôle dont ces Etats jouissent au Kivu car leurs instances politiques et militaires sont bien plus à même d'y intervenir. Le docteur Crézé m'a affirmé que des militaires rwandais traversaient encore la frontière sans se faire déranger, ce qui fait du Kivu une terre d'occupation. Ce territoire que l'on pourrait qualifier d'apatride est le lieu d'une guerre « moderne », au sens où les lignes de front, comme le souligne Brabant, ne sont pas clairement définies entre un camp et un autre : « Les violences au Congo aujourd'hui ne se réduisent pas à deux forces ennemies et une ligne de combat entre elles : il existe plutôt, ça et là, sur un territoire théoriquement administré par l'Etat congolais, des îlots qui échappent à son contrôle, où des chefs de guerre ont mobilisé suffisamment d'hommes et d'armes pour faire leur loi : « protéger » mais aussi piller et taxer. » (2016, pp.108-109). En effet, comme nous l'avons dit précédemment, les groupes armés se substituent aux institutions étatiques et régissent par la force. Il s'agit donc bien d'une occupation car, les affrontements armés n'ayant pas lieu tous les jours, la « tranquillité » gagne parfois les territoires des deux provinces pendant un certain temps, avant que les combats ne reprennent. Pourtant, la violence, qu'elle soit physique ou psychologique, est incorporée dans la société de l'Est congolais sans que les hautes instances étatiques ne puissent y remédier.

L'occupation des Kivus par les groupes armés affiliés aux Etats étrangers, ou au contraire en opposition avec eux, a contribué à la défaillance du régime de Kinshasa, incapable de répondre à cette menace, et la déliquescence de l'Etat congolais est elle-même présentée comme un « vecteur d'instabilité » car par la suite, elle a permis aux milices d'entretenir la crise politique, sécuritaire, sociale, économique. Les Maï-Maï ont eux-mêmes « profité » de l'absence de l'Etat et de forces de sécurité compétentes pour se constituer (ou plutôt consolider leur présence) en réaction aux exactions des FARDC et FDLR. « Le phénomène des Maï-Maï s'est développé en

²⁶ Si son livre est consacré au « nettoyage ethnique », Rosière parlait précisément de « nettoyages de prédation en Afrique noire ».

réaction à l'invasion rwando-ougandaise entre 1998 et 2003. Le retrait des forces d'occupation n'a pourtant nullement marqué son déclin, bien au contraire. Mobilisés au départ au nom de la défense de leur communauté (face aux armées ou aux groupes armés étrangers, puis face aux milices des communautés ressenties comme rivales), les groupes de Mai-Mai ont mal vécu leur désarmement et leur démobilisation. L'échec de la plupart des combattants à s'intégrer dans les FARDC ou à retourner dans la vie civile les a poussés à reprendre le maquis » (Berghezan, 2018, p.4). En effet, lorsque des rebelles rendent les armes, alors le problème de la réinsertion sociale se pose. Comme le souligne Georges Berghezan, le manque d'opportunités, notamment le chômage des jeunes, peut conduire à la frustration d'ex-combattants qui n'ont parfois d'autre choix que de retourner à leur ancienne vie. « Pour beaucoup de ces jeunes, l'arme est devenue un outil de survie dont ils ne pourraient se passer. [...] Tant qu'ils auront le choix entre une vie misérable et l'usage de la violence, qui leur permettrait de se nourrir, mais aussi d'acquérir un certain statut social, il est clair que l'appel des armes continuera à être entendu » (Berghezan, 2013, pp.30-31). La MONUSCO, tout comme les représentants congolais aux Nations Unies, accordent donc une grande importance au processus onusien dit DDR, pour « Désarmement, Démobilisation, Réinsertion », programme dont le but est la paix à long terme : « la RDC a sollicité auprès de la communauté internationale de soutenir le processus de désarmement volontaire pour que les combattants, qui se rendent en déposant les armes, puissent bénéficier de l'encadrement nécessaire dont ils ont besoin pour leur réinsertion sociale » (Echos de la Monusco, n°87, 2019, p.8). Cependant, l'intégration d'anciens rebelles dans l'armée régulière congolaise, solution longtemps employée, ne doit pas conduire à l'impunité au nom de la réconciliation, comme cela a déjà été le cas à différentes reprises en RDC depuis la fin de la Deuxième guerre.

En effet, comment réellement « réconcilier » si des combattants qui ont commis de graves crimes se retrouvent généraux officiels quelques mois plus tard ? Comment, dans ces cas-là, améliorer la discipline au sein des FARDC ? Ce problème est régulièrement pointé du doigt, et l'impunité trop souvent accordée est un message alarmant envoyé à une population qui ne peut plus croire en la justice des institutions de son pays, et qui accuse : « il faut tuer 1000 personnes pour devenir général au Congo » (témoignage d'un pasteur kivutien dans le documentaire de T. Michel, 2015). En RDC, « l'impunité s'est imposée comme la règle pour accéder et se maintenir au pouvoir » (Bofane & alli., 2015, p.98). Cela vient du fait que le secteur judiciaire fait partie des premiers affectés par la faillite de la RDC car des institutions faibles ne sont pas en mesure de rendre la justice, surtout dans un pays qui a connu trente ans de dictature suite à l'indépendance. La défaillance de l'Etat entraîne donc forcément la défaillance de la justice. Pour Mopo Kobanda, « les instruments juridiques congolais hérités de la colonisation, qui n'ont pas subi de réformes en profondeur, sont inappropriés et presque archaïques, et n'offrent pas un cadre législatif et institutionnel favorable à l'administration d'une justice transparente, impartiale, efficace, adéquate et indépendante du pouvoir politique » (2006, p.28). Par conséquent, la « culture d'impunité qui règne en RDC » peut se maintenir et compromettre « les efforts de paix [...] tout en privant les victimes de la perspective que justice soit faite » (*Global Witness*, 2009, p.20). Du coup, « aujourd'hui, les congolais n'ont ni la paix ni la justice... » (Mukwege, in Bofane & alli., 2015, p.14). Tant que la justice ne sera pas restaurée, le Kivu restera sans doute l'épicentre des conflits en Afrique centrale car un lieu de plein droit et de

refuge pour les criminels de guerre qui n'ont aucun intérêt à ce que la RDC recouvre son pouvoir dans la région. À l'inverse bien sûr, pour les populations victimes de la guerre qui se proclament bel et bien ressortissantes du Congo, la réaffirmation d'un Etat de droit et la démocratisation du gouvernement central sont des besoins vitaux. En effet, comme le soulignait Thierry Vircoulon, « il ne peut y avoir de démocratisation du secteur de sécurité s'il n'y a pas de démocratisation du régime » (France Cultures, 14/03/19). Néanmoins, bien que la passation de pouvoir ait eu lieu au début de l'année 2019, mettant fin au régime kabiliste en place depuis une vingtaine d'années, le nouveau gouvernement de Félix Tshisekedi a fort à faire pour stopper définitivement les groupes armés foisonnant dans l'enclave du Kivu.

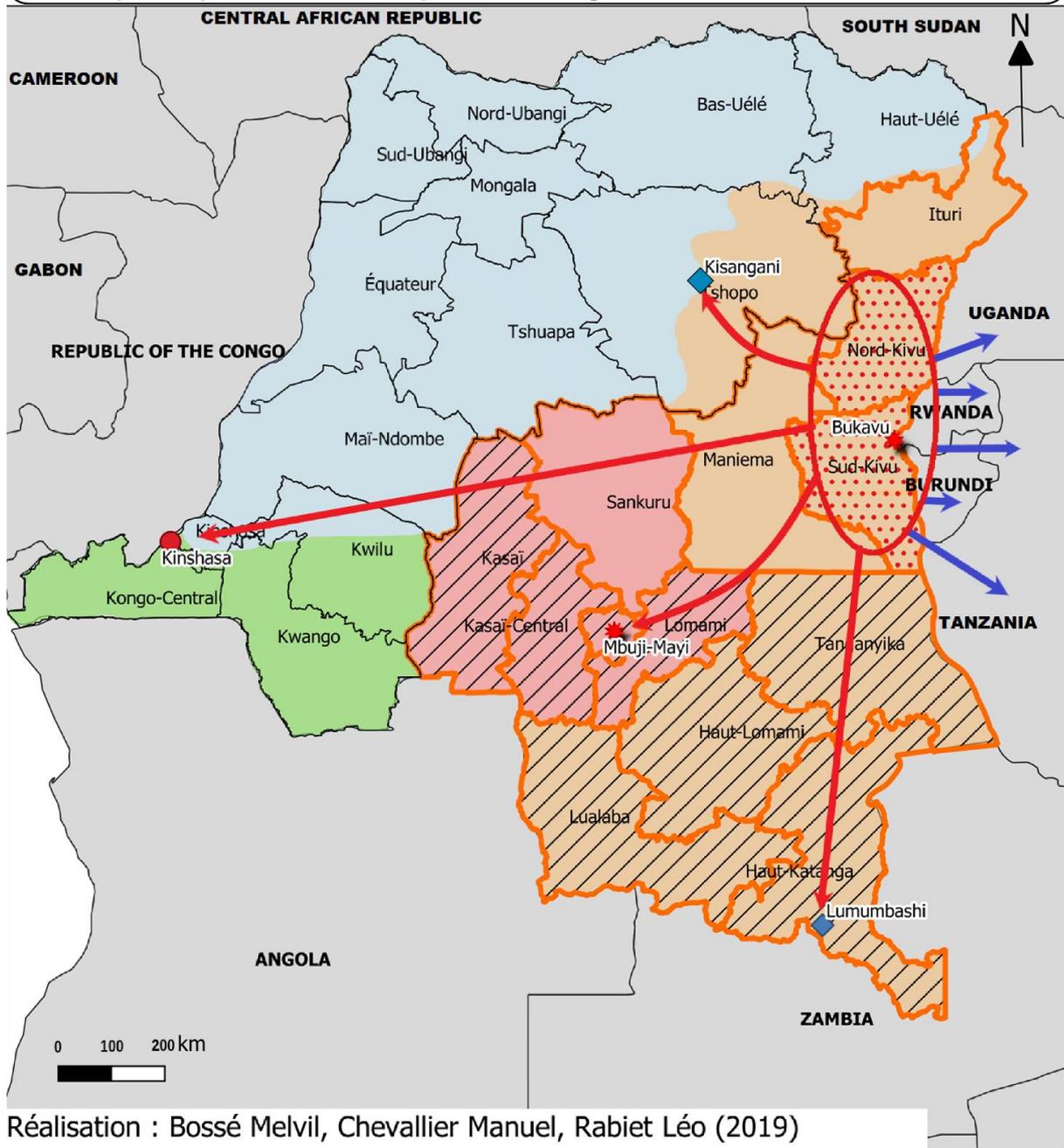
Ainsi, comme on l'a vu, le Kivu est un « terrain de jeu » pour les milices car les institutions congolaises sont trop faibles pour assurer leur emprise sur ce qui est devenu une « zone frontalière ouverte à toutes les possibilités de banditisme ». Derrière ces propos, Louis-Magloire Keumayou présentait par conséquent la région comme le « talon d'Achille de la RDC » (reportage *France 24*, août 2016). Les FARDC, censés représenter l'ordre et le maintien de la paix au même titre que la MONUSCO, sont soit réellement impuissants face à des réseaux criminels qui les dépassent, soit eux-mêmes impliqués dans l'économie illicite des minerais comme l'ont démontré les chercheurs de l'IPIS ; *Global Witness* soulignait qu'il s'agit bien là d'une « pratique répandue [...] avec un système de gratifications bien organisé » et dont « les profits remontent jusqu'au sommet de la hiérarchie militaire », et non d'une pratique qui se limite à quelques soldats (2009, p.28). Ainsi, « si quelqu'un a un grade dans l'armée, il a accès aux ressources naturelles » confiait une source de l'ONU à l'ONG britannique (*Ibid*). De plus, nous avons souligné que les effectifs de l'armée congolaise sont souvent composés d'anciens rebelles après une recomposition issue du « mélange » ou bien du « brassage » entre anciens ennemis. L'idée d'armée « mélangée » date de la fin des années 1990 et explique l'indiscipline, les pratiques illégales, ainsi que le manque de cohésion et d'efficacité des FARDC. Le processus de brassage consiste à « brasser tous les anciens insurgés au sein d'une même armée nationale recomposée afin d'avoir à l'œil les trouble-fêtes potentiels, et les contenter avec des grades et des salaires » (Brabant, 2016, p.82). Multipliant les abus, cette armée est donc loin d'être d'une vraie armée régulière et représente l'échec de la politique de reconstruction post-Deuxième guerre congolaise. Selon le BCNUDH, la totalité des violations et atteintes aux droits de l'Homme dans les territoires de Goma, Butembo (Nord-Kivu), Fizi, Uvira et Walungu (Sud-Kivu) étaient l'œuvre d'agents de l'Etat en janvier 2019 (FARDC mais aussi membres de la Police nationale congolaise, de l'Agence nationale du renseignement ou autres). Le chiffre dépassait les 50% pour deux autres territoires du Nord-Kivu, ceux de Lubero et du Rutshuru (BCNUDH, 2019). Il est donc clair que « les forces de sécurité congolaises restent la principale source de violations des droits de l'Homme » (article RFI, 04/02/19), le gouvernement n'ayant pratiquement aucune autorité sur ses agents aux confins de son territoire.

La MONUSCO, elle, est la plupart du temps inefficace dans cette région difficile, quand elle n'est pas elle-même la cible d'attaques armées. À l'instar du docteur Cruza que j'ai pu interroger, tout le monde s'accorde à dire depuis de nombreuses années que la plus importante mission de maintien de la paix au monde, à quelques exceptions telles que la neutralisation du M23 en 2013, reste un échec considérable. Elle n'a finalement fait que peu pour permettre à la RDC de réaffirmer son autorité légitime face à des entités locales ayant participé à son

implosion à l'Est, situation qui a transformé le pays en « territoire le plus vaste au monde où il n'y a pas de gouvernement fonctionnant correctement », comme l'affirmait le journaliste américain Adam Hochschild (documentaire *Crisis in the Congo*). Or, il est très majoritairement admis que c'est bien vers la restauration de l'Etat de droit que doit tendre la communauté internationale, afin de « briser » la libanisation, de pacifier la société kivutienne et de répondre aux besoins des citoyens. « Comme constaté par la Banque mondiale dans son rapport de 2011 [...], « il est crucial de renforcer la gouvernance et les institutions légitimes pour assurer la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi, et rompre ainsi l'enchaînement des cycles de violence » » (OCHA, 2017, p.15). Nombre d'observateurs insistent ainsi souvent sur l'importance de la refondation de l'Etat (*statebuilding*) et sur le fait que le pays a besoin d'un « leadership politique avéré » conduisant à une « gestion rationnelle » car il paraît « déplorable que le Congo n'ait jamais eu aucun responsable capable de mettre en place un Etat de droit, ou de le restaurer » (témoignage d'activistes congolais dans le documentaire de M. Ramsdell, 2015). En effet, un territoire immensément riche sans gouvernement, « c'est une libre invitation à la violence et la pagaille générale » comme le clamait Hochschild. Denis Mukwege argue lui aussi que « pour restaurer la paix, il faut avant tout restaurer l'autorité de l'Etat et reformer l'armée, la police, la justice. [...] La lutte contre l'impunité est une priorité et doit être placée au cœur du processus de paix » (Mukwege, in Bofane & alli., 2015, pp.13-14). Ce serait là un premier pas vers la réelle réunification de la RDC, celle de son territoire autant que ses habitants. Car en effet, le Kivu étant devenu une région ingérable, la guerre en vient à se banaliser, et les habitants, désormais résignés à l' « abandon » de Kinshasa, sont contraints de se défendre par eux-mêmes, sans pouvoir compter sur la justice ou l'armée, dans un contexte d'extrême pauvreté.

Carte 6 :

La République Démocratique du Congo: déchirement d'un Etat failli



Réalisation : Bossé Melvil, Chevallier Manuel, Rabiet Léo (2019)

Des pôles indépendants

- Capitale politique
- ◆ Pôle économique (industrie minière)
- ★ Capitale de province échappant au contrôle de l'Etat

Des provinces "émancipées"

- Aires linguistiques :
- Lingala
 - Kikongo
 - Kiswahili
 - Tshiluba
- Régions au sous-sol riche en minerais précieux

Une "zone grise" sous haute tension

- "Arc de crise" (guerres, contrebande, contrôle de groupes armés)
- Province en conflit avec l'Etat central (volonté sécessionniste, rébellions)
- Flux de déplacés internes
- Flux de réfugiés

SOURCES : Le monde diplomatique (2006),
Le dessous des cartes (2018)

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Christophe Boltanski affirmait : « Contrairement à une idée communément admise, l'Etat [congolais] n'est pas absent. Il existe, pourvu de tous ses attributs régaliens, mais comme un zombie, un corps dont il ne subsisterait que l'enveloppe. » (2012, pp.136-137). Le gouvernement central dispose donc bien d'une autorité *de jure* mais nullement *de facto*, ce qui est le propre des Etats libanisés. Au Kivu, il est bien quasiment absent de cette zone grise, où les milices administrent leur propre territoire, où la contrebande est la norme, où les lois coutumières traditionnelles peuvent prendre le pas sur les lois nationales, où les élites politiques et militaires sont corrompues, où la justice est remplacée par l'impunité. Comme le soulignait Stewart Andrew Scott, « il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'assurer les fonctions régaliennes de l'Etat sans pouvoir s'appuyer sur les forces de police, l'armée et la justice » (2008, p.262).

Gaïdz Minassian a distingué trois principes indissociables et nécessaires pour définir une zone grise : le principe de concurrence d'autorité, le principe de dérégulation sociale, et le principe de privatisation du territoire. Selon lui, « pour tout groupe ou individu associé à une zone grise, l'Etat n'incarne plus l'autorité suprême régulatrice de la société » (2011, p.36). Pour toutes les raisons invoquées, le Kivu répond à ces critères. Comme cela a été le cas au Congo au milieu des années 2000, à la fin officielle de la guerre, « l'échec de la reconstruction d'un Etat se traduit souvent par des formes de violence de la part de ceux qui refusent les logiques d'intégration imposées par le pouvoir central » (*Ibid*, p.49). Ces violences atteignent toutes les strates de populations dans un environnement particulièrement belliqueux où les groupes armés ont réussi à imposer leur propre autorité. Dans ce sens, Jean-Paul Mopo Kobanda a expliqué que ces milices remplaçaient pleinement les autorités censées gouverner, notamment dans le secteur économique : « certaines multinationales ont justifié d'avoir traité avec les rebelles par réalisme vu la disparition de l'autorité étatique. Pour elles, les rebelles étaient des autorités de fait qui posaient tous les actes d'administration dans les provinces de l'Est » (2006, p.62). En effet, les multinationales n'ont nullement cessé leurs activités suite à l'occupation illicite du Kivu, comme nous le verrons dans la troisième partie ; ces acteurs politico-économiques ont participé à l'effacement forcé de l'Etat de droit.

Comme l'a précisé Minassian, « au mouvement de dépassement de l'Etat par le haut – à savoir les progrès d'acteurs transnationaux légaux comme les multinationales, les circuits financiers, les réseaux de communication et les ONG – correspond le mouvement de dépècement de l'Etat par le bas – à savoir le développement des acteurs illégaux liés aux guérillas, aux réseaux terroristes et à la criminalité organisée –, fondé sur le repli des identités arc-boutées sur des valeurs particularistes et traditionnelles qui prennent en tenaille le territoire en tant que support institutionnel exclusif de l'autorité. » (2011, p.60). Cette analyse semble avoir été menée pour parler du Kivu en particulier, bien que ce ne soit pas le cas puisque ce n'est pas la seule zone grise au monde bien sûr. Mais « dans le cas de la RDC, dont l'économie dépend fortement des revenus issus de l'exportation des ressources naturelles²⁷, les trafics ont privé le gouvernement central d'une part importante du budget de l'Etat. En plus, les recettes tirées de ces trafics par

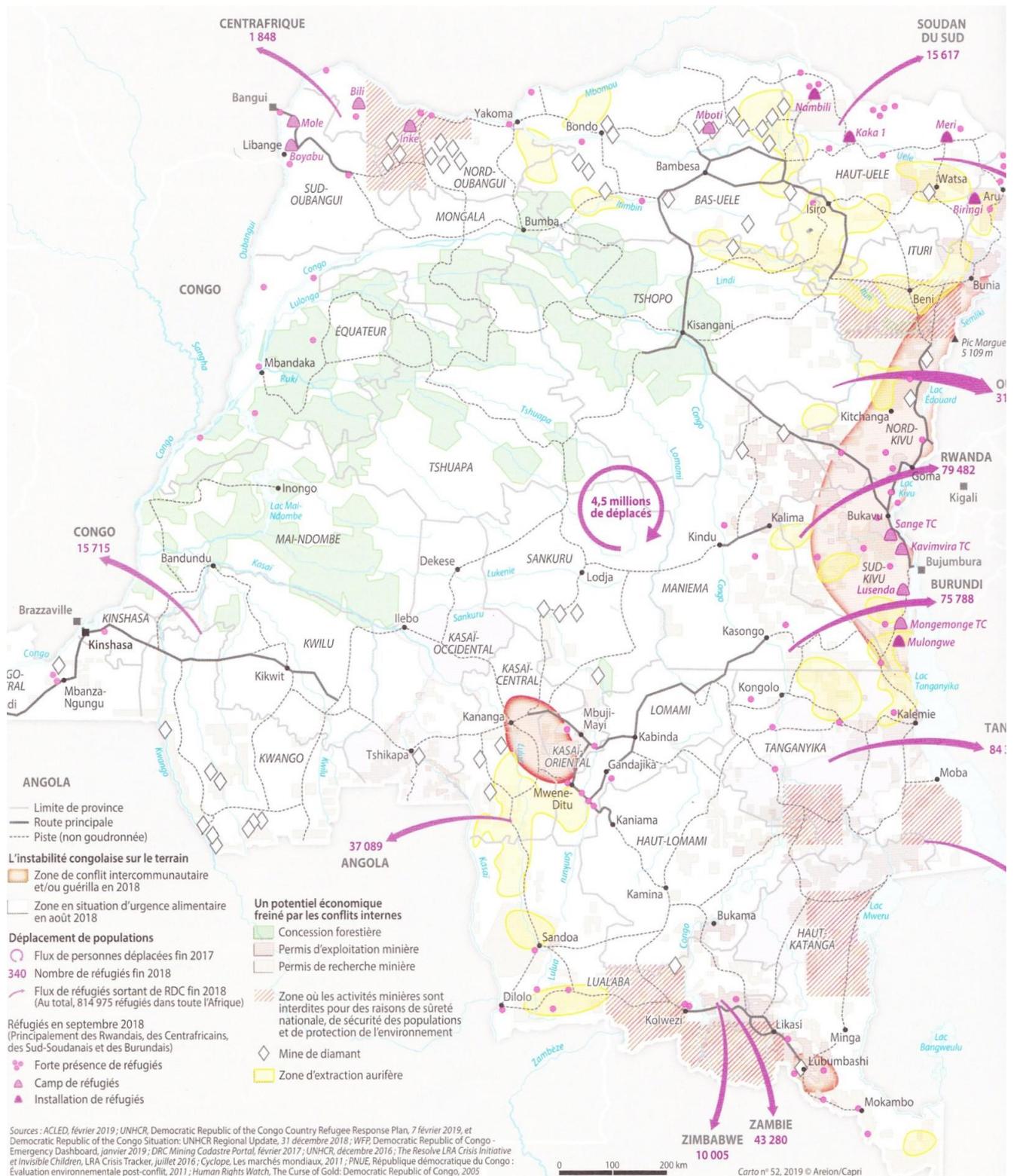
²⁷ Selon les statistiques de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les minerais et métaux représentaient 74% des exportations de la RDC en 2017.

les rebelles ne servaient nullement à payer les travailleurs et fonctionnaires [...]. Ce qui a fortement contribué à aggraver la pauvreté des populations congolaises en général et celles vivant dans les zones occupées en particulier. » (Mopo Kobanda, 2006, p.128).

La RDC étant donc un Etat failli, « c'est tout l'Etat congolais qui doit être reconstruit » selon Georges Berghezan (2013, p.33). Pour lui comme pour d'autres spécialistes, cela est primordial, notamment pour permettre aux nouvelles générations de pouvoir enfin tourner la page de la guerre puisqu'actuellement, « le manque d'opportunités offert aux jeunes démobilisés constitue un facteur qui contribue à faire perdurer les conflits » (OCHA, 2017, p.15). En effet, dans ce contexte extrêmement trouble, les jeunes n'ont que peu de choix en-dehors de la lutte armée ou de l'émigration. Par conséquent, la guerre fait de très nombreuses victimes, mais la guerre déstabilise aussi grandement l'économie et le cadre sociétal des « survivants » bien sûr. Pour Mopo Kobanda, en RDC comme dans d'autres Etats africains, « les trafics illégaux de ressources auxquels les pays occupants, les rebelles et les multinationales se livrent ne donnent pas seulement lieu à des actes de représailles et d'exactions contre les populations civiles utilisées impunément comme main-d'œuvre, mais ils affectent aussi considérablement les tissus socioéconomiques des Etats occupés » (2006, pp.127-128). Finalement, comme il l'affirmait dès 2006 : « le conflit a remis en cause l'autorité de l'Etat, favorisé l'émergence des autorités de fait dans les territoires occupés, et obligé le gouvernement à négocier les conditions de fin de crise qui ont entraîné forcément des incidences sérieuses sur l'application du droit. Cette situation de délitement de l'autorité publique et étatique, que d'aucuns qualifient de disparition pure et simple de l'Etat congolais, doit être prise en compte dans l'analyse et les propositions de solutions au problème de pillage et d'exploitation illégale des ressources » (*Ibid*, p.54). En effet, « c'est cette faiblesse et cette absence de l'Etat qui permettent au Rwanda d'importer illégalement des ressources naturelles, et qui provoquent une insécurité récurrente dans l'Est du Congo » (Lagrange, 2016, p.155).

Ainsi, comme a pu le dire le journaliste congolais Eric Kajembe, les pays voisins « ont intérêt à ce que cette situation de désordre, de mauvaise gouvernance et d'insécurité continue pour alimenter leur trésor » (témoignage dans le documentaire ARTE, 2007). Le Kivu se retrouve donc depuis des décennies au cœur de luttes d'influence et d'intérêts économiques dépassant largement les frontières congolaises, comme nous le verrons en troisième partie.

Carte 7 : LA RDC, UN GÉANT AUX MULTIPLES MAUX



Cette carte, issue de la revue *Carto* également, met en paradoxe l'immense potentiel économique dont bénéficie la RDC, géant de l'Afrique centrale, avec les multiples problèmes qu'elle rencontre sur son territoire. Ainsi, il n'y a pas que le Kivu qui est en proie à l'instabilité et qui subit la décadence du gouvernement congolais, même si l'Est reste bien la zone conflictuelle la plus chaotique.

Source : *Carto. Le monde en cartes*, n°52, mars-avril 2019

3. Les intérêts économiques comme limites au développement local ? Les défis de l'Est congolais

3.1. Luttres d'influence en RDC : une « économie de prédation » des minerais

Dès 1999, le politologue William Barnes affirmait qu'en tant qu' « épice centre des recompositions de puissance en Afrique centrale, le Kivu suscite les convoitises du Rwanda et de l'Ouganda qui profitent de la guerre pour mettre en place une économie de pillage et de réexportation » (1999, p.123). Du côté rwandais, cette économie de prédation s'est notamment traduite par la mise en place d'un « Bureau Congo » au sein du régime du FPR lors de la Deuxième guerre, qui « supervise l'extraction et le commerce du coltan alors en plein essor » (Boltanski, 2012, p.158) – c'est-à-dire le pillage organisé. « Cette direction placée sous le commandement du chef d'Etat major de l'armée rwandaise, le général James Kabarebe, d'après les rapports du groupe d'experts onusiens, était chargée aussi bien de superviser l'exploitation directe à laquelle se livraient les éléments de l'APR que de coordonner les contrats de concession et d'exploitation passés avec les multinationales » (Mopo Kobanda, 2006, p.40). Au final, un véritable « réseau d'élite » fut créé par le gouvernement de Kigali – « une toile tissée de part et d'autre des frontières de la RDC » (Boltanski, *op. cit.*) –, que le Groupe d'experts de l'ONU sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de la RDC s'employa à mettre au grand jour dans ses différents rapports du début des années 2000. Selon ces rapports, repris par les chercheurs cités, les recettes totales du Bureau Congo s'élevaient à 320 millions de dollars, c'est-à-dire 80% du budget de la défense rwandaise.

La moitié des minerais exploités passaient la frontière en contrebande en étant évacués directement par avion vers Kigali, et cette pratique reste en vigueur jusqu'à aujourd'hui (Boltanski, *op. cit.*). Des comptoirs à Goma et Bukavu, « points d'accès aux marchés internationaux » (*Global Witness*, 2009, p.60), qui sont rarement tenus par des congolais, ont notamment leur importance dans ce commerce. Les minerais passent également la frontière par bateau via les lacs Kivu et Tanganyika, et, après avoir été acheminés au Rwanda et Burundi, sont exportés vers l'Asie du Sud et de l'Est en partant notamment des ports de Dar-es-Salam (Tanzanie) et Mombasa (Kenya) sur le littoral de l'Afrique de l'Est. Les exportations s'inscrivent ainsi dans des échanges pleinement mondialisés, mais en raison de l'illicéité de leur exploitation, le lieu de provenance des minerais qui se trouvent au cœur de cette mondialisation reste une région à l'écart du développement économique normalement permis par les réseaux dans lesquelles ils s'inscrivent. Ce paradoxe est d'autant plus flagrant lorsque l'on prend conscience du caractère indispensable des nouvelles technologies créées grâce à ces ressources, qui alimentent les modes de consommation actuels. « Les autorités provinciales peinent à contrôler les exportations de minerais qui transitent par les frontières de l'Est de la RDC. [...] La majeure partie des minerais produits au Nord-Kivu et Sud-Kivu quitte la RDC via le Rwanda ou le Burundi. Les gouvernements de ces pays fournissent de fait aux parties belligérantes un accès aux voies d'exportation et aux marchés internationaux. Ils ne reconnaissent pas que ces minerais puissent alimenter le conflit et n'exigent pas des entreprises de leur pays qui participent à ce commerce qu'elles leur rendent des comptes » (*Global Witness*, 2009, p.7). Ces

entreprises étrangères au Congo sont ainsi libres d'agir en toute connaissance de cause quant au lieu d'extraction des minerais et en toute impunité ; Barnes décrivait par conséquent le Kivu comme l'arrière-pays économique du Rwanda et du Burundi (1999, p.125).

Pays quasiment enclavé donc dépendant des infrastructures de ses voisins pour l'exportation (*Le Dessous des Cartes*, novembre 2018), la RDC n'est pas en mesure de contrôler les flux contrebandiers tant qu'elle n'aura pas restauré son autorité sur l'ensemble du territoire : « seule l'installation d'un Etat de droit en RDC permettra d'envisager de résoudre le dossier du pillage des ressources naturelles » (Mopo Kobanda, 2006, p.12). Les experts de l'ONU affirmaient dès 2002 : « la plus grande partie du coltan exporté de l'Est de la RDC (pas moins de 60 à 70%) est extraite sous la surveillance directe des superviseurs de l'APR » (rapport S/2002/1146 de l'ONU, cité dans Péan, 2010, p.463). Par conséquent, comme le soulignait Patrick Mbeko à propos du coltan (interview *RT France*, 2018), le Rwanda se trouve encore aujourd'hui être le premier exportateur mondial d'un minerai qu'il n'a pas dans son sous-sol ! En effet, d'après le *United States Geological Survey* (USGS)²⁸, le Rwanda était en 2016 le premier « producteur » mondial de coltan avec un total de 300 tonnes, tandis que la RDC n'occupait que la deuxième place avec 220 tonnes. Pourtant, c'est bien le Congo qui dispose de 80% des réserves mondiales de ce minerai et qui assure « officiellement » 65% de sa production globale. Concernant la cassitérite, la RDC produisait plus que son voisin pour cette même année 2016 (150 tonnes) mais la production de ce dernier atteignait tout de même 50 tonnes (USGS, 2016 *Mineral Yearbook*). Enfin pour l'or, *Global Witness* soulignait que les exportations d'or du Rwanda étaient en plein essor en 2015 (30 millions de dollars US) alors que seulement trois exportateurs étaient mentionnés par l'Autorité rwandaise des ressources naturelles et que « le Rwanda ne possède qu'un petit nombre de mines d'or artisanales » (2017, p.10). On peut observer un phénomène similaire à propos des importations de cassitérite en provenance de la RDC par les pays d'Asie du Sud-Est, c'est-à-dire que les chiffres peuvent diverger en raison du caractère officieux de certains flux. Du coup, la transparence des entreprises de ces pays quant à leur filière d'approvisionnement a été remise en cause par *Global Witness* : « les statistiques de la Thaïlande et de la Malaisie font apparaître des chiffres plus élevés pour les importations de cassitérite de la RDC que ceux cités par le gouvernement congolais. Plusieurs éléments peuvent expliquer ces écarts, notamment l'inexactitude des statistiques, la contrebande et la non-déclaration d'une part significative des exportations de minerais de la RDC, et la « sous-déclaration », une pratique répandue parmi les exportateurs consistant à déclarer une valeur et une quantité d'exportations inférieures à la réalité. » (2009, p.66).

On observe donc que l'« économie de guerre axée sur l'exploitation des minéraux » (rapport S/2002/1146 de l'ONU, cité dans Boltanski, *op. cit.*) profite pleinement au Rwanda, qui a connu un développement économique inespéré après les conflits sanglants perpétrés sur son territoire dans les années 1990. L'émergence du « pays des mille collines » en tant que nouveau pôle économique et moteur de la croissance de l'Afrique subsaharienne par rapport à la paupérisation continue de son voisin congolais est même qualifiée de « miracle » : considéré comme l'un des plus prometteurs du continent, il serait le deuxième pays africain le plus attractif pour les investisseurs étrangers. Ainsi, malgré une population paysanne qui reste globalement pauvre,

²⁸ Institut d'études géologiques des Etats-Unis.

l'espérance de vie rwandaise a presque doublé entre 2001 et 2015 (*Le Dessous des Cartes*, avril 2018). Pour Pierre Péan, entre autres, le Rwanda doit bien son développement au contrôle qu'il exerce de l'autre côté de sa frontière : « quant aux rwandais, ils continuent à occuper *de facto* et à exploiter les richesses du Kivu en prétextant vouloir en chasser les « génocidaires ». En continuant à brandir le drapeau des victimes du génocide, ils espèrent toujours obtenir de la communauté internationale l'éclatement du Congo, malgré l'article 3 de la Charte de l'OUA [Organisation de l'Unité Africaine], qui stipule l'intangibilité des frontières » (2010, p.419). Ces accusations du journaliste, qui prend clairement parti contre le régime de Kagame dans ses travaux, font écho aux recherches de Mbeko et du journaliste d'investigation franco-camerounais Charles Onana. Dans une interview accordée à la radio congolaise « Réveil FM International », ce dernier affirmait en février 2018 : « Kagame joue les faiseurs de rois en RDC, les uns et les autres le rencontrent, discrètement ou officiellement, convaincus que c'est lui le patron de la RDC. C'est un triste spectacle pour la vie politique congolaise. [...] Va-t-on sacrifier tous les congolais pour les kilos de coltan, de diamant et de cassitérite ? » (Onana, 2018, *Mediapart*). Et Colette Braeckman d'ajouter, à propos du « riche » Rwanda : « quant à ceux qui [...] s'émerveillent de l'expansion de Kigali et visitent les nouveaux quartiers où s'alignent des villas aux dimensions hollywoodiennes, ils ont oublié que, dans les premiers temps, Nyarutarama, Kimisagara et les autres quartiers de luxe furent communément appelés « Coltan City » ou « Merci Congo ». C'est au Congo qu'une poignée de nouveaux riches [...] avaient pu pratiquer ce que Marx aurait appelé « l'accumulation primitive du capital » » (2016, pp.82-83). Il s'avère donc que l'exploitation de ressources hors des frontières rwandaises était pratiquement vitale pour la survie économique d'un pays ravagé par les violences à la fin des années 1990. En effet, Barnes développait à l'époque l'un des facteurs poussant le régime de Kigali à « inscrire dans la durée un contrôle du potentiel économique du Kivu » : « l'idéologie du FPR met sur le compte des seuls facteurs socioéconomiques les clivages particulièrement violents qui traversent la société rwandaise. Le développement et l'enrichissement deviennent impératifs. Se heurtant à la pauvreté du Rwanda, la mise en valeur du Kivu serait un moyen d'y parvenir » (1999, p.125). Deux décennies plus tard, il est clair que le FPR a atteint son objectif, en inversant la tendance : le Rwanda est devenu bien plus riche que les Kivus.

Ainsi, loin de profiter aux populations du Kivu et au développement de l'Est congolais, les richesses minières sont exploitées indirectement par des acteurs extérieurs, c'est-à-dire les pays voisins. En ayant la mainmise sur les gisements, l'Ouganda et surtout le Rwanda profitent de ressources qui auraient pu conférer à la RDC un immense potentiel pour s'insérer dans la mondialisation et ses échanges économiques internationaux, et ont intérêt à ce que règne l'instabilité en RDC depuis plus de vingt ans. Comme nous le verrons, le maintien d'un Etat congolais faible est aussi dans l'intérêt d'acteurs plus puissants, à savoir les firmes multinationales et finalement certains pays occidentaux : c'est pour cela notamment que la guerre, qui permet d'entretenir l'économie de prédation, est toujours d'actualité. En somme, « de l'instabilité du Congo dépend la stabilité de la sous-région » (Boltanski, 2012, p.157).

Les agissements rwandais, qui violent les règles du droit international (occupation illégale d'un pays étranger, non-respect de la souveraineté de l'Etat congolais sur son sous-sol) comme l'a expliqué Mopo Kobanda (2006), annihilent le ressentiment de nombreux congolais à l'égard du Rwanda : ils restent hostiles vis-à-vis du pays voisin, et ce depuis la Première guerre en

1996/97. Ces représentations négatives envers les rwandais (qu'ils soient Hutus ou Tutsis) sont illustrées par un témoignage d'un soldat des Rayia Mutomboki recueilli par Justine Brabant : « nous sommes contre tous les rwandais qui ont la mauvaise intention d'envahir, d'occuper et de balkaniser le Congo » (2016, p.121). Ces ressentiments se nourrissent également d'accusations portées non seulement par des journalistes et chercheurs étrangers²⁹, mais aussi par des politiciens et journaux locaux congolais tels que le quotidien de Kinshasa *Le Potentiel*. Ce journal s'était notamment indigné d'un discours du président français Sarkozy en 2009, dans lequel celui-ci proposait l'exploitation en commun par la RDC et le Rwanda des richesses du Nord-Kivu pour régler le conflit de la province. Dans son article intitulé « Sarkozy veut dépecer la RDC » (janvier 2009), *Le Potentiel* refusait bien sûr catégoriquement cette « restructuration de la région des Grands Lacs en faveur du Rwanda et au détriment de la RDC », et les journalistes congolais voyaient alors d'un très mauvais œil cette volonté d'arbitrer le litige de la part de la France, en accusant Sarkozy d'ingérence dans une affaire qui ne le concernait en aucun point : « en suggérant un « partage des richesses », il [Sarkozy] a suscité un tollé à Kinshasa, qui y a vu une tentative d'amputer son territoire » (*Jeune Afrique*, mars 2009). De plus, *Le Potentiel* arguait que la RDC compte 450 ethnies qui ne se sont jamais fait la guerre alors que le Rwanda n'en a que deux, qui s'affrontent et ont exporté leur conflit au Congo.

De telles opinions sur les rwandais de la part des congolais doivent bien évidemment être appréhendées en tant que réaction à la situation dans l'Est car elles sont imbriquées au cercle de violences propre au Kivu : ainsi, comme nous l'avons affirmé précédemment, les groupes armés congolais se forment en « résistance face à l'invasion étrangère », c'est-à-dire les guérillas soutenues et pilotées par Kigali, et que Braeckman qualifiait d'« avant-postes du Rwanda dans son inexorable avancée vers l'Ouest » (2016, p.160). Mopo Kobanda constatait : « dans un rapport rendu public par l'organisation *Héritiers de la justice* en janvier 2002, il a été constaté une multiplication de problèmes respiratoires dont souffrent plusieurs femmes qui ont été soumises au pilonnage manuel et au transport du coltan. Une augmentation du nombre d'enfants difformes et mort-nés, dont les mères ont travaillé à broyer et à transporter le minerai pour le compte des rebelles et des forces d'occupation, a aussi été signalée. [...] Ce sont ces actes qui créent la colère et le ressentiment regrettables que les populations de l'Est éprouvent à l'égard des rwandais et des ougandais, et qui contribuent à raviver les haines tribales et ethniques » (2006, p.176). Même s'il est sans doute plus exact de parler de ressentiments xénophobes que de haines ethniques, quoi qu'il en soit, les congolais accusent leurs voisins d'être encore et plus que jamais présents au Kivu, des années après la fin de la Deuxième guerre du Congo et le retrait officiel des troupes de l'APR. Mukwege affirmait dans ce sens : « officiellement, le Rwanda n'est plus présent au Congo, mais il a laissé des hommes sur le terrain, avec lesquels il est en contact : des militaires Tutsis, des Interahamwe ou FDLR... Ils évoluent au Kivu, maintiennent une certaine insécurité, participent à l'exploitation des minerais... Il faudrait aussi analyser toute la chaîne de commandement. » (Braeckman, 2016,

²⁹ Dans l'interview dont il a été question précédemment, Charles Onana n'hésitait pas à clamer : « il est totalement absurde de courtiser un individu [Paul Kagame] qui est responsable de l'assassinat de deux chefs d'Etat de la région [Habyarimana (Rwanda) et Ntaryamira (Burundi)] dans l'attentat du 6 avril 1994, de l'extermination de plusieurs millions de congolais, et surtout du pillage des minerais et richesses. » (Onana, 2018, *Mediapart*)

p.100). Le conflit au Kivu peut donc aussi être perçu comme une sorte de « guerre d'usure psychique », c'est-à-dire une perpétuelle lutte contre la population civile dans leur quotidien, qui se retrouve victime d'un système social qu'elle ne contrôle plus et sur lequel l'extérieur a la mainmise. Cela participe autant au climat de conflictualité qui prospère que les affrontements armés ; l'hostilité à l'égard des groupes armés est forte, non seulement en raison de leurs exactions, mais aussi car ils sont la marionnette bien perçue d'acteurs étatiques aux intérêts et ambitions très poussés. Par conséquent, du côté des « autochtones congolais », la crainte des occupants est bien ancrée dans les mentalités collectives, et les belligérants de cette forme de conflit peuvent être des leaders politique, religieux ou sociaux entretenant la défiance envers l'étranger, et non uniquement des hommes en armes.

La vision péjorative véhiculée à l'encontre du gouvernement de Kigali est par exemple représentée par ce dessin de presse :



Sur cette caricature de Paul Kagame tirée d'un article du site d'informations français *Mediapart*, on voit le chef d'Etat, régulièrement accusé d'être un dictateur, s'enrichir grâce aux ressources naturelles du Kivu sur le dos des millions de congolais tués et en profitant pleinement de l'absence de leadership à Kinshasa. Il est présenté comme un être sanguinaire, une kalachnikov à la main, comme si c'était directement lui qui prenait les commandes de la guerre, et presque dépourvu d'humanité au vu de son visage antipathique et conquérant. Le sac plein de coltan se trouve à côté des squelettes humains, et l'on aperçoit en arrière-plan les collines typiques des paysages des Grands Lacs.

L'implication rwandaise dans l'économie de prédation du Kivu, et même l'ingérence entière de Kigali dans ses dynamiques politico-militaires, contribuent donc à entretenir les sentiments anti-rwandais. William Barnes soulignait dès l'époque de la Deuxième guerre congolaise : « les

Source : <https://blogs.mediapart.fr/freddy-mulongo/blog/250218/10-questions-charles-onana-journaliste-dinvestigation-ecrivain-et-editeur>

thèmes de l'anti-tutsisme présents en Afrique centrale s'étendent au Congo : les Tutsi chercheraient à constituer un empire hima, signe de leur volonté de domination ; un appui américain au Rwanda – « Israël de l'Afrique » – illustrerait l'inévitable complot international se profilant derrière ces bouleversements politiques » (1999, pp.133-134). Ainsi, en parlant des Etats-Unis et d'Israël, cette vision congolaise, et internationale, du Rwanda et de son président n'oublie pas les responsabilités encore extérieures aux Grands Lacs, celles qui contribuent indirectement à financer et prolonger le conflit. Bien au contraire, l'action, ou plutôt l'inaction, de la communauté internationale (un « complot international ») est mise en parallèle avec l'ingérence du Rwanda car elles sont bien liées : l'impunité dont bénéficie ce pays s'explique par le soutien dont il dispose chez les occidentaux, et son enrichissement se fait grâce aux firmes qui achètent les minerais de sang. Comme l'a expliqué Anneke Van Woudenberg, chercheuse impliquée dans la défense des droits humains au sein de l'ONG *Human Rights Watch*, après le génocide rwandais de 1994, la culpabilité de n'avoir rien fait pour empêcher les 800 000 morts Tutsis était si grande au sein de la communauté internationale, l'ONU, et chez les grandes puissances, les Etats-Unis de Bill Clinton en premier lieu, que celles-ci ont permis les massacres de Hutus commandités par la suite au Congo par Kagame ; c'est là l'origine d'une politique extrêmement favorable au Rwanda, « stratégie » dans laquelle les occidentaux ferment les yeux sur les agissements du FPR – qui était soutenu dès son apparition par les anglo-saxons (reportage *Crisis in the Congo*, 2011).

Il y a ainsi de profondes luttes d'influence qui s'ancrent dans le conflit du Kivu, région qui échappe à l'Etat auquel elle appartient *de jure*, et que rwandais et ougandais, tantôt alliés tantôt ennemis, cherchent à contrôler pleinement : pour les premiers, le Kivu est vital dans la mesure où Kigali dépend de ses ressources pour consolider son essor économique ; pour l'ougandais Museveni, le Kivu entre dans son « projet récurrent de constituer un espace commercial dépassant le cadre des frontières, et d'asseoir sa stature de leader régional » (Barnes, 1999, p.126). Finalement, « tant économiquement que politiquement, les comportements rwandais et ougandais favorisent une fragmentation de l'Est de la RDC » et donc une « implosion de fait du Congo » (*Ibid*, p.128). De plus, à une échelle plus large, la région des Grands Lacs s'est trouvée au cœur de rivalités de pouvoir entre anglo-saxons (surtout Etats-Unis) et français en Afrique depuis la fin de la Guerre froide : en effet, comme l'ont relevé Péan, Onana ou Mbeko, le gouvernement américain a eu intérêt à mettre fin au système de la « Françafrique » dont le « pré carré » français sur le continent constituait le pilier géopolitique. Pour autant, le déclin d'un système très souvent qualifié de néocolonial est loin d'avoir fait disparaître les dépendances extérieures des gouvernements africains.

Pour Mopo Kobanda, « la RDC n'ayant pas gagné la guerre³⁰, elle n'est pas en position de force pour négocier son dédommagement » alors que le Rwanda « continue de nier l'évidence malgré tous les rapports. [...] Ce comportement est un piège qui attisera le conflit toujours latent entre les deux pays. » (2006, p.244). Roland Pourtier affirmait lui de son côté : « si le conflit perdure, c'est en grande partie parce-que beaucoup d'acteurs extérieurs y trouvent leur intérêt. Pour le Rwanda, la perpétuation de la confusion au Kivu favorise son entreprise de peuplement, ses

³⁰ Le chercheur parlait ici de la Deuxième guerre, mais bien des années plus tard, le Congo est encore loin de mettre un terme à la guerre du Kivu. La situation demeure figée en ce point.

positions économiques dans la commercialisation des ressources minières et son influence politique. Pour les multinationales et plus largement toutes les entreprises mondialisées, les productions extraites du sous-sol du Kivu par une multitude de creuseurs misérables sont une aubaine car mises sur le marché à vil prix, elles permettent des bénéfices considérables tout au long d'une chaîne de commercialisation où les activités réputées licites frayent sans vergogne avec le monde obscur de l'illicite » (2009, p.11). Or, il s'avère que « d'après les statistiques du gouvernement congolais, les sociétés de droit belge représentaient la majeure partie des importations de cassitérite, de wolframite et de coltan depuis le Nord et le Sud-Kivu en 2007 » (*Global Witness*, 2009, p.66). Les acteurs occidentaux sont donc tout autant impliqués si leurs entreprises bénéficient d'un total accès aux minerais de sang qui représentent le cœur de la guerre congolaise. L'indifférence des gouvernements des puissances européennes et nord-américaines doit être interrogée et, si elle est avérée, soulever la question de la pérennité du néocolonialisme en Afrique noire.

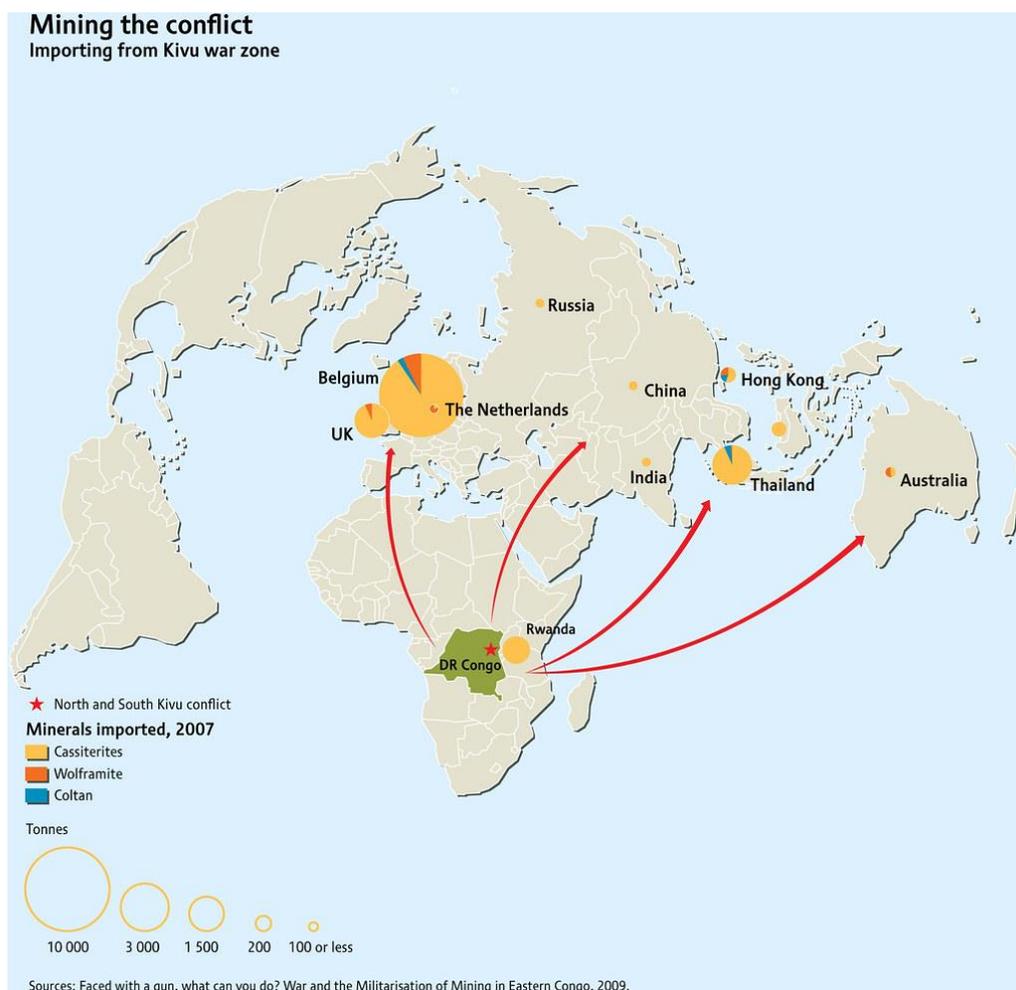
3.2. Le Kivu, place centrale du néocolonialisme ?

Si l'on regarde quels sont les pays importateurs de minerais en provenance de la RDC, on constate que l'ancienne colonie belge n'a pas rompu ses liens avec la Belgique – « liens de subordination » dont Bruxelles dépend économiquement. En tout cas, les multinationales belges, tels que *Trademet*, importaient encore de grandes quantités de minerais du Kivu à la fin des années 2000, alors que les circuits commerciaux restent hors de contrôle de l'Etat congolais encore aujourd'hui. L'opacité de nombre de transactions, qui mène au pillage du Congo et au profit des pays voisins, présente des traits de ressemblance avec un système de colonie d'exploitation où aucun revenu ne profite à la population locale, mais contribue à enrichir les grandes puissances. Si officiellement l'Etat belge joue un rôle diplomatique précieux pour la résolution du conflit, et a convoqué les firmes basées en Belgique, selon *Global Witness*, cela reste trop peu en raison de la pusillanimité du gouvernement à l'égard des entreprises en question. De plus, Jean-Paul Mopo Kobanda a révélé l'implication d'acteurs financiers européens dans les réseaux économiques criminels de diamants notamment : les extractions illicites en RDC et la contrebande « ont permis au Rwanda d'exporter plusieurs millions de carats dont il n'est pas producteur et de financer les activités armées dans l'Est du pays. [...] L'essentiel des exportations était destiné au marché d'Anvers en Belgique et le blanchiment d'argent a impliqué entre autres les banques belges et suisses » (2006, p.165). Toutefois, il n'y a évidemment pas que des acteurs européens qui « reproduisent » des liens néocoloniaux à travers des flux et réseaux commerciaux défavorables au pays détenteur de richesses naturelles : comme le précisait Patrick Mbeko, le Canada est par exemple la première puissance minière au monde, avec 75% des compagnies du secteur qui y sont enregistrées et avec la bourse de Toronto, deuxième place boursière nord-américaine.

Qu'elles soient européennes, nord-américaines ou asiatiques, les grandes puissances interviennent donc indirectement dans l'économie de guerre des Grands Lacs via leurs multinationales qui s'approvisionnent auprès des revendeurs. Elles semblent pourtant ne pas percevoir le nerf de la guerre lorsqu'il s'agit de résoudre le problème : « les dialogues et autres

pourparlers de paix internationaux ont tendance à exclure la dimension économique du conflit. *Global Witness* estime que les accords politiques qui font abstraction de l'exploitation des ressources naturelles comme étant l'un des moteurs clés du conflit ont peu de chances d'engendrer une paix durable » (*Global Witness*, 2009, p.8). Bien qu'elles ne soient pas implantées sur place, en légitimant la contrebande rwandaise, les firmes tiennent une grande responsabilité dans une « guerre économique » où « les intérêts ethno-commerciaux congolais s'entrechoquent et s'entremêlent aux intérêts privés ou/et publics des Etats voisins afin de former des zones de domination commerciale » (Vircoulon, 2009, p.8). Selon Roland Pourtier, « si les grandes puissances nord-américaines, européennes et aujourd'hui asiatiques jouent un rôle incontestable en amont du conflit en fournissant les armes, elles exercent une action décisive en aval car ce sont elles qui achètent les produits miniers et financent donc indirectement les groupes armés illégaux qui contrôlent la production. [...] La mise en application du Processus de Kimberley concernant les diamants ou de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) suppose au préalable la pacification des zones minières et la normalisation de l'exploitation. On en est très loin, les grandes puissances se souciant finalement peu de ce qui se passe dans les forêts recluses du Kivu. » (2009, pp.7-8). Cette indifférence de plus à l'égard de l'Est de la RDC se traduit bien par le fait que la communauté internationale ne s'attaque pas au cœur du problème malgré une documentation de plus en plus fournie sur le sujet, comme l'a révélé *Global Witness*. Cela s'explique par les énormes intérêts économiques se cachant derrière l'instabilité locale. L'ignorance *supposée* de la cause de la guerre permet de légitimer le pouvoir de Kagame : vu les agissements du Rwanda, ce dernier pourrait subir le même sort que Mobutu en 1997 si les Etats-Unis ne tenaient pas compte des ressources au Kivu. Or, dans les faits, « la solution envisagée par les occidentaux revient à confier au Rwanda le leadership économique de la région des Grands Lacs au détriment du Congo producteur de richesses. [...] Aujourd'hui, les mesures prises par les institutions financières internationales au Congo reviennent à pratiquer l'encore moins d'Etat qu'il n'en a. [...] Aucun moyen n'est mis en œuvre pour trouver une sortie de crise équitable au Kivu, ni pour doter le Congo d'un Etat fort, bien au contraire... » (Bischoff, 2008, cité dans Péan, 2010, pp.535-537). Et ce alors même que, comme on l'a vu, la refondation d'un Etat solide est pointée comme la condition vitale au dénouement de la guerre par tous les spécialistes (chercheurs, ONG, MONUSCO...).

Carte 8 :



Source : site internet de la fondation norvégienne GRID-Arendal

Cette carte datant de 2010 représente les pays de destination de trois minerais du Kivu (cassitérite, coltan et wolframite) selon le rapport de *Global Witness* « Face à un fusil, que peut-on faire ? ». On y voit bien la prééminence belge en matière d'importation de ces ressources.

Finalement, comme l'assurait Pourtier dans sa *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, les secteurs vitaux de l'économie des pays africains demeurent sous la dépendance des pays industrialisés. L'économie extractive ayant une importance capitale pour leur développement, avoir la mainmise sur les gisements miniers est primordial pour assurer les exportations en bonne et due forme – ce qui n'est pas le cas dans l'Est de la RDC. « La valeur stratégique des matières premières est évidemment évolutive, mais le contrôle de leur accès reste un paramètre constant de la géopolitique des relations entre l'Afrique et le monde, relations marquées par la concurrence de plus en plus vive des pays émergents remettant en cause les positions dominantes post-coloniales. » (Pourtier (dir.), 2017). En effet, depuis une vingtaine d'années, ces pays émergents, surtout asiatiques avec la Chine en tête, viennent s'interférer dans les affaires occidentales en Afrique, en investissant d'énormes sommes sur le continent. Le but est de décrocher des concessions minières notamment car la Chine, qui est encore le pays le plus peuplé de la planète et qui a connu un développement remarquable dans les années 1980 et 1990, a des besoins colossaux en matières premières. Une analyse géoéconomique globale permet donc d'éclairer la « prédation » qui sévit en RDC et l'ingérence chinoise – puissance

que d'aucuns qualifieraient de néocoloniale. « En devenant en Afrique un acteur majeur, la Chine a commencé à déranger le jeu des puissances occidentales et pourrait demain le perturber complètement. En 2005, elle était déjà le premier fournisseur de l'Afrique subsaharienne et le troisième partenaire commercial du continent.³¹ [...] Au moins autant, sinon plus, que les pays occidentaux installés en Afrique, la Chine apparaît donc essentiellement prédatrice. » (Péan, 2010, pp.484-485). Le géopolitologue Cyril Musila a démontré que le Kivu, qui « s'inscrit résolument dans une géopolitique transfrontalière », est une région davantage tournée vers l'Est, c'est-à-dire l'Océan Indien et les marchés asiatiques : les voies de communication y sont bien plus à même de relier les ports kenyans et tanzaniens que les littoraux de l'Afrique de l'Ouest. « Le Kivu se trouve tiraillé entre l'appel politique de Kinshasa, la capitale à l'extrême Ouest, et l'influence économique du bloc d'Afrique orientale et de l'Asie. » (Musila, 2009, p.23). Or, comme on l'a vu, les conflits depuis les années 1990 ont grandement contribué à éloigner les collines du Kivu de Kinshasa. Par conséquent, ce sont les routes commerciales historiquement ancrées à l'Est qui acheminent les richesses du sous-sol du Kivu. Cette ouverture à l'Afrique de l'Est et ensuite à l'Asie du Sud-Est arrange donc les pays émergents de l'Océan Indien, qui débouchent sur leur propre marché ou sur celui de la Chine³².

Patrick Mbeko déclarait à juste titre que la RDC a toujours été un pays stratégiquement important pour les grandes puissances. En raison des richesses congolaises, les Etats-Unis avaient selon lui manœuvré pour que l'ancienne « Françafrique » ne devienne qu'un segment de l' « Américafrique ». Mais comme nous l'avons souligné, les stratégies géoéconomiques asiatiques ne doivent surtout pas être oubliées : aujourd'hui, c'est sans doute le système de la « Chinafrique » qui domine le continent. Au-delà de la Chine, la Malaisie, la Thaïlande, Hong-Kong, le Sri Lanka, l'Indonésie ou encore le Vietnam, via leurs firmes multinationales (*East Rise Corporation, Malaysia Smelting Corporation, Specialty Metals Resources* par exemple) ou bien en tant que points stratégiques sur les routes commerciales mondiales, interfèrent dans l'économie de prédation des minerais congolais sans se soucier de savoir si cela finance une guerre ou si la population en tire bénéfice. Cependant, depuis le début des années 2010, des progrès ont été réalisés concernant la transparence et la responsabilité des entreprises qui commercent dans l'industrie de la cassitérite, du coltan etc... Même si, pour *Global Witness*, il faut encore faire davantage dans le secteur.

En 2010, sous l'administration Obama, la loi Dodd-Frank est adoptée par le Congrès américain pour essayer d'établir un suivi au niveau de la traçabilité des minerais précieux en imposant aux entreprises de garantir ce suivi et de révéler leurs sources d'approvisionnement. « Dans le cas du Congo et des neuf pays frontaliers, cette mesure sert à limiter ou réguler la production des « minerais de sang » extraits en Afrique centrale » (Braeckman, 2016, p.124). Tout comme la Déclaration de Lusaka la même année, mise en place au sein de la Conférence internationale

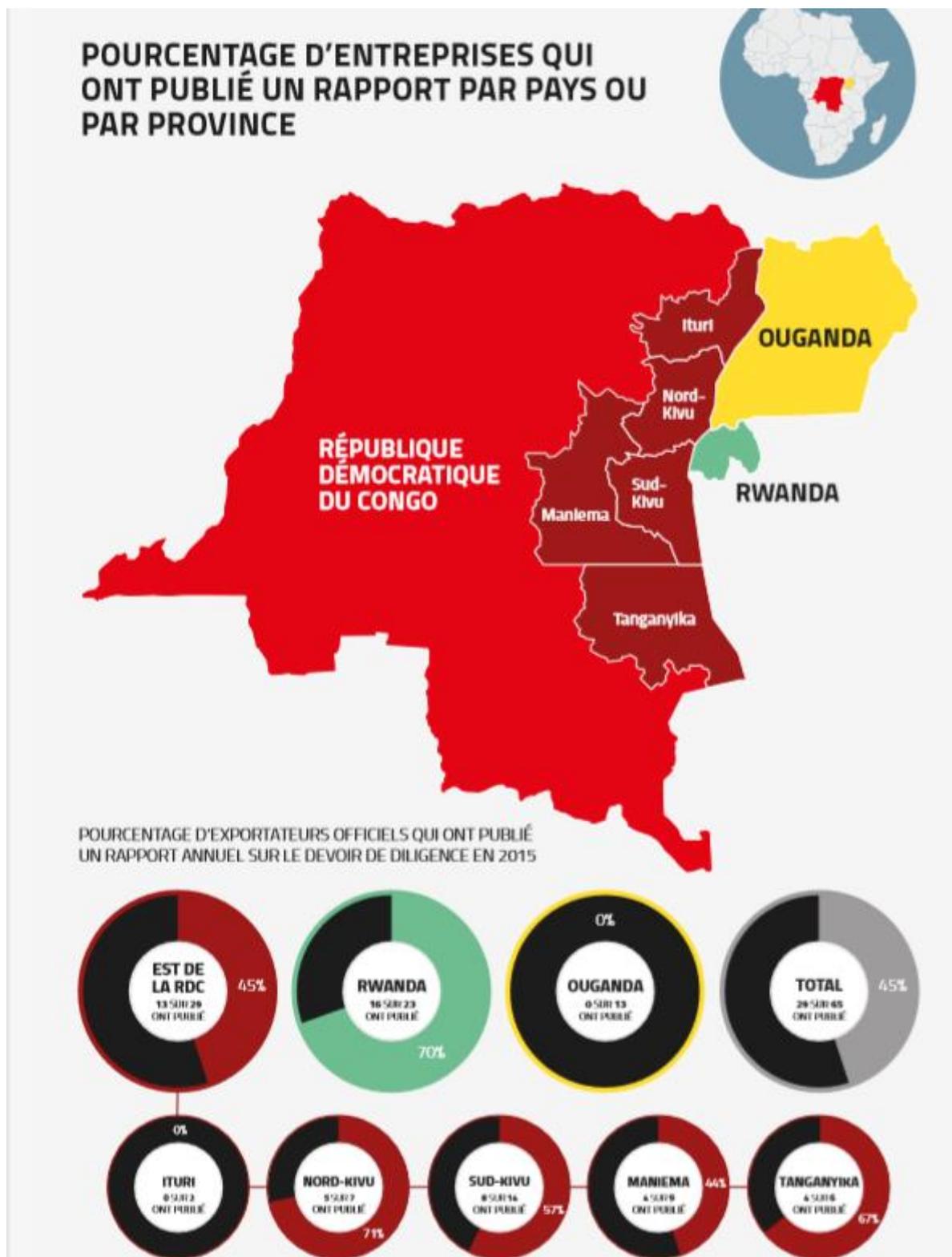
³¹ La Chine est devenue en 2009 le premier partenaire commercial de l'Afrique, notamment grâce à la crise de 2008/09 qui a affecté les pays occidentaux (Aurégan, 2009, p.189).

³² « Le Kivu demeure un espace de synthèse qui semble avoir une double vocation : une appartenance et un attachement à la nation congolaise, et une coopération avec la sphère économique orientale. Ses conflits passés et actuels ne traduiraient-ils pas la quête de la meilleure manière de digérer d'une part cette double vocation, et de l'autre les recompositions sociopolitiques intervenues dans la région des Grands Lacs depuis la décennie 1990, ainsi que les dynamiques géoéconomiques internationales actuelles ? » (Musila, 2009, p.23).

sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et signée par la RDC, le Rwanda et l'Ouganda entre autres, qui approuve notamment le guide de l'OCDE dont il a été question précédemment, ou encore l'Initiative internationale pour la chaîne d'approvisionnement de l'étain (ITSCI³³), ratifiée par la RDC et le Rwanda, et qui oblige elle légalement les firmes à présenter des rapports annuels sur leurs fournisseurs depuis 2011, la loi Dodd-Frank constitue un réel avancement pour la mise en responsabilité des entreprises minières. Toutefois, comme le précisait *Global Witness*, « l'exercice du devoir de diligence [...] ne suffira pas à lui seul à mettre un terme au conflit dans l'Est du Congo, ni à prévenir la corruption et les atteintes aux droits de l'Homme ici ou ailleurs. Mais il s'agit d'une avancée importante devant permettre de garantir que les chaînes d'approvisionnement en minerais des entreprises ne constituent pas des vecteurs de préjudice, mais au contraire qu'elles promeuvent le développement économique local » (2017, p.26). À condition bien sûr que ces mesures soient efficaces et bien respectées : selon l'ONG, en 2015, plus de la moitié des entreprises que *Global Witness* a analysé n'avaient pas publié de rapport, et quand elles l'ont fait, cela manquait grandement de précision. « En général, [elles] ont exposé ce qu'elles promettent de faire à l'avenir, mais ont donné peu d'informations sur ce qu'elles ont réellement fait. » (*Ibid*, p.3). De plus, à propos de la loi Dodd-Frank, Braeckman ou encore Mbeko ont révélé les effets négatifs d'une mesure qui a poussé les entreprises à « abandonner » le Kivu en cherchant d'autres lieux, ce qui ne facilite pas son développement économique, ou bien qui n'a pas remis en cause fondamentalement l'exploitation des minéraux, ce qui perpétue le conflit et la prédation. Pour autant, *Global Witness* avance que « le fait de prendre des mesures énergiques [...] n'aurait pas une incidence négative significative sur la population civile à long terme, étant donné que les profits engendrés par ce commerce à l'heure actuelle servent essentiellement à enrichir l'élite des hommes d'affaires, les militaires et les dirigeants des groupes armés » (2009, p.16).

³³ Pour son nom anglais : *International Tin Supply Chain Initiative*.

Carte 9 :

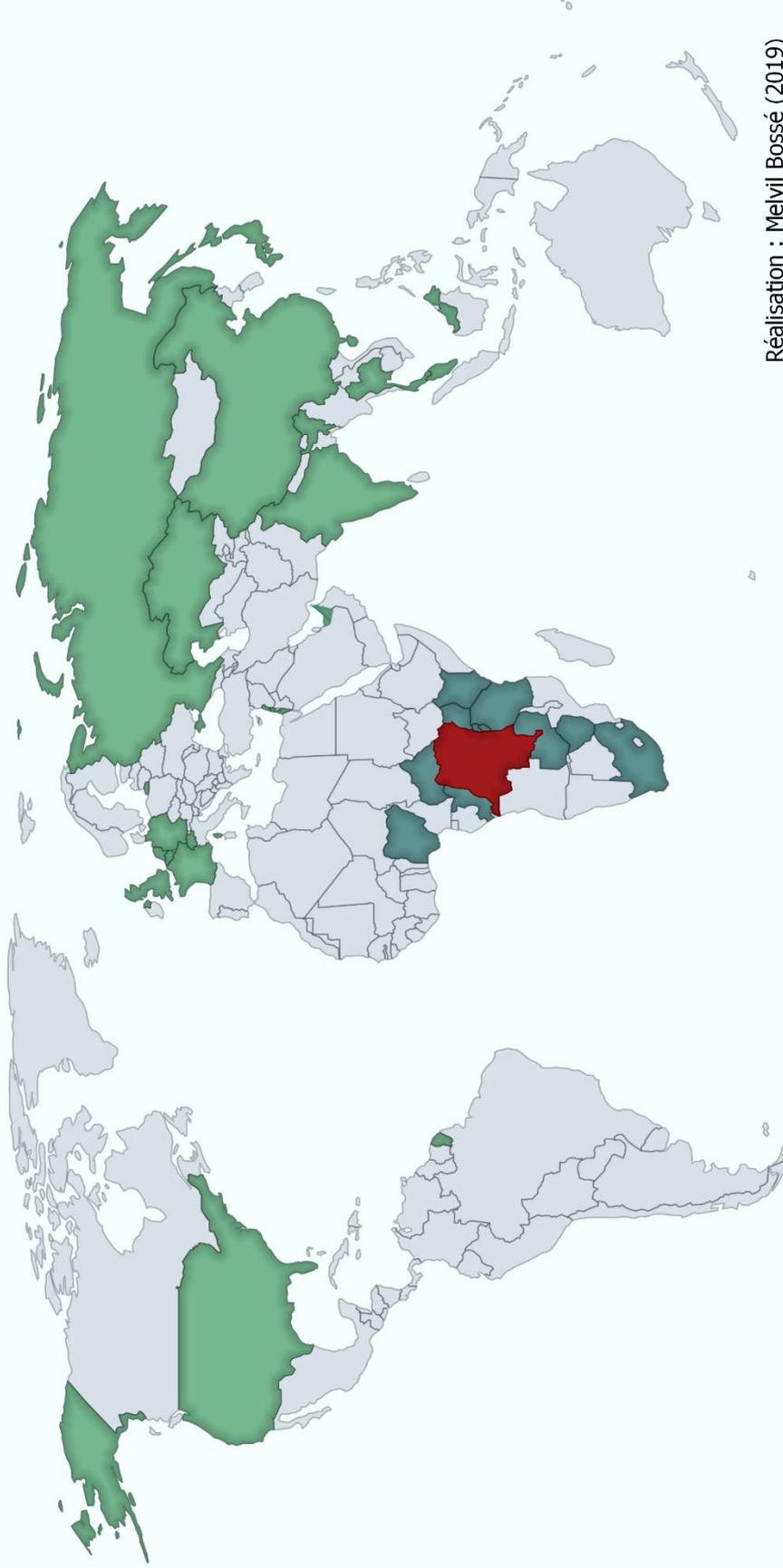


Source : rapport « L'heure de creuser plus profondément », Global Witness, 2017

Cette carte, issue du rapport de *Global Witness* « L'heure de creuser plus profondément » (2017), démontre le manque d'initiative globale des entreprises exportatrices d'étain, de tantale, de tungstène, et d'or (« 3TG » pour *Tin, Tantalum, Tungsten and Gold*) pour l'année 2015. En effet, pour les trois pays observés, seul le Rwanda comptait une majorité d'entreprises ayant publié un rapport alors que l'Ouganda n'en avait aucune. Les entreprises en question, congolaises, rwandaises ou ougandaises, exportent toutes des minerais venant de l'Est de la RDC.

Nous pouvons ici conclure que le conflit au Kivu est négligé par les responsables internationaux qui feignent d'ignorer l'aspect économique, essentiel, parce qu'il dessert des intérêts inavouables : l'enrichissement des entreprises du secteur de la haute technologie. Patrick Mbeko a souligné que le Processus de Kimberley n'a pas réellement empêché les « diamants de sang » de sortir de Sierra Leone et du Liberia ; pour lui, ce sera la même chose avec le coltan et la cassitérite du Kivu car « quand on légifère, on ne légifère pas pour mettre fin au système de prédation, mais on légifère parce qu'il y a pression de l'opinion publique » (interview *RT France*, 2018). Les entreprises n'ont aucun intérêt à mettre fin à l'instabilité du Kivu, et cette opinion publique dont font partie les ONG telles que *Global Witness* dénonce une situation qui n'est en rien oubliée. L'ONG britannique, qui a accusé *Amalgamated Metal Corporation* (AMC) et d'autres firmes européennes cotées à la bourse de Londres, témoignait : « la faiblesse de la réaction internationale à la dimension économique du conflit entrave les efforts de développement. [...] Les gouvernements donateurs continuent d'accorder des sommes considérables à la RDC, mais l'impact de cette aide est amoindri par l'ignorance d'un des aspects fondamentaux du conflit, à savoir l'accès des parties belligérantes aux ressources naturelles. » (2009, p.9). De son côté, Mopo Kobanda déplorait : « malheureusement, c'est le jeu d'intérêts et des rapports de force qui guide les décisions au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, et pénalise parfois l'application impartiale du droit international » (2006, p.93). Voilà donc ici résumée la réponse à la question que posait le réalisateur danois Frank Poulsen à propos de l'économie de guerre congolaise : « si c'est un fait connu de longue date, comment expliquer que personne ne réagisse ? » (documentaire *Blood in the mobile*, 2010). Ainsi, contrairement à ce qu'affirme l'association « SOS Congo », la guerre est bien connue même si effectivement « écartée des grands flux d'information » (site *portablesdusang.com*) ; mais de là à dire que c'est un pur et simple « oubli » de la part du reste du monde car le conflit n'a que peu d'intérêt, cela semble incohérent au vu des ressources précieuses dont la RDC regorge. « Loin des clichés d'un « conflit oublié » de plus qui se déroulerait loin des yeux de l'Occident, la région des Grands Lacs est le lieu d'un activisme diplomatique dont l'intensité est inversement proportionnelle aux résultats » (Vircoulon, 2009, p.4). Et pour cause, les puissances européennes, nord-américaines et asiatiques, qui ne tireraient que peu de profit d'une résolution négociée ou armée de la guerre, ont peut-être en réalité pour ambition de maintenir leur assise sur un État congolais impuissant en Afrique centrale, mais au potentiel pourtant immense. Pour l'heure, celui-ci reste soumis à des acteurs politiques et géoéconomiques bien plus influents qu'il ne l'est : « vu la puissance financière et économique des multinationales impliquées dans l'exploitation des ressources naturelles de la RDC dont *De Beers*, le n°1 mondial du diamant qui avait déjà été impliqué dans le soutien du régime d'apartheid en Afrique du Sud, il est improbable que le gouvernement congolais obtienne des juridictions internationales des solutions satisfaisantes et contraignantes pour les amener à réparer les dommages causés » (Mopo Kobanda, 2006, p.63).

L'internationalisation du commerce illicite des minerais congolais



Réalisation : Melvil Bossé (2019)

Pays impliqués dans les échanges de "minerais de sang" du Kivu selon Jean-Paul Mopo Kobanda (2006)

Un "triangle" Afrique subsaharienne - Asie - Occident

RDC

Pays de transit

Pays de transformation et/ou de destination

"Les pays de transit et de destination ne jouent pas un rôle direct dans le conflit armé, mais ils accordent des facilités fiscales et commerciales, délibérément ou pas, aux groupes rebelles et aux multinationales qui exploitent illégalement les ressources naturelles afin d'écouler les matières premières extraites sur le marché mondial.

Les pays de transit sont ceux qui facilitent le transport et l'écoulement des marchandises : les pays de transformation et de destination sont ceux d'où les ressources sont destinées" (Mopo Kobanda, 2006, p.218)

Bien que le livre ait plus de dix ans, l'analyse semble toujours d'actualité.

3.3. Objectifs de paix et de développement après des élections présidentielles controversées. Un défi envisageable à moyen terme ?

Si la plupart des spécialistes de la RDC demeurent pessimistes, ou au moins sceptiques, à propos d'une issue à court terme pour le conflit au Kivu, et pour la réhabilitation d'institutions fortes à même de contrôler pacifiquement un territoire immense, c'est que la guerre a profondément affecté des structures étatiques déjà sous l'emprise de la dictature du temps de Mobutu. Par conséquent, c'est tout un système qui est gangrené par la longévité des conflits auxquels les congolais ont dû s'accoutumer, sans parler des puissances voisines qui font tout pour garder la maîtrise à l'Est (malgré une collaboration congolo-rwandaise renforcée à partir de juillet 2018 pour arrêter des cadres du FDLR). De plus, le sous-sol du Kivu regorge encore et toujours de ressources précieuses, ce qui, semble-t-il, continuera à attirer « de grands « vautours » qui n'ont cessé de chercher à le dépecer depuis l'indépendance » (Bischoff, 2008, cité dans Péan, 2010, p.535).

Mopo Kobanda estimait que « tant que la question du litige financier et économique de la guerre ne sera pas soldée, il sera difficile pour le pays de se lancer dans sa reconstruction. Mettre de l'ordre dans une économie qui a été constamment criminalisée par les protagonistes de la guerre est un préalable qu'il faudra réaliser pour relancer le développement du pays » (2006, p.56). Il est frappant de constater que la situation reste inchangée plus de dix ans après les propos de cet auteur, qui écrivait à l'époque des premières élections démocratiques portant Joseph Kabila au pouvoir en 2006, au sortir de la Deuxième guerre. Aujourd'hui, à l'issue de vingt-deux années de présidence de la famille Kabila en RDC, un vent de renouveau pourrait souffler sur le pays avec l'élection de Félix Tshisekedi, s'il dispose de plus de possibilités (et de volonté) d'agir que son prédécesseur. Il faudra surveiller de près dans les prochains mois si l'Etat dispose de plus d'emprise à l'Est. Pour l'heure, nous ne sommes qu'au début d'un éventuel changement de direction pour le Congo, qui nécessite un véritable remaniement du régime politique en place, au-delà du seul chef d'Etat. En effet, ce virage semble inévitable si le but est bien d'en finir avec la « ploutocratie », c'est-à-dire un système favorisant la richesse et les élites économiques et financières (entretien K. Berwouts, voir annexe). « Car tant que cette façon de gérer l'Etat n'aura pas changée, la résolution juridique du pillage aujourd'hui bloquée ne sera jamais possible même après l'organisation d'élections » (Mopo Kobanda, 2006, p.302). Ainsi, comme nous l'avons dit précédemment, il est important de retrouver une justice digne de ce nom au Kivu en particulier. Actuellement, d'énormes difficultés perdurent : « traversée par plus de trente ans de dictature et quinze ans de guerres et de conflits, la justice congolaise, à l'image du reste de l'administration du pays, connaît des dysfonctionnements structurels. Le budget alloué à la justice varie entre 0,2 et 1% du budget national. Sans surprise, cette situation ne permet pas de faire face au défi : rendre la justice pour une population de plus de 60 millions d'habitants³⁴ répartie sur un territoire aussi vaste que l'Europe occidentale. [...] Cette paupérisation des institutions judiciaires a un impact direct sur l'impunité qui règne à l'Est du pays. » (Bofane & alli., 2015, p.91). L'auteur de ces propos rajoutait : « dans un environnement marqué par la guerre et la corruption, les juges sont soumis à de nombreuses pressions et

³⁴ Plus de 80 millions aujourd'hui en réalité !

notamment celle de ne pas poursuivre des dossiers politiquement sensibles impliquant des responsables politiques et militaires » (*Ibid*, p.92). Remettre sur pied une justice totalement impuissante et aucunement transparente, car ayant les mains liées, est donc une priorité en RDC. Sans ça, le conflit pourra perdurer et les seigneurs de guerre continuer à ne tenir aucun compte du droit de la guerre, ni d'aucun autre droit. Ceux-ci ont le champ libre pour soumettre des territoires kivutiens car, on l'a vu, les enjeux économiques et les dépendances vis-à-vis des importations de matières premières sont trop importants pour permettre aux accords de paix et aux trêves de durer. Thierry Vircoulon affirmait ainsi que « la diplomatie de la paix est inopérante dans les Kivus » car « en fin de compte, ce sont les seigneurs de la guerre qui imposent leur volonté à la communauté internationale et non l'inverse » (2009, p.1). Ces militaires n'ont que très rarement été « dérangés » par Joseph Kabila dans leur *business* prédateur, car selon les termes de Patrick Mbeko, celui-ci n'était lui-même que « l'émanation de ce système de prédation » – ce qui ouvre désormais la porte à la fin de l'impunité, maintenant que Kabila n'est plus en poste ?

En effet, depuis le début des conflits opposant la RDC à ses voisins de l'Est, un paradoxe très important est saisissant : le Congo est présenté en permanence comme l'Etat victime face aux ingérences et occupations étrangères, dont les institutions étatiques n'ont plus aucune emprise sur des provinces entières et n'y ont donc *de facto* ni contrôle ni pouvoir. Or, tout semble démontrer que le gouvernement de Kinshasa, Joseph Kabila à sa tête pendant 18 ans, n'a rien fait pour mettre fin à cette situation. En effet, la guerre a certes privé le régime congolais de marges de manœuvres pour intervenir efficacement et durablement aux Kivus, mais de nombreux observateurs rapportent depuis deux décennies qu'il n'était même pas dans les intentions réelles du président de sortir l'Est du pays de la crise s'il en avait eu les moyens. Des rumeurs circulant sur la véritable identité de Joseph Kabila sont même apparues lorsque les rapports, notamment de l'ONU, ont révélé l'implication de responsables congolais dans les pillages, exploitations et trafics illicites de minerais. Mopo Kobanda parlait d'un « pillage généralisé du pays dans lequel certains membres du gouvernement de Kinshasa sont directement impliqués » (2006, p.233) et affirmait en outre qu' « il est impossible de résoudre les litiges liés au pillage sans révéler les implications des responsables congolais » (*Ibid*, p.225).

Ce paradoxe participe bien entendu à l'enlisement d'une crise qui n'en finit plus et qui paraît difficile à résoudre pour les institutions internationales telles que l'ONU tant que certains de ces responsables ont encore des postes à Kinshasa. En effet, lorsque le Groupe d'experts de l'ONU a voulu enquêter sur des réseaux congolo-zimbabwéens³⁵ exploitant des minerais illicitement, le gouvernement congolais a accusé le Conseil de sécurité des Nations Unies d'ingérence quant à ses activités et partenariats commerciaux (*Ibid*, p.223). Cela paraît improbable, voire ironique, au sein d'un conflit dans lequel les Nations Unies ont pour devoir de rétablir la souveraineté de l'Etat occupé (et donc victime) mais où celui-ci refuse de laisser libre cours aux enquêtes de l'organisation internationale car pouvant révéler des complices au sein du régime. Les contrats et concessions très avantageux accordés à des multinationales (notamment chinoises) par Kabila, régulièrement accusé de n'être que la marionnette de Kagame, constituent une preuve de la complaisance de l'Etat congolais pourtant failli avec les

³⁵ Le Zimbabwe était l'un des Etats alliés à Kinshasa durant la Grande guerre d'Afrique.

organismes qui vidaient et vident encore le pays de ses richesses. Comme le soulignait finalement Charles Onana, mettant en relief les relations cachées entre le Rwanda et le gouvernement congolais au détriment de sa population, « Joseph Kabila a tué le Congo après avoir laissé Kagame et ses hommes tuer les congolais. C'est aux congolais de prendre leurs responsabilités face à cette situation car ils ne peuvent objectivement compter sur la communauté internationale qui joue davantage la partition du cynisme que celle du droit international » (interview *Mediapart*, 2018). On retrouve dans ces accusations lourdes de sens la thèse de la politique du ventre développée par Jean-François Bayart – politique élitiste qui n'aurait pour but que la satisfaction matérielle d'une infime minorité –, qui serait ici pratiquée par Kinshasa, ainsi que la complaisance silencieuse de l'Occident (la communauté internationale) vis-à-vis de Kigali.

Depuis environ cinq ans, malgré la neutralisation en 2013 du M23, considéré comme le mouvement rebelle le plus menaçant au Kivu, le contexte dans les Grands Lacs est de nouveau fragilisé par les crises politiques et électorales burundaise (2015) puis congolaise (à partir de 2016). Ces situations ont amené des regains de tensions armées et de contestations, de la part de soldats au Kivu comme de milliers de civils manifestant dans les rues de Kinshasa et de Bujumbura. Elles sont perçues comme une menace de plus pouvant à terme constituer les « germes d'un conflit régional » impliquant une fois encore la RDC, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda entre autres : « il y a déjà des bruits de bottes à l'Est qui a un lourd passé d'insurrection. De nombreux voisins de la RDC seront affectés si une nouvelle vague de violence généralisée éclate au Congo » (article RFI, 04/02/19). En réalité, pour ce qui est du Kivu, la région n'a pas connu la paix depuis le début des années 1990 et les « bruits de bottes » ne font donc pas partie que du passé ; mais c'est bien une nouvelle « grande guerre africaine » à l'échelle de tout le sous-continent qui est ici redoutée et rend particulièrement inquiétants les « incidents et signes de tensions [qui] se multiplient depuis trois ans » aux frontières de la RDC, du Rwanda et du Burundi (*Ibid*).

Par conséquent, la gestion de la crise électorale en RDC a été « vue par beaucoup d'Etats comme la clé de la stabilisation de la région des Grands Lacs » (article RFI, 03/02/19) car cette crise a entraîné des afflux réguliers de réfugiés entre 2016 et 2018, alors que les burundais traversaient la frontière dans le sens inverse en grand nombre (voir *carte 7*). À partir de 2016, de fortes pressions ont été émises par les « parrains régionaux » à l'encontre de Kabila pour qu'il renonce à un troisième mandat. La réussite de ce « projet » témoigne sans doute une fois de plus de l'influence rwandaise et ougandaise sur le pays voisin même si Kagame et Museveni étaient loin d'être les seuls à encourager le départ du président congolais. Dans ce « grand jeu régional » (article RFI, 04/02/19), les chefs d'Etat en question n'ont absolument pas évoqué les problèmes de pillage des ressources congolaises bien sûr, ce qui appuie les propos de *Global Witness* depuis dix ans à propos du regard détourné sur la guerre économique. Pour autant, bien que le Kivu ne semble pas en avoir fini avec la guerre, l'avancée démocratique représentée par les élections devrait constituer un premier pas dans tout le pays pour mener vers un changement de gouvernement, et peut-être porter au pouvoir un véritable leader comptant rassembler tous les habitants congolais, où qu'ils soient, sous une même souveraineté. Cependant, Kabila

« conserve la main sur l'essentiel des rouages institutionnels, économiques et sécuritaires » malgré la passation de pouvoir (*Ibid*). En effet, comme me l'a révélé le spécialiste Kris Berwouts, depuis janvier 2019, « on a affaire à quelque-chose de nouveau et de bien particulier : Kabila n'est plus président mais son parti conserve la majorité parlementaire. Il garde donc la mainmise sur une importante partie de la politique congolaise, tout en pouvant laisser à Tshisekedi les questions sensibles et complexes de gouvernance à l'Est » (entretien mars 2019, voir annexe). Ce dernier point semble crucial : Kabila tirerait encore les ficelles suite à des élections particulièrement controversées mais laisserait les « sales affaires » à son successeur. Une fois de plus, il pourrait tourner le dos au Kivu, et sans en être inquieté³⁶.

Dans ce contexte particulier, l'intégration régionale semble primordiale pour éviter une nouvelle guerre. Une « plus grande coopération régionale » est ainsi encouragée par Saïd Djinnit, ancien Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs, et par son successeur, le chinois Huang Xia : « le développement, dans une approche d'intégration régionale, constitue le remède pour s'attaquer aux causes profondes des crises et des tensions dans les Grands Lacs » (Echos de la Monusco, n°87, 2019, pp.8-13). Or, comme l'a expliqué le chercheur Marc-André Lagrange (2016), les organisations intergouvernementales (OIG) d'Afrique centrale, australe et orientale semblent être des « outils régionaux incapables de promouvoir la paix et la démocratie » dans les Grands Lacs, notamment car la CIRGL est « paralysée » par une compétition, voire une confrontation, entre les pays qu'elle réunit : d'un côté, ceux appartenant à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Burundi, Rwanda) ; de l'autre, ceux appartenant à la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) (Angola, RDC, Zambie, Tanzanie). Voilà donc encore un défi majeur à relever dans la région, à savoir réussir à s'accorder pour s'engager dans une politique commune. Cela permettrait de pouvoir se passer de la MONUSCO, que Kabila voulait voir partir et qui a désormais un « plan de retrait échelonné » pour se retirer de la RDC « en douceur et sans heurts » (Echos de la Monusco, *op. cit.*, p.4). Toutefois, alors qu'elle s'est surtout illustrée par son impuissance au Congo, les objectifs de la force de l'ONU (protection des civils et renforcement de l'Etat) seront-ils réellement atteints à son départ ? Leila Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, affirmait : « forte d'une alternance politique « historique », la RDC doit maintenant pacifier l'Est du pays » (*Ibid*, p.6). On en est encore loin.

Dans l'optique d'une telle pacification, si les responsables politiques ont encore beaucoup à faire pour apporter un réel changement comme on l'a vu, d'autres acteurs ont leur importance et un rôle décisif à jouer. D'abord, des ONG engagées dans la lutte contre l'économie de guerre telles que *Global Witness*, *Human Rights Watch* ou encore des bureaux onusiens comme l'OCHA. Ensuite, des acteurs de la société civile qui œuvrent auprès des principales victimes, et dont certains sont devenus des figures emblématiques. Les médecins Crézé et Bruna m'ont en effet révélé que la notoriété de Denis Mukwege constitue désormais une assise que le gouvernement congolais est obligé de prendre en compte car l'engagement du docteur a pris

³⁶ Lors de son dernier discours en tant que président de la RDC en janvier 2019, Kabila n'a pas hésité à clamer que, malgré des progrès restant à réaliser, l'Etat avait été restauré et la paix rétablie. En somme, la situation semblait pour lui pacifiée.

trop d'importance pour qu'on ne l'écoute plus. Mukwege affirmait d'ailleurs que la situation au Kivu est d'autant plus dommageable que, loin de la difficile intégration régionale dont il a été question plus haut, « la cohabitation est transfrontalière. Les populations congolaises et rwandaises se sont trouvées entraînées dans un conflit qui n'est pas le leur, et qui ne profite qu'à ceux qui l'ont initié et savent qu'ils en retirent des dividendes. Tirant sur les cordes sensibles de l'appartenance ethnique et de l'apparence morphologique, les gouvernants instrumentalisent les gouvernés ; ils les détournent de leurs réelles préoccupations vitales auxquelles précisément, les dirigeants devraient apporter des solutions puisqu'ils ont été élus pour cela. » (Braeckman, 2016, p.167). Reste à savoir si l'alternance politique congolaise sera décisive, et si elle pourra entraîner d'autres changements de leaders au sein des pays voisins dans les prochaines années.

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Inséré dans un espace géostratégique d'importance, c'est-à-dire les Grands Lacs africains, au croisement entre aire culturelle swahilie et anglophone à l'Est, et aire lingala et francophone à l'Ouest, le Kivu dispose d'une grande richesse minière qui alimente encore davantage les luttes d'influence sur son territoire. Ainsi, en plus d'avoir été confrontée à l'ingérence de puissances occidentales souhaitant conforter ou gagner des positions avantageuses au cœur du continent, la région est en proie à une économie de prédation dévastatrice pour les civils et les structures sociales, économiques, ou judiciaires depuis plus de vingt ans. La mise en place de réseaux commerciaux illicites a été favorisée par les Etats voisins du Congo qui sont rentrés en guerre avec ce pays depuis les troubles politiques des années 1990 dans les Grands Lacs, et dont les actuels dirigeants politiques ont les faveurs des anglo-saxons notamment. Roland Pourtier soulignait à propos du continent africain : « partout où les Etats détenteurs de richesses naturelles sont affaiblis par des crises politiques internes, les réseaux internationaux d'affairistes ont pris pied. Ils participent à la « criminalisation de l'Etat », interfèrent avec le jeu politique local, et prennent part au commerce clandestin des armes. » (Pourtier (dir.), 2017). Cette situation correspond à celle de l'Est de la RDC actuellement, où les multinationales venant d'autres continents qui s'approvisionnent en minerais précieux permettent aux « réseaux d'affairistes » de s'enrichir sur le dos d'un Etat impuissant.

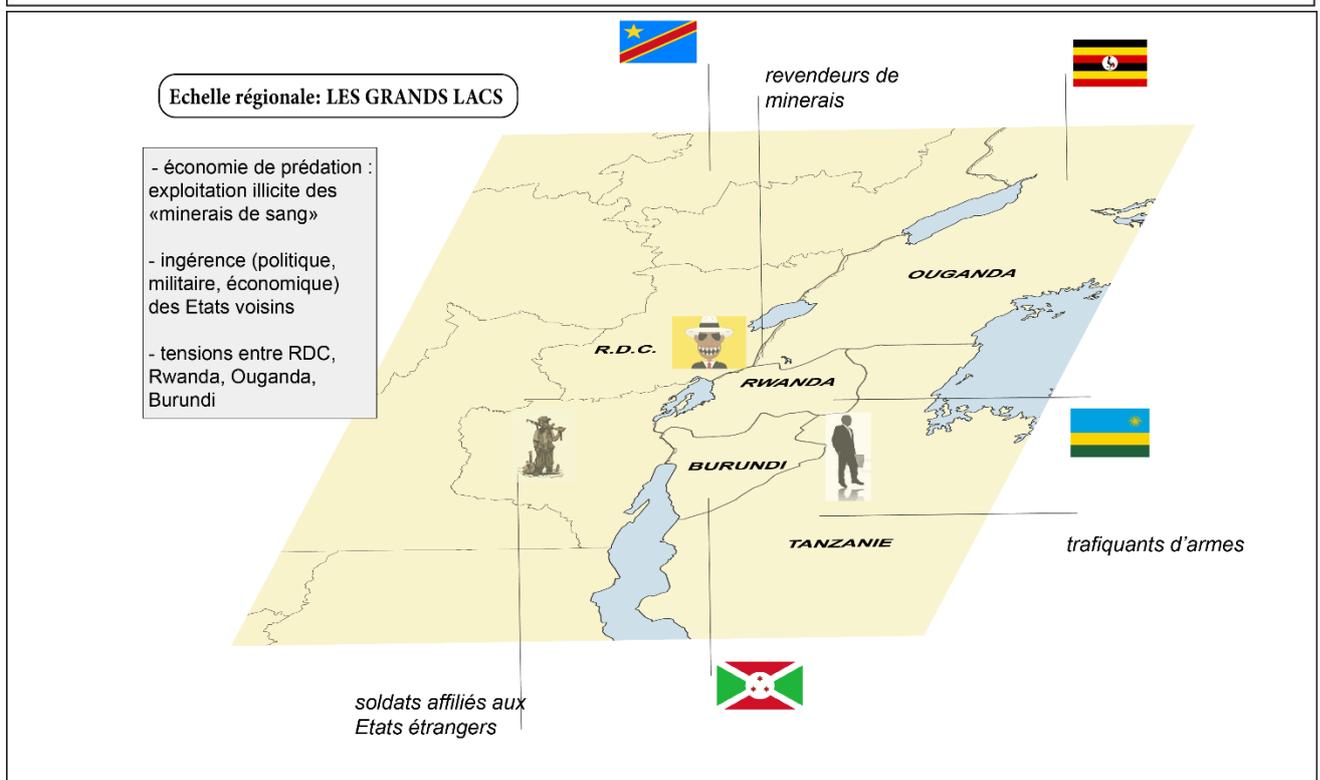
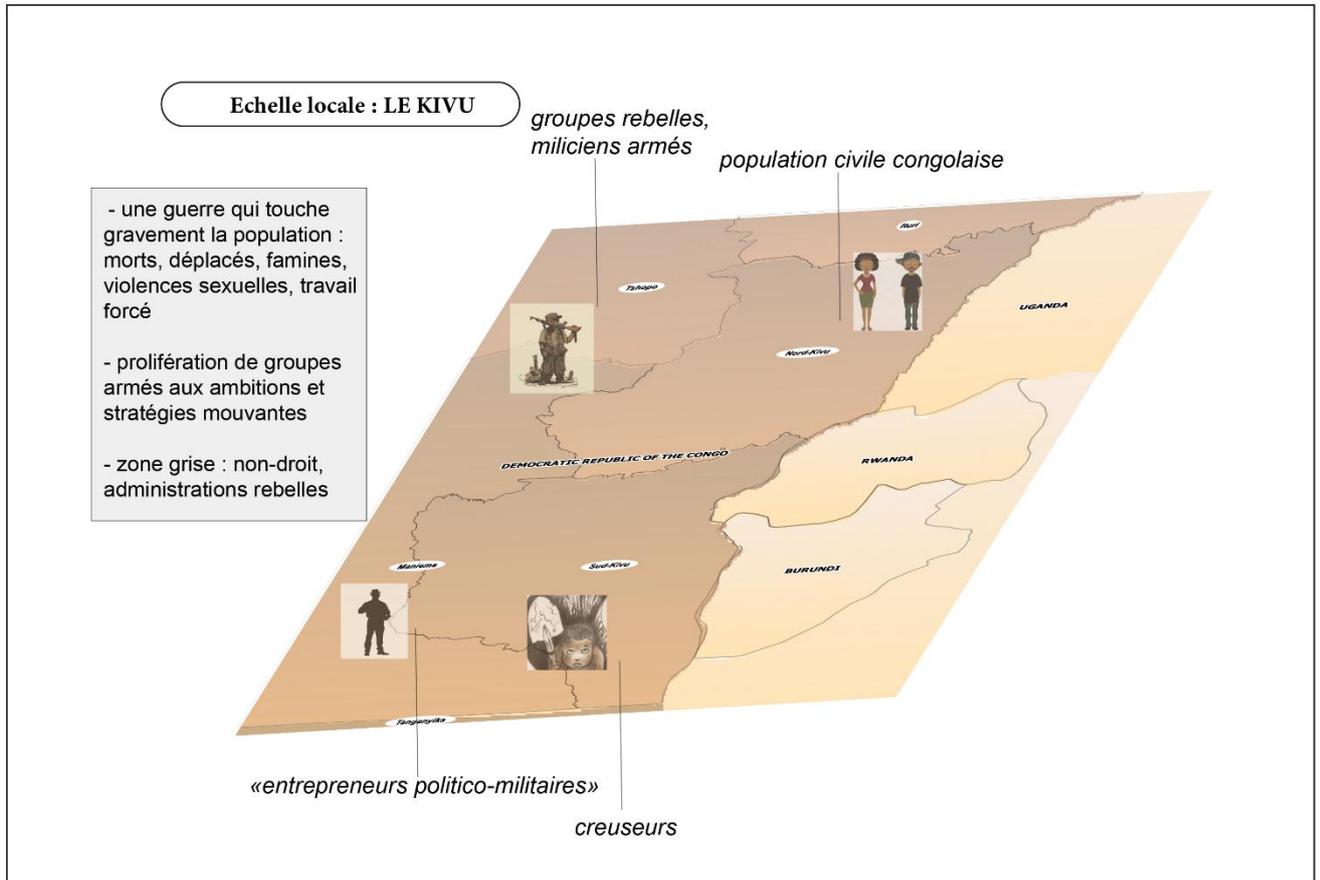
Mais l'affaiblissement de la RDC peut correspondre à une « stratégie » délibérée de la part de dirigeants en place depuis de longues années. Le chercheur Georges Berghezan affirmait déjà en janvier 2018, reprenant la théorie de nombreux observateurs, que « l'instabilité dans l'Est est délibérément entretenue par Kinshasa afin de justifier la non-tenu d'élections. » (2018, p.4). Les élections ont aujourd'hui eu lieu mais le changement en profondeur du régime ne semble pas pour tout de suite en raison du contrôle indirect dont dispose toujours le clan Kabila sur la politique congolaise. Si ce dernier n'a en aucun cas souhaité céder le pouvoir du tout au tout, il est clair que le conflit armé dans l'Est de son pays est loin d'être une priorité à ses yeux. Le docteur Bruna, témoin de la situation sociale au Kivu, m'a révélé que lors d'une visite de l'ex-chef d'Etat à Bukavu il y a quelques années, Kabila avait refusé de rendre visite aux

victimes de violences sexuelles à l'hôpital de Panzi. Cette indifférence du régime kabiliste à l'égard de ce qui se passe sur son propre territoire en théorie démontre que le conflit kivutien tend à être « ignoré » par les hautes instances de Kinshasa en premier lieu.

Finalement, alors que le Front commun pour le Congo, parti politique issu du parti kabiliste (le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, PPRD), est largement majoritaire au Sénat et à l'Assemblée kinoises, on peut encore certainement craindre pour la stabilité du pays : « il semble certain que tant que la même équipe restera aux commandes de la RDC, les groupes armés congolais et étrangers continueront à proliférer et à jeter sur les routes des milliers de familles dont ils prétendent être les porte-paroles et les protecteurs » (*Ibid*).

Enfin, la communauté internationale ne semble pas disposer de plus de levier pour stabiliser et pacifier une région qui ne connaît ni la paix ni la démocratie, encore moins la prospérité et les opportunités économiques licites. Pour Marc-André Lagrange, « l'abandon de la promotion de la démocratie au profit de la promotion de l'investissement est la marque de l'échec des Nations Unies dans les Grands Lacs. Incapables de mettre fin aux conflits qui ensanglantent la région, celles-ci ont abandonné leurs valeurs morales pour se plier aux vues de dirigeants qui torturent leurs constitutions afin de se maintenir indéfiniment au pouvoir. » (2016, p.158).

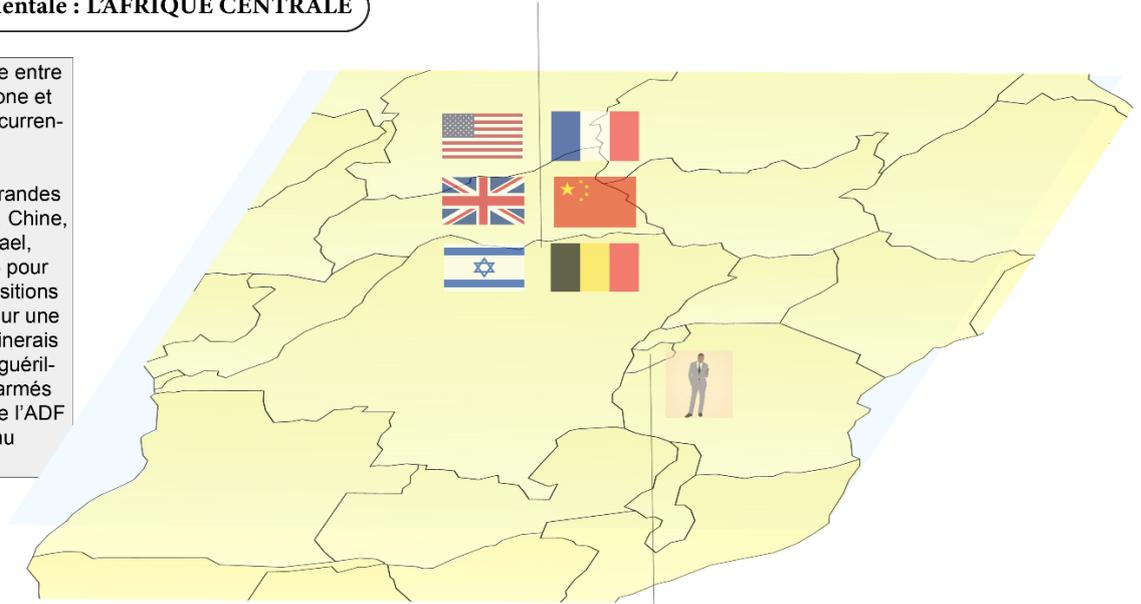
Diatopes : De la « brousse » congolaise aux réseaux planétaires, l'insertion du conflit au Kivu dans différents espaces géographiques



Echelle continentale : L'AFRIQUE CENTRALE

- luttes d'influence entre espaces anglophone et francophone, concurrencés par l'Asie
- ingérence des grandes puissances (USA, Chine, Royaume-Uni, Israël, France, Belgique) pour consolider des positions géostratégiques sur une région riche en minerais et en proie à des guérillas/mouvements armés islamistes (comme l'ADF en Ouganda, ou au Soudan...)

grandes puissances internationales



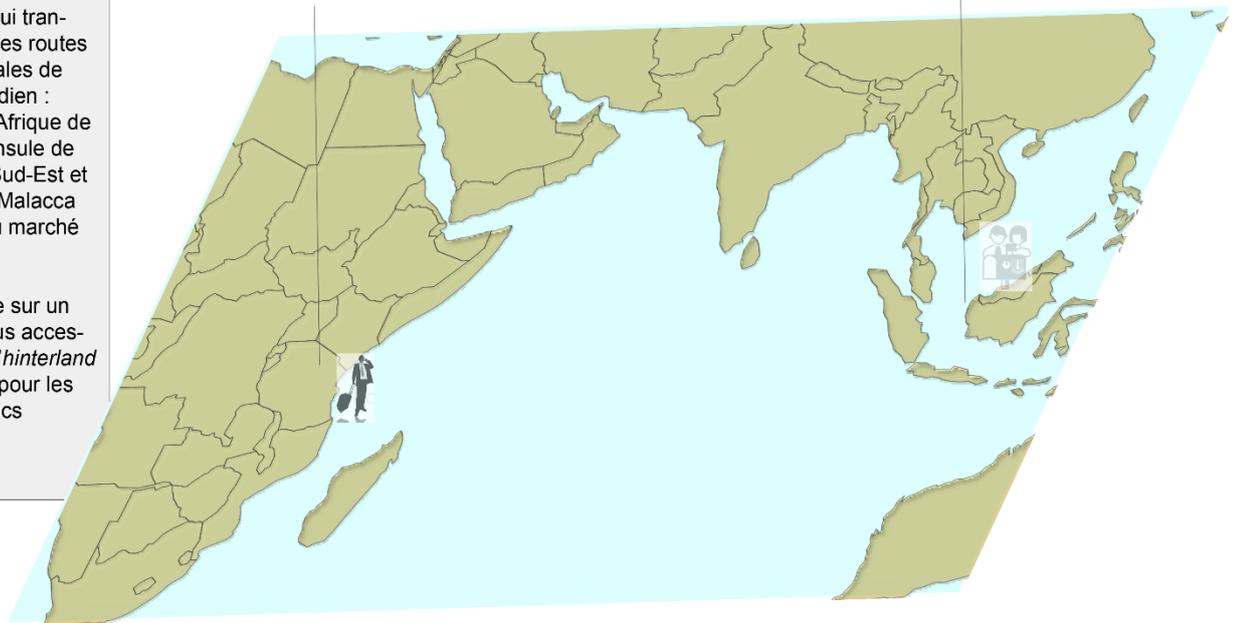
dirigeants en place
(«marionettes» des grandes puissances)

Echelle subcontinentale : L'OCEAN INDIEN

- commerce des minerais qui transitent par les routes commerciales de l'Océan Indien : ports de l'Afrique de l'Est, péninsule de l'Asie du Sud-Est et détroit de Malacca menant au marché chinois
- ouverture sur un espace plus accessible que l'*hinterland* congolais pour les Grands Lacs

firmes intermédiaires

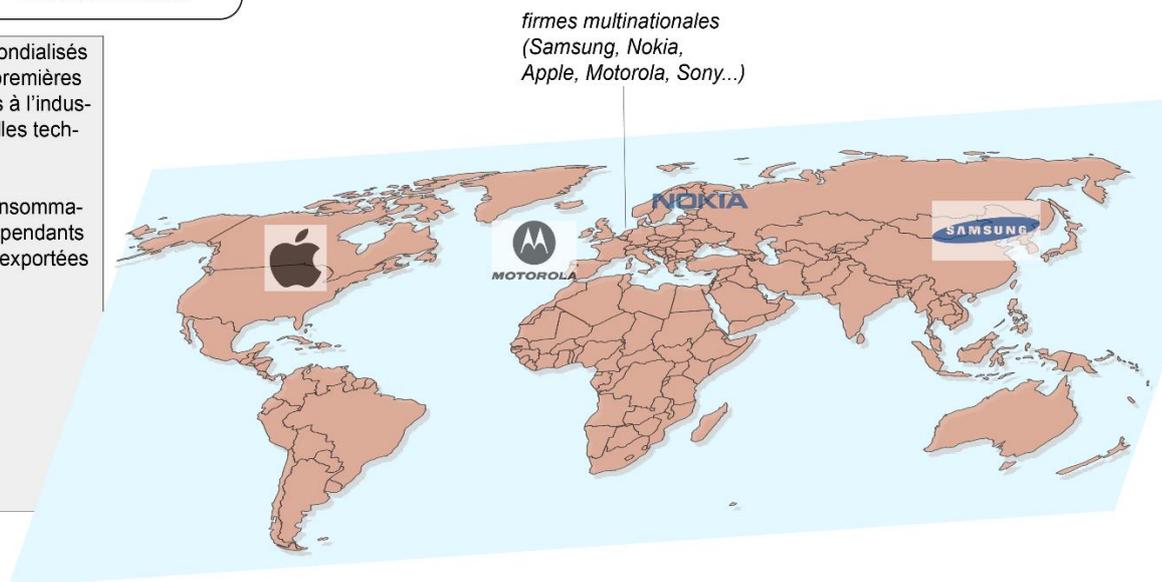
sociétés écran



Echelle mondiale

- échanges mondialisés des matières premières indispensables à l'industrie des nouvelles technologies

- modes de consommation actuels dépendants des richesses exportées illicitement



« La guerre du Kivu est une guerre africaine ; on se massacre entre africains, en tuant de préférence des civils [...] Toutefois, il ne faut pas perdre de vue qu'aucun des belligérants ne possède d'usine d'armement et que la guerre est par conséquent alimentée par le commerce mondialisé et généralement illicite des armes, munitions et autres équipements militaires. » (Pourtier, 2009, p.7).

Réalisation : Melvil BOSSÉ, 2019

CONCLUSION GÉNÉRALE

Noyau de rébellions contre le pouvoir central depuis les années 1960, c'est-à-dire la décennie suivant l'indépendance congolaise, lorsque les mulelistes³⁷ avaient proclamé la « République populaire du Congo », l'Est de la RDC constitue aujourd'hui une zone grise au sein d'un Etat libanisé. Le conflit qui se déroule au Kivu est une guerre intraétatique ayant prolongé une guerre interétatique, à savoir la Deuxième guerre congolaise ; aujourd'hui, alors que les acteurs insurrectionnels sont les principaux belligérants, la population locale est la première victime de la prédation économique et de l'ingérence d'Etats voisins, mais aussi de puissances bien extérieures redessinant un schéma néocolonial³⁸. Comme le précisait le chercheur Thierry Vircoulon, « la guerre [entre 1998 et 2003] s'est terminée mais l'économie de guerre est restée et c'est parce qu'elle est restée que cette violence continue, et que les groupes armés existent encore et toujours dans les Kivus, et sont innombrables. » (interview RFI, octobre 2018). Force est de constater qu'en raison de ce conflit et des rivalités territoriales entraînant une « ruée aux minerais », la population ne profite absolument pas de la richesse du sous-sol : les habitants du Kivu restent pauvres, bien loin d'un espoir d'émergence de l'Afrique centrale que l'on peut trouver dans d'autres pays des Grands Lacs.

Pour Justine Brabant, il existe beaucoup de faux jugements et d'a priori sur la guerre au Kivu : soit on ne la connaît que peu ou pas du tout, soit on la connaît mal. La chercheuse remet donc en cause la vision culturaliste qui engendre un raisonnement biaisé sur une situation qui serait ainsi « mal » regardée, à cause de préjugés comme la croyance en une « culture guerrière » du Congo. Or, pour elle, il est important d'établir un « bon diagnostic » pour parvenir à terme à stabiliser la région (interview *Mediapart*, avril 2016). Parmi les préjugés sur les Grands Lacs africains figure celui des « tensions interethniques » alors que les raisons politiques étaient bien plus manifestes dans les années 1990 et que les raisons économiques dominent aujourd'hui. Dans ce sens, en contredisant les idées reçues, Jean-Christophe Victor clamait dès 1998 à propos du Rwanda : « ce n'est pas une histoire de conflit ethnique, il s'agit tout simplement d'un conflit pour le pouvoir » (*Le Dessous des Cartes*, 1998). Même son de cloche chez Brabant : « il y a seulement des conflits politiques recouvrant temporairement, souvent grâce ou à cause de la mobilisation d'entrepreneurs politico-militaires, des lignes de partages ethniques » (2016, p.202). Il paraît donc important de ne pas tomber dans la facilité de la catégorisation ethnique pour expliquer des conflits très complexes impliquant une multitude d'acteurs et d'intérêts. La majorité des rebelles installés actuellement au Kivu est essentiellement motivée par le commerce des minerais : « alors que leur survie dépendait de plus en plus des profits issus de ce commerce, certains des groupes armés ont décidé de consacrer leur attention et leurs ressources au développement de ces activités. Dans plusieurs cas, les bénéficiaires financiers [...] sont devenus tellement attractifs qu'il semblerait que cet agenda économique se soit substitué aux griefs politiques ou ethniques qui avaient à l'origine motivé le conflit. » (*Global Witness*, 2009, p.18). S'il faut donc bien évidemment œuvrer pour

³⁷ La rébellion Simba est aussi appelée « rébellion muleliste » du nom de son leader Pierre Mulele (1929-1968).

³⁸ « [Le journalisme humanitaire] doit cesser de voir dans ces violences un drame local, « loin de chez nous », car les acteurs locaux sont souvent des agents de groupes d'intérêts « bien de chez nous ». » (Bofane & alli., 2015, p.114).

la prévention des génocides et des tensions entre populations d'un même pays, comme le Rwanda en a connu en 1994, il faut également surveiller de très près leurs conséquences géopolitiques, une fois que de tels drames ont eu lieu, plusieurs années – voire décennies – après.

Pour comprendre les conflits de l'Afrique centrale, il ne faut pas non plus négliger les tensions résultant d'un découpage des frontières hérité, comme sur le presque tout le continent, de la période coloniale (frontières contestées par le Rwanda depuis 1910 dans les Grands Lacs), et donc imposé par les pays européens. Ceux-ci ont également mis en place un système étatique propre à leur continent, moins adéquat en Afrique : l'Etat westphalien et sa souveraineté inviolable.

Les situations politiques actuelles au Soudan du Sud, en Centrafrique, au Mali, au Nigéria, en Libye ou encore en Somalie prouvent que la RDC ne constitue pas le seul cas d'Etat failli en proie aux insurrections armées sur le continent. La pérennité d'une zone de non-droit au Kivu depuis les années 1990 n'est donc pas singulière aux Grands Lacs puisque d'autres zones grises existent et que d'autres conflits tardent à être résolus. Pour le chercheur Alexandre Liebeskind, toutes ces guerres sont finalement dues aux mauvais systèmes de gouvernance et l'échec de leur résolution, aux visions faussées des Etats africains dans lesquelles les diplomates ne prennent pas assez en compte les communautés locales. Liebeskind, qui travaille au Centre pour le dialogue humanitaire basé en Suisse, affirme ainsi : « Les systèmes même de gouvernance en Afrique, et qui sont hérités de la tradition des Etats-nations européens, sont au fond très mal adaptés à l'Afrique. La fabrique politique et sociale de l'Afrique, ce sont les communautés. Or, la démocratie majoritaire avec des régimes présidentiels forts et une gouvernance très centralisée, au fond, prive les communautés de la proximité avec le processus politique ; et immanquablement, transfère l'ensemble du pouvoir et de l'accès aux ressources à une minorité. Donc vous avez beau aller de processus électoral en processus électoral, de guerre à processus de paix, tant que l'on ne revisite pas les paramètres de la gouvernance en Afrique, on aura des tensions » (interview *Le Monde Afrique*, janvier 2019). En parlant ainsi des conflits africains qui se prolongent, Liebeskind dresse un parallèle intéressant permettant de comprendre des réalités héritées de l'influence européenne et donc de l'époque coloniale, et impossibles à déceler en ayant seulement en tête les visions de l'afro-pessimisme. En effet, comme l'affirme l'économiste camerounais Thierry Amougou, la théorie afro-pessimiste, tout comme celle de l'afro-optimisme, est utopique et ne permet pas de cerner pertinemment les problématiques du continent : il faut donc l' « interroger de façon critique » afin de comprendre « une réalité plus nuancée ». Pour lui, « l'afro-pessimisme et l'afro-optimisme semblent des moments – au sens de conjonctures – où l'Afrique est peinte, non comme elle se présente réellement, mais comme la voient certains acteurs politiques, économiques ou sociaux porteurs de la vulgate aux sources d'une opinion publique responsable de la dissémination d'un discours positif ou négatif sur le continent noir suivant des intérêts eux-mêmes souvent très inavoués » (*Jeune Afrique*, 2016).

Ce qui caractérise bien la singularité du Kivu par rapport aux autres cas de guerre en Afrique, au-delà de sa longévité, c'est sa « malédiction des ressources naturelles » – ressources qui justifient les intérêts des Etats voisins sur son territoire. Cette thèse de la malédiction des

matières premières, dite *resource curse* et développée par l'économiste Richard Auty dans nombre de ses travaux depuis 1990³⁹, décrit un lien négatif existant entre la proportion des exportations de matières premières dans le PIB et le taux de croissance. Elle s'applique pleinement au Congo car, comme l'affirme le chercheur en relations internationales Ben Katoka, « la RDC est un exemple typique de la « malédiction des ressources naturelles » – la thèse selon laquelle les nations à forte dotation en ressources naturelles, en particulier le pétrole, le gaz et les minéraux, affichent en moyenne un niveau de développement socioéconomique inférieur à celui des nations moins nanties par la nature » (2017). En raison de cette particularité kivutienne, la région des Grands Lacs, qui a connu pléthore de victimes humaines depuis trente ans, s'impose pratiquement comme le cas de conflit majeur au cœur de l'Afrique, où croissance et développement sont freinés par la faillite de gouvernements centraux auxquels on a imposé la logique d'Etats westphaliens. Bien au-delà de la théorie économiciste qui établit une divergence entre richesse du sous-sol et richesse du budget de l'Etat, la *malédiction* du Kivu frappe d'abord la population congolaise, en particulier les femmes et les enfants. Ce sont eux qui en payent le prix fort : « Loin d'être une manne pour ses habitants, c'est [la richesse en minerais] une malédiction qui attire toutes les convoitises. Multinationales, élites locales, pouvoirs occidentaux, voisins africains, tous ont intérêt à ce que le Kivu reste un désordre, sans foi ni loi, où l'on peut piller loin des yeux du monde. Une bijouterie à ciel ouvert. » (Bofane & alli., 2015, p.69).

Dans la lignée de nombreux spécialistes qui travaillent sur la résolution de la crise congolaise, Katoka estime donc qu'il est indispensable d'améliorer la bonne gouvernance dans le secteur minier en RDC : « La bonne gouvernance est un élément clé de la façon dont les ressources naturelles profitent à certains pays et nuisent à d'autres. Elle consiste à établir et appliquer [...] les règles et mécanismes qui obligent le gouvernement à rendre des comptes et à être transparent vis-à-vis des citoyens. [...] Sans ces mécanismes, les ressources naturelles et la gestion des revenus que génère leur exploitation ne peuvent que conduire à l'enrichissement des groupes d'élites minoritaires [...]. Par exemple, certains fonctionnaires haut-placés utiliseraient leur fonction officielle pour signer des contrats au nom de l'Etat avec des entreprises dont ils sont eux-mêmes actionnaires ou dirigeants. » (Katoka, 2017). Encore au-dessus de fonctionnaires haut-placés dans la hiérarchie du pays, cela a été le cas du président Joseph Kabila lui-même, qui, en vendant des concessions minières largement en-dessous des prix du marché⁴⁰, a quelque part condamné son pays à représenter le paroxysme des représentations afro-pessimistes véhiculées en raison de son sous-développement. Cette vision afro-pessimiste peut d'ailleurs s'avérer préjudiciable pour la mobilisation internationale et l'avancement de la paix en RDC. En effet, si la guerre au Kivu tend à être *ignorée*, c'est peut-être parce que l'afro-pessimisme a imprégné dans les mentalités collectives, des années 1980 aux années 2000, un certain fatalisme qui a eu pour conséquence le peu d'intérêt que l'on peut avoir aujourd'hui pour des conflits qui perdurent et que l'on pense finalement irrésolvables. « Comme l'ont régulièrement dénoncé des

³⁹ Notamment : *Resource-Based Industrialization : Sowing The Oil In Eight Developing Countries* (1990) et *The Rent Curse : Natural Resources, Policy Choice and Economic Development* (2018).

⁴⁰ J. Kabila a vendu des parts de la société Gécamines à des sociétés offshore, faisant perdre à l'Etat congolais au moins 50 millions d'euros. Source : documentaire « Congo : la guerre des minerais », Mike Ramsdell, 2015 ; diffusé par l'émission Investigations sur France Ô en 2017

chercheurs ou des activistes lassés par une couverture univoque de l'Afrique réduite à ses conflits, ses épidémies et sa misère, le risque est grand, en informant sur les violences sexuelles, de stigmatiser encore davantage des pays et des populations, comme si l'ensauvagement faisait partie de leur identité essentielle. [...] Le danger existe aussi d'amener le public à « débrancher » face à tant de violence « incompréhensible » et à se désintéresser de conflits « désespérants », offrant ainsi à la communauté internationale la liberté de détourner le regard et de ne pas s'engager sérieusement pour tenter d'y mettre un terme. » (Bofane & alli., 2017, pp.114-115).

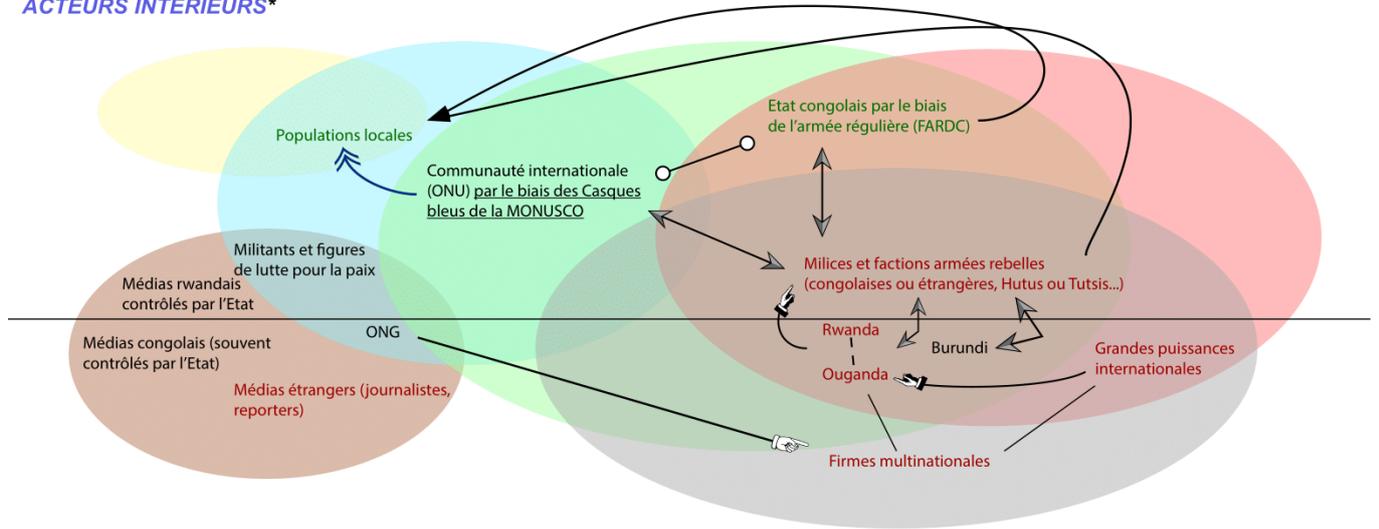
Afin de mettre un terme aux conflits armés au Kivu, plusieurs éléments paraissent essentiels. D'abord, l'éducation doit être une priorité car il faut sensibiliser les jeunes, qui sont habitués à la guerre, aux violences, notamment sexuelles. Ensuite, une solution démographique adéquate et cohérente semble indispensable pour stopper les tensions xénophobes de l'Est et pour maîtriser davantage les flux de populations. Troisièmement, le droit de propriété du sol et du sous-sol doit être ou bien réaffirmé et appliqué pour la RDC et non ses voisins, ou bien revisité pour qu'il bénéficie davantage à la population congolaise. Tant que ceux qui doivent bénéficier des retombées économiques des matières premières ne sont pas au premier plan, et ne sont même pas « défendus » par le régime de Kinshasa, l'impunité ne cessera pas pour ceux qui les pillent. Comme le clame Denis Mukwege, tout l'enjeu est de réussir à passer de la malédiction des « minerais de sang » aux « minerais de développement et de paix » (Mukwege, in Bofane & alli., 2015, p.13). Enfin, il faut se demander si un pouvoir décentralisé avec l'émergence de réelles entités locales fortes et autonomes, prenant en compte les communautés et les revendications citoyennes, n'est pas dans l'intérêt d'un pays disposant d'un territoire qui semble trop grand à gérer pour un gouvernement dont les instances sont éloignées de 1500 km de sa frontière orientale. Une telle décentralisation doit être soutenue et revendiquée par la jeunesse mobilisée, tels que les militants de la « Lutte pour le changement » (Lucha), car le chef d'Etat acceptera sans doute difficilement de lui-même de transformer ce pays déchiré en un Etat fédéré. Mais la politique du ventre restant un risque, puisque le pouvoir et les richesses sont restés entre les mains des élites congolaises depuis l'indépendance, une autre forme d'Etat ne serait-elle pas de meilleure augure qu'un retour en force de l'Etat tel qu'il a pu être ?

Quoi qu'il en soit, de nouvelles formes de domination sur la République Démocratique du Congo, qui s'ajoutent à un héritage douloureux de la période coloniale et de la dictature mobutiste, viennent révéler une sorte de « traumatisme » africain difficile à surmonter pour le pays. Même si le conflit du Kivu n'est pas le seul « point chaud » du continent, il est sans doute le plus long et le plus violent de l'Afrique subsaharienne.

ANNEXES

Annexe 1 : SCHEMA D'ACTEURS DU CONFLIT AU KIVU

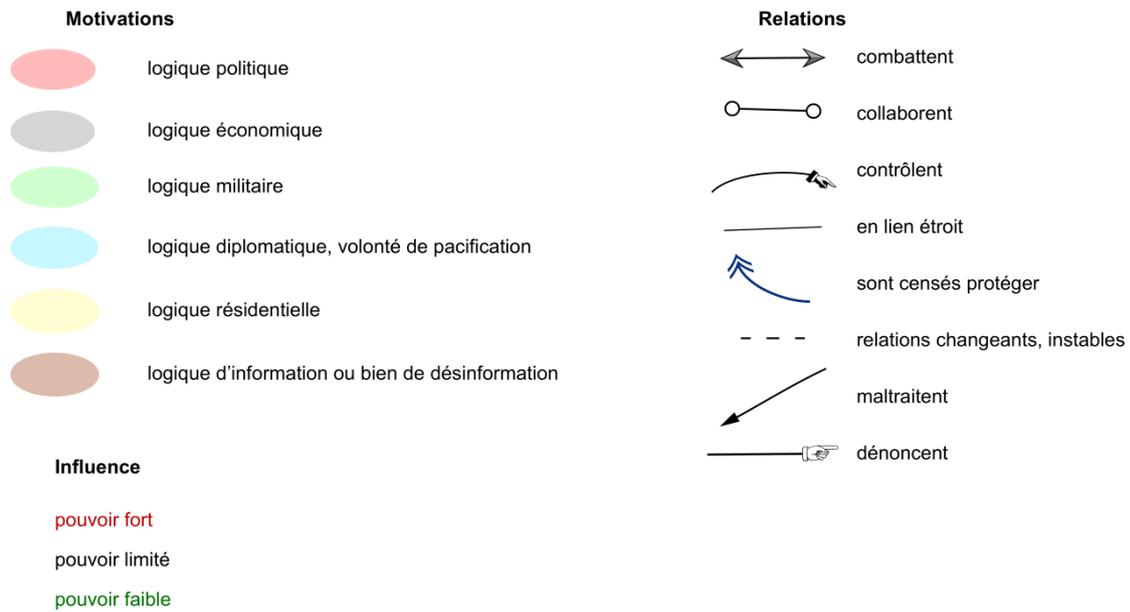
ACTEURS INTERIEURS*



*Les acteurs intérieurs sont ceux qui se trouvent au cœur du conflit, alors que les acteurs extérieurs n'en sont pas les belligérants ou les victimes même s'ils peuvent se trouver au Kivu même.

ACTEURS EXTERIEURS*

Légende :



Réalisation : Melvil BOSSÉ, 2019

Tableau de présentation des principaux acteurs politico-militaires du Kivu (groupes armés et autres forces en présence)

Ce tableau tend à présenter de manière synthétique les principaux mouvements armés et autres acteurs, officiels ou insurrectionnels, impliqués dans la guerre au Kivu, que ce soit directement ou indirectement. Sont ici précisés notamment leurs alliés et ennemis, s'ils en ont. Cependant, il paraît important de préciser que ceux-ci peuvent être non-avoués, ou bien qu'ils peuvent être ennemis (ou alliés) de manière éphémère. En effet, les conflits congolais représentent un théâtre de rivalités complexe, certaines factions peuvent parfois radicalement changer de bord, dans un processus mouvant de jeu d'alliances. À l'image de l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila tournant le dos à ses ex-alliés rwandais et ougandais après sa prise de pouvoir, rien ne paraît figé dans la catégorisation des forces en présence dans l'Est congolais.

Ainsi dans ce tableau, il a été décidé de mentionner le plus souvent les alliés/ennemis de tel groupe **au départ**, c'est-à-dire lorsque le mouvement s'est formé. Nous précisons également dans la plupart des cas, s'il le faut, les revirements d'alliance (du moins lorsque ceux-ci sont connus ou peuvent être identifiés à un instant T, ce qui n'est pas toujours le cas). Au cœur d'un conflit toujours d'actualité aujourd'hui, où chaque jour un nouvel événement peut changer la configuration des multiples groupes armés du Kivu, les positions des acteurs sont particulièrement difficiles à cerner. Les oppositions n'étant donc pas toujours clairement définies, loin de là, ce tableau, non-exhaustif, ne peut en aucun cas être gravé dans le marbre. Citons ici pour finir Stéphane Rosière : « Cette violence aveugle [au Kivu] a engendré des alliances inattendues. Ainsi, les Mai-Mai se sont-ils alliés ponctuellement aux Banyamulenge. » (ROSIÈRE, 2006, p.254).

NOM (SIGLE)	FORMÉ PAR / LEADER	DATE DE CRÉATION	NATIONALITÉ	ALLIÉS, SOUTIENS	ENNEMIS, ADVERSAIRES	BUT	ÉTAT ACTUEL
ADF (<i>Allied Democratic Forces</i>)	Jamil Mukulu	milieu des années 1990	Ouganda	mouvement djihadiste d'Afrique de l'Est, selon Kinshasa		renverser le régime de Museveni ; groupe armé islamiste ? Djihad ?	toujours actif ; serait à l'origine des massacres du Beni (Nord-Kivu) commis depuis 2014
AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo)	Laurent-Désiré Kabila	1996	RDC	Rwanda ; Ouganda (au départ, c'est-à-dire lors de la création de l'AFDL)	gouvernement du Zaïre de Mobutu	renverser la dictature de Mobutu	n'existe plus, Kabila ayant pris le pouvoir en 1997
APCLS (Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain)	Janvier Buingo	années 2000-2010	RDC		NDC ; rwandais	autodéfense ; contrôle de territoires ; opposition aux rwandais	toujours actif : l'un des plus importants groupes armés du Kivu
APR (Armée patriotique rwandaise)	branche militaire		du FPR	(voir à FPR)			devenu les Forces rwandaises de défense (FRD) en 2002 ; armée actuelle rwandaise

NOM (SIGLE)	FORMÉ PAR / LEADER	DATE DE CRÉATION	NATIONALITÉ	ALLIÉS, SOUTIENS	ENNEMIS, ADVERSAIRES	BUT	ÉTAT ACTUEL
CIRGL (Conférence internationale sur la région des Grands Lacs) Il y avait auparavant la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) réunissant (seulement) Zaïre, Rwanda et Burundi. OIG crée en 1976 et relancée en 2010.	président actuel : José Eduardo dos Santos (Angola)	2008	internationale : échelle de la région des Grands Lacs			« effort concentré en vue de promouvoir la paix et le développement durable dans la région » (site internet officiel del OIG)	toujours actif
CNDP (Congrès national pour la défense du peuple)	Laurent Nkunda	2005	RDC (Tutsis rwandophones du groupe Banyamulenge)		gouvernement de Kinshasa ; Hutus du FDLR	les Banyamulenge s'opposent aux Hutus et aux FARDC pour le contrôle de territoires	en partie neutralisé par l'armée congolaise
CNPSC (Coalition nationale du peuple pour la souveraineté du Congo)	des Mayi-Mayi Yakutumba	2017	RDC	Mayi-Mayi Yakutumba	régime de Kabila	« renverser le président Kabila dans un contexte de crise électorale » (Battory & Vircoulon, 2019, p.18)	toujours actif
FAR (Forces armées rwandaises)	le président Juvénal Habyarimana	1959	Rwanda		FPR	Armée officielle du Rwanda sous Habyarimana ; lutter contre les rebelles du FPR	n'existe plus depuis que le FPR a pris le pouvoir en juillet 1994

NOM (SIGLE)	FORMÉ PAR / LEADER	DATE DE CRÉATION	NATIONALITÉ	ALLIÉS, SOUTIENS	ENNEMIS, ADVERSAIRES	BUT	ÉTAT ACTUEL
FARDC (Forces armées de la RDC)	le président Joseph Kabila	lors du processus de reconstruction en 2003, suite à la Deuxième guerre du Congo (a remplacé les Forces Armées Zaïroises, FAZ , de Mobutu)	RDC		rebelle du pouvoir de Kinshasa	officiellement assurer la stabilité et la paix du Congo ; empêcher le Rwanda d'avoir la mainmise ; maintenir le pouvoir du gouvernement de Kabila (Tshisekedi depuis 2019), mater les rébellions	toujours actif
FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda) A remplacé l'ALIR (Armée de libération du Rwanda)	des ex-généralistes Hutus réfugiés du Rwanda ; leur leader est Ignace Murwanashyaka	2000	Rwanda	gouvernement congolais de Kabila durant la Deuxième guerre du Congo	gouvernement rwandais de Kagame ; FPR ; RCD	reprendre le pouvoir au Rwanda, donc renverser Kagame et le FPR ; supériorité politique des Hutus au Rwanda	existe toujours
FNL (Forces nationales de libération)	Agathon Rwasa	années 1990 (durant la guerre civile burundaise)	Burundi			mouvement de rébellion Hutu actif depuis la guerre civile burundaise	faction rebelle devenue un parti politique
Forebu (Forces républicaines du Burundi ou Forces populaires du Burundi)	Godefroid Niyombaré	particulièrement actif à partir de 2015	Burundi		gouvernement de Bujumbura	s'oppose au régime en place de Pierre Nkurunziza	existe toujours mais peu nombreux ?
FPR (Front patriotique rwandais)	créé par les Tutsis exilés qui avaient fui le Rwanda avant 1990, dont Kagame	fin des années 1980	Rwanda	Tutsis	Etat rwandais de la fin des années 1980-début 1990 ; Hutus	reconstruire le pouvoir au Rwanda ; mettre fin aux persécutions pratiquées par les Hutus sur les Tutsis	devenu le parti politique au pouvoir au Rwanda (depuis 1994)

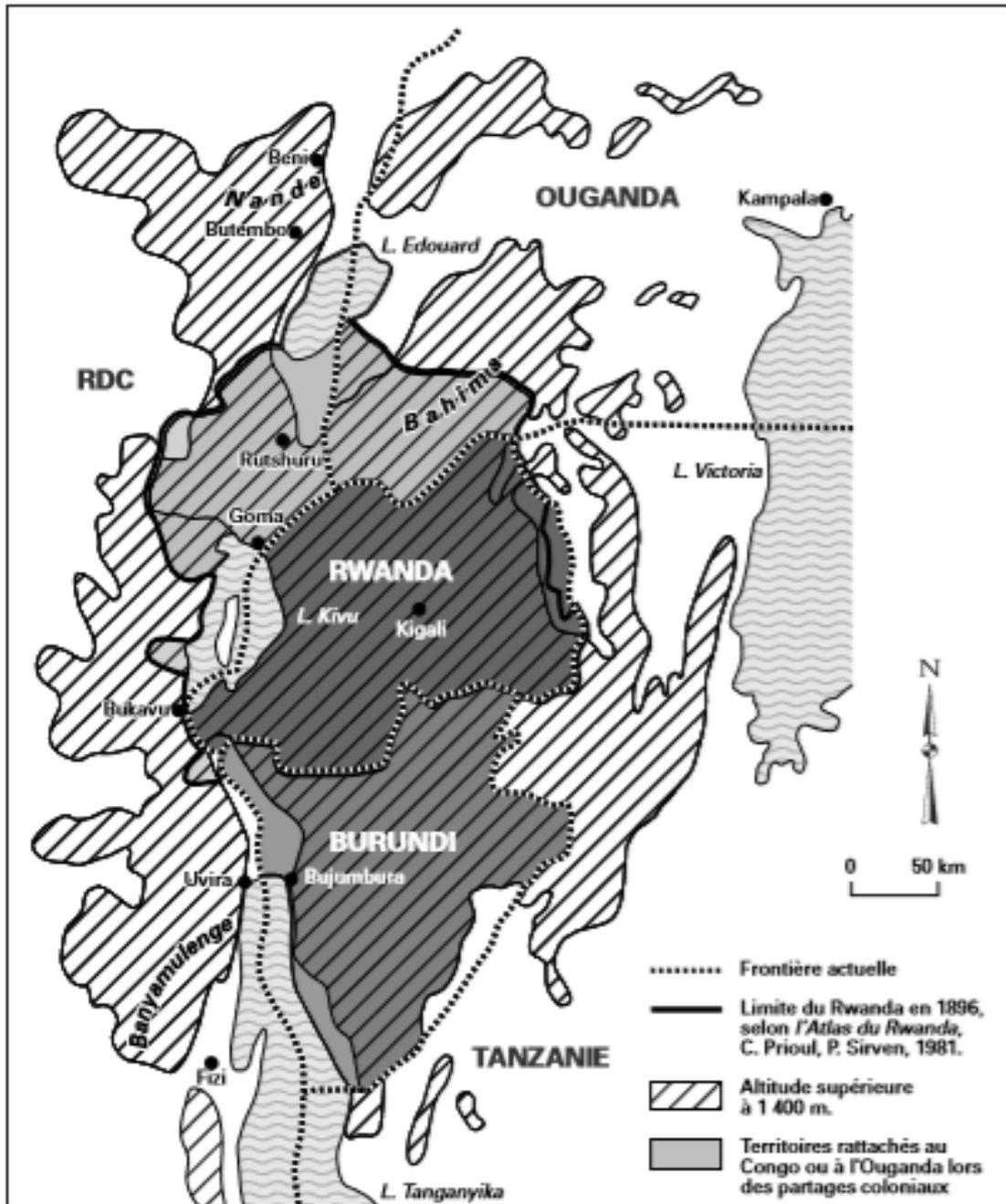
NOM (SIGLE)	FORMÉ PAR / LEADER	DATE DE CRÉATION	NATIONALITÉ	ALLIÉS, SOUTIENS	ENNEMIS, ADVERSAIRES	BUT	ÉTAT ACTUEL
FRD (Forces rwandaises de défense)	le gouvernement rwandais	2002 (date à laquelle elle remplace l'APR)	Rwanda			armée du Rwanda	toujours actif
Hutu Power	extrémistes Hutu rwandais (nationalistes)	février 1993 (à la suite d'une attaque du FPR)	Rwanda	France	FPR ; Tutsis	« purifier » le Rwanda de la présence des Tutsis ; pouvoir exclusif des Hutus sur le pays ; a participé au gouvernement intérimaire rwandais de 1994	n'existe plus ; certains de ses membres ont été jugés après le génocide
Interahamwe	Crée par le parti rwandais de Juvénal Habyarimana, le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND)	1992	Rwanda (Hutus)	gouvernement rwandais du Hutu Power au début des années 1990 ; France	Tutsis ; FPR	exterminer les Tutsis	existent toujours dans l'Est du Congo notamment, où ils ont fui, et au sein des FDLR
Lucha (Lutte pour le changement)	de jeunes citoyens congolais	2012	RDC	soutenu par une partie de la communauté internationale	gouvernement de Kabila	démocratie, paix, prospérité ; c'est un mouvement citoyen non-violent	toujours actif
M23 (Mouvement du 23 mars)	des combattants de Nkunda (ex-CNDP) ; leur leader est Bosco Ntaganda (en 2013, le M23 était dirigé par Bertrand Bisimwa)	2012	RDC ; Rwanda	Rwanda ; Ouganda	FARDC ; gouvernement congolais ; MONUSCO	considèrent que le gouvernement de Kinshasa n'a pas respecté les modalités de l'accord du 23/03/2009 entre le CNDP et les FARDC, reprennent donc les armes après une mutinerie ; veulent la libération de prisonniers du CNDP et le contrôle de certains ministères congolais	a déposé les armes en 2013

NOM (SIGLE)	FORMÉ PAR / LEADER	DATE DE CRÉATION	NATIONALITÉ	ALLIÉS, SOUTIENS	ENNEMIS, ADVERSAIRES	BUT	ÉTAT ACTUEL
Maï-Maï (ou Mayi-Mayi)	groupes armés locaux congolais formés par des habitants du Kivu	surtout à partir des années 1990 (mais existait dès les années 1960)	RDC		rwandais ; RCD principalement	ce sont des milices d'autodéfense menant des opérations de « résistance » face aux rwandais, qu'ils voient comme des envahisseurs	toujours actifs
MLC (Mouvement de libération du Congo)	Jean-Pierre Bemba	1998	RDC	l'Ouganda de Yoweri Museveni	le gouvernement de Kabila à Kinshasa	s'opposer au gouvernement congolais ; renverser Kabila si possible	devenu un parti politique
MONUSCO (Mission de l'ONU pour la stabilisation du Congo)	formée par l'ONU ; dirigée actuellement par Leïla Zerrougui	1999 sous le nom de MONUC ; devenue la MONUSCO en 2010	internationale		milices armées commettant des exactions	opération de maintien de la paix (plus importante mission onusienne dans le monde en termes de budget et d'effectif)	toujours actif
NDC (Nduma defense of Congo)	Niabo Niaberi Sheka	années 2000-2010	RDC		ennemis historiques de l'APCLS car concurrents	autodéfense ; contrôle de territoires	toujours actif
NDC-Rénové (ou NDC-R)	général Guidon	2014	RDC	soutenu officieusement par l'armée congolaise ?	FDLR ; Hutus	combattre les Hutus et les chasser du Nord-Kivu	existe toujours
Nyatura	des groupes Hutus congolais	2010 environ	RDC	FDLR ; Hutus	NDC-R ?	contrôle de territoires	existe toujours
P5	des partis politiques rwandais		Rwanda		gouvernement de Kagamé	c'est une coalition de partis d'opposition rwandais	existe toujours
Rayia Mutomboki (« citoyens en colère ») (ou Rayia Mukomboki, « citoyens libérateurs »)	groupes comparables aux Mayi-Mayi	2005	RDC		rwandais ; FDLR ; se rebellent aussi face aux FARDC	comme les Mayi-Mayi, ce sont des milices d'autodéfense même s'ils peuvent aussi commettre des exactions eux-mêmes	toujours actif

NOM (SIGLE)	FORMÉ PAR / LEADER	DATE DE CRÉATION	NATIONALITÉ	ALLIÉS, SOUTIENS	ENNEMIS, ADVERSAIRES	BUT	ÉTAT ACTUEL
RCD (Rassemblement congolais pour la démocratie)	Ernest Wamba dia Wamba	1998	RDC officiellement (beaucoup plus Rwanda en réalité)	Rwanda surtout ; Ouganda	le gouvernement de Kabila à Kinshasa	renverser Kabila	devenu un parti politique
Red Tabara	Alexis Sinduhije	2015	Burundi	Rwanda ?	gouvernement de Bujumbura	s'opposer au régime en place de Pierre Nkurunziza	toujours actif
RNC (Rwanda National Congress)	général Kayumba Nyamwasa	2010	Rwanda		gouvernement de Kigali	parti d'opposition rwandais hostile à Kagamé	mandats d'arrêt délivrés contre Nyamwasa début 2019
SADC (Southern African Development Community ; Communauté de développement d'Afrique australe)	secrétaire exécutif actuel : Stergomena Tax (Tanzanie)	1992 (date à laquelle elle remplace la Southern African Development Coordination Conference, SADCC)	internationale : échelle de l'Afrique australe	la RDC en est membre, au contraire de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi		promouvoir le développement économique de l'Afrique australe	existe toujours
Twigwanaho (ex-FRF, Forces républicaines fédéralistes)		2008 environ	RDC	Banyamulenge, éleveurs des Hauts Plateaux du Sud-Kivu	cultivateurs, agriculteurs (Babembe, Bafulero...) ; Mayji-Mayji	se défendre des attaques de bétail ; c'est la milice armée de certains éleveurs Banyamulenge (les membres de cette milice sont les fils des éleveurs)	encore actif probablement
UA (Union africaine)	président actuel (mandat d'un an) : Abdel Fattah al-Sissi (Egypte)	2002 (date à laquelle l'UA remplace l'Organisation de l'unité africaine, OUA)	internationale : tout le continent africain			promouvoir la paix, la démocratie, la croissance et le développement économique ; création d'une Banque centrale (cherche à imiter l'Union européenne) ; attirer les investissements extérieurs (NEPAD : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)	toujours en vigueur
UPCP (Union des patriotes congolais pour la paix)	groupe Mayji-Mayji		RDC			contrôle de territoires et de mines	toujours actif

Annexe 3 :

LA CRÊTE CONGO-NIL : DE HAUTES TERRES CONVOITÉES



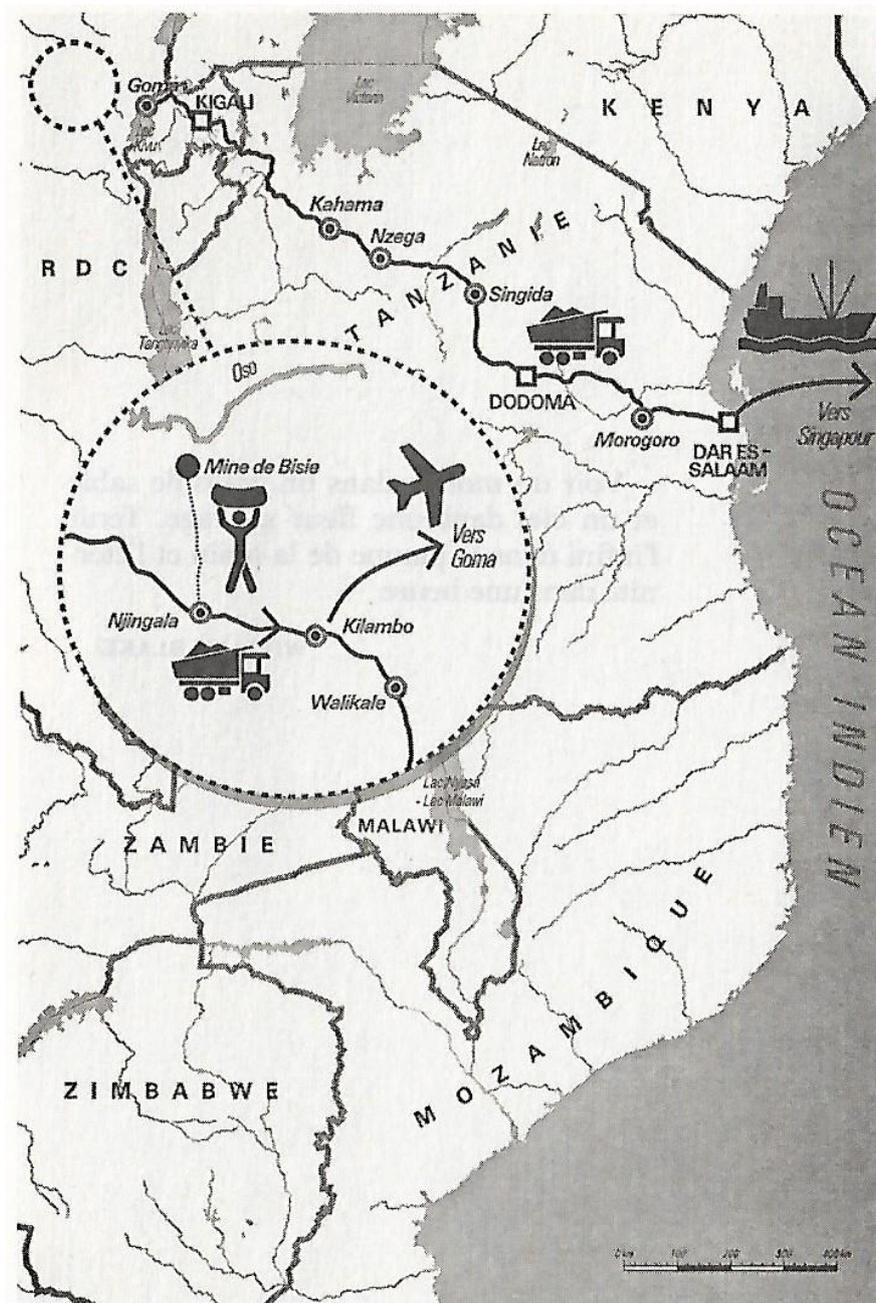
Référéndum, n° 111, La Découverte, 4^e trimestre 2003.

N. et R. Pourtier.

Cette carte de l'Afrique des Grands Lacs démontre que le Rwanda et le Burundi, Etats de petite taille, se trouvent dans une région de haute altitude densément arrosée (sources de fleuves, lacs, précipitations) et donc propice au peuplement humain, mais où la « compétition » pour la terre est élevée en raison de la forte pression démographique. On y voit le Kivu à l'Ouest avec le lieu d'implantation des *Banyamulenge* le long du lac Tanganyika.

Source : Pourtier, 2003, p.17 (voir bibliographie)

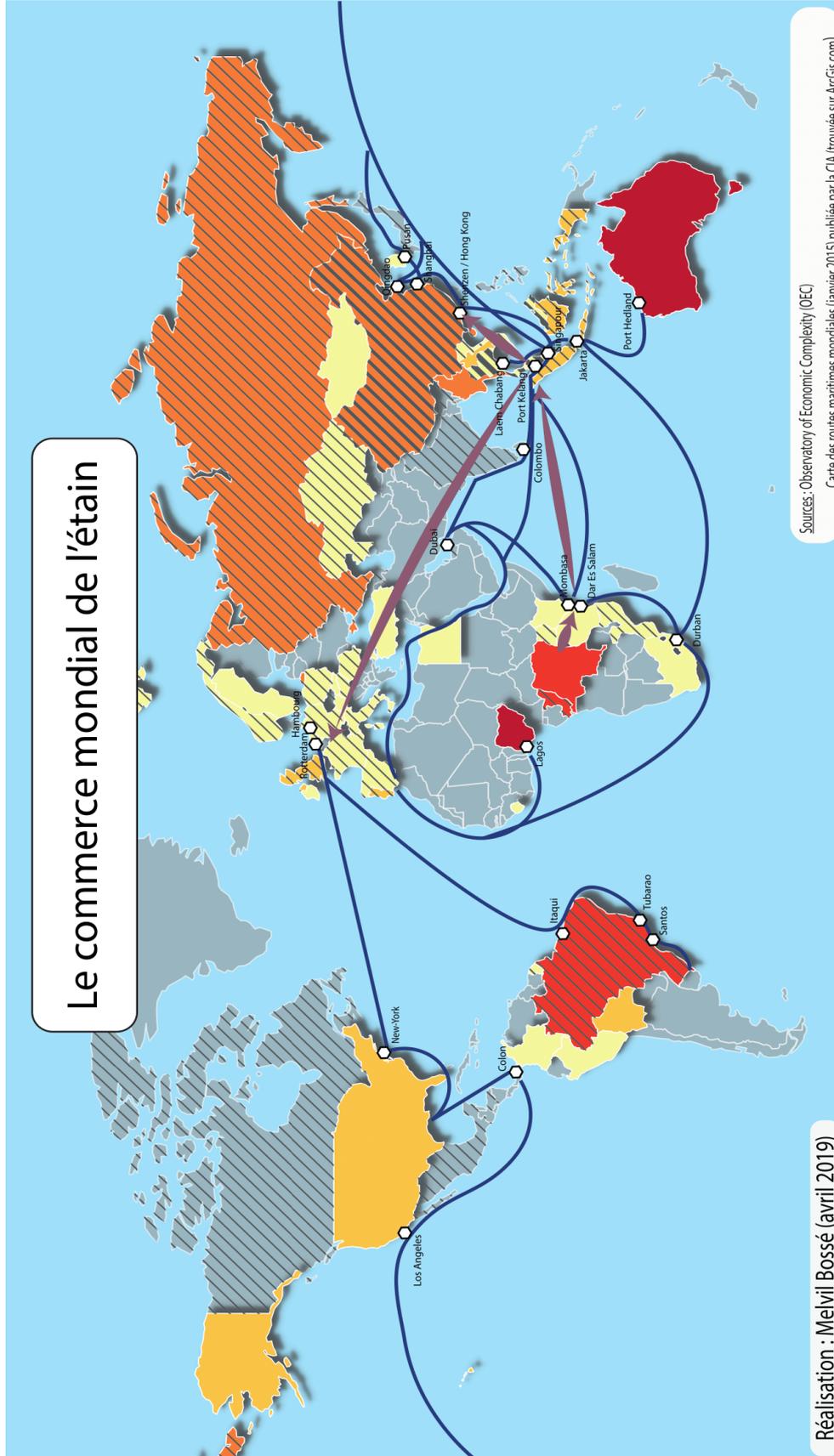
Annexe 4 : LE TRANSPORT DES MINERAIS CONGOLAIS EN AFRIQUE DE L'EST



Cette carte issue du livre de Christophe Boltanski (2012) nous montre les routes commerciales des minerais du Kivu jusqu'à leur acheminement par bateau vers l'Asie du Sud-Est : d'abord, des « porteurs » les amènent à pied à travers la forêt pendant des heures de la mine jusqu'à la première ville où se trouve une route en bon état ; ensuite, ils sont transportés par camion, ou bien par avion si les routes sont inaptes, jusqu'à Goma (ou Bukavu) où se trouvent les comptoirs. De là, ils prennent l'avion pour le Rwanda ou le Burundi avant de traverser, de nouveau en camion, la Tanzanie et/ou le Kenya jusqu'aux ports de l'Océan Indien.

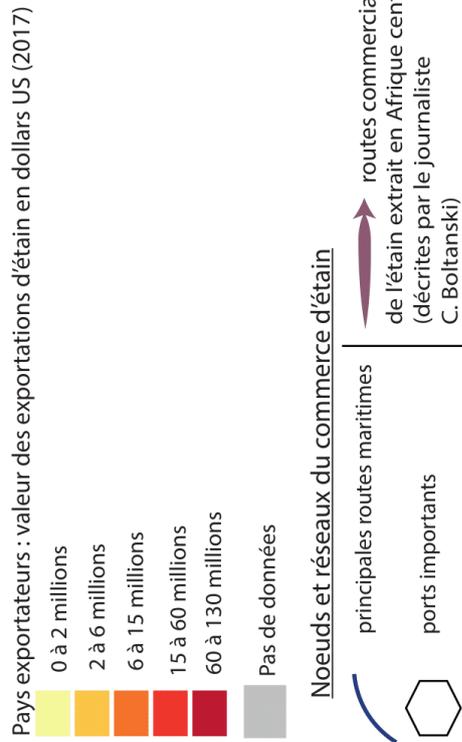
Source : Boltanski, 2012 (voir bibliographie)

Annexe 5 :



L'étain : un minerai inséré dans les échanges commerciaux internationaux

Les Etats impliqués dans le commerce d'étain : une spécialisation par aire géographique ?



Loin devant la Thaïlande (40 millions de dollars), la Malaisie est le premier importateur mondial d'étain avec un chiffre de 405,5 millions de dollars en 2017. J'ai choisi cependant de réunir ces deux pays dans une catégorie « plus de 40 millions » car la Thaïlande elle-même se trouve loin devant le troisième pays importateur (Chine avec 11,5 millions). Dans cette catégorie se trouvent ainsi deux pays dont la valeur de l'importation est séparée de 360 millions mais pour un souci de cohérence de la carte, j'ai fait ce choix de ne pas ajouter une quatrième catégorie incluant un seul pays.

L'étain est un minerai essentiel aux nouvelles technologies du monde d'aujourd'hui. On en trouve en effet dans tous les appareils électroniques, des smartphones aux réacteurs d'avions en passant par les ordinateurs portables, les consoles de jeux vidéos ou les voitures. Souvent issu de la cassiterite, ce métal surnommé « or gris » est notamment extrait de mines en Afrique centrale dans des conditions de travail extrêmement rudes et dangereuses pour les « creuseurs » congolais, avant d'être exporté vers l'Asie du Sud-Est. En Malaisie surtout, l'étain est transformé dans des usines de filiales intermédiaires, qui les revendent à leur tour aux grands groupes mondiaux du secteur de la high-tech et des nanotechnologies. Un « circuit de l'étain » se dessine ainsi, impliquant une certaine spécialisation par grande aire géographique : s'il est possible de réunir l'Australie, le Brésil et l'Afrique subsaharienne dans la catégorie des exportateurs d'étain « brut », les pays asiatiques, qui en produisent également quelque peu, ressortent comme les clients directs, particulièrement les « Tigres asiatiques » (Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Vietnam). Ils peuvent ensuite réexporter le produit transformé vers les pays développés (Europe mais aussi Chine) dans un second temps de ce commerce mondialisé.

Bibliographie : BOLTANSKI Christophe, (2014), *Minerais de sang. Les esclaves du monde moderne*, coll. Folio, Paris

Annexe 6 :

Entretien avec Kris Berwouts, chercheur et consultant indépendant belge spécialiste des questions politiques et sécuritaires en Afrique centrale, particulièrement en RDC.

Fait par Skype le 15/03/2019. Durée : 20 ou 30 minutes

Ressenti de l'entretien : le spécialiste a beaucoup parlé de la politique congolaise et notamment des élections récentes, ainsi que du système mis en place par Kinshasa (assez hors-sujet). Il connaît bien la situation au Kivu mais se centre surtout sur la politique globale en RDC dans ses travaux. Cela s'est ressenti dans l'entretien, et en dessine les limites.

Questions/réponses :

• Il est souvent écrit que l'on cherche en quelque sorte à dissimuler les réels enjeux du conflit au Kivu, notamment économiques, derrière une analyse biaisée et simplificatrice : celle des conflits interethniques (notamment entre Hutus et Tutsis). En réalité, le conflit trouverait son essence aujourd'hui dans la lutte pour l'appropriation des minerais. Partagez-vous ce point de vue ?

K. Berwouts : « Pour comprendre ce qu'il se passe au Kivu, il faut saisir la complexité du conflit. Il est important de distinguer trois facteurs essentiels qui s'imbriquent, et dont aucun ne prend le pas sur l'autre.

D'abord, la première cause du conflit, qui est responsable de la situation actuelle, c'est l'implosion de l'Etat congolais depuis 1960. On a essayé à plusieurs reprises de remettre en place un réel Etat, le plus récemment en 2006 avec des élections historiques en RDC (premier mandat de J. Kabila). Cette problématique de l'implosion a commencé dans la semaine après l'indépendance (30 juin 1960). Elle est très liée à un problème de mauvaise gouvernance, à tel point que l'on a dû inventer le terme de « ploutocratie ».

Le deuxième point, c'est la continuation du conflit rwandais sur le sol congolais. Celui-ci trouve ses racines dans le passé, par le fait que les colonisateurs ont emmené des travailleurs rwandophones sur le territoire kivutien. Ces individus se sont ajoutés à une population qui vivait déjà là-bas. Avec le génocide puis l'invasion de l'armée rwandaise, ainsi que les différentes générations de groupes armés composés de Tutsis et contrôlés par le Rwanda (en dernier lieu le M23), la situation a entraîné le Kivu dans la guerre.

Troisièmement, il y a bien la chasse aux ressources naturelles qui rentre en compte.

Ce sont trois éléments distincts. Si on veut essayer de comprendre la complexité, il faut percevoir ces trois dynamiques : on ne peut pas en réduire une par rapport aux autres. Réduire le conflit aux minerais et rien d'autre relève de la simplification. Ces vingt dernières années, les cas d'intervention de la part de la communauté internationale pour essayer de gérer l'intensité du conflit se sont limités surtout à ce secteur des minerais. Mais c'est limité, ça n'explique et ne résout pas tout : par conséquent, la situation ne s'est pas améliorée fondamentalement. »

• À propos de l'Etat congolais, vous parliez d'une mauvaise gouvernance. Peut-on selon vous parler d'un Etat failli, particulièrement au Kivu ? On sait que les instances de régulation étatiques sont très affaiblies dans cette province.

K. Berwouts : « Absolument, oui. C'est ce que l'on a vécu à plusieurs moments : l'Etat congolais a implosé à plusieurs reprises. Les élections de 2006 ont quand-même mis en place un point de départ pour « réinventer » l'Etat congolais. Mais pour une série de raisons, ça ne s'est pas produit. Aujourd'hui, on est dans une situation nouvelle depuis les récentes élections (fin décembre 2018). Mais je ne crois pas que la situation évoluera de sitôt, je reste très sceptique. »

• Donc selon vous, les récentes élections n'entraîneront pas une amélioration de la situation sécuritaire ? L'alternance politique, si c'en est réellement une, pourrait-elle apporter des solutions à moyen terme, ou bien la présidence de Tshisekedi s'inscrira-t-elle pour vous dans la lignée de celle de Kabila ?

K. Berwouts : « Je reste pessimiste à ce niveau-là. On a affaire à quelque-chose de nouveau et de bien particulier aujourd'hui : Kabila n'est plus président mais son parti (le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie, PPRD) conserve la majorité parlementaire. Kabila garde donc la mainmise sur une importante partie de la politique congolaise, mais tout en pouvant laisser à Tshisekedi les questions sensibles et complexes de gouvernance à l'Est. »

Annexe 7 :

Entretien avec les docteurs Bernard Crézé et Jacques Bruna.

Le premier est un ancien gynécologue formé par Denis Mukwege, le second est médecin réserviste. Tous deux connaissent bien l'Afrique, et particulièrement le Kivu.

Fait le 07/06/2019 à Angers. Durée : environ 45 minutes

Ressenti de l'entretien : bien qu'ils ne soient pas des spécialistes de la géopolitique congolaise ou des Grands Lacs (ce qu'ils ont souligné d'entrée), les docteurs Crézé et Bruna m'ont apporté de précieuses informations à propos de la situation sociale actuelle au Kivu. Certaines anecdotes sont venues enrichir un entretien qui m'a confirmé des éléments que je connaissais déjà (vu que l'entretien a eu lieu après des mois de travail et de documentation en amont), mais qui m'en a également apporté d'autres que j'ignorais.

Questions/réponses :

Violences sexuelles

1) « Les violences sexuelles comme arme de guerre au Kivu ». Cette affirmation se vérifie-t-elle encore aujourd'hui, vingt ans après la création de l'hôpital de Panzi par Denis Mukwege ?

Il est notamment admis par des chercheurs que les viols sont aussi commis par des civils, et qu'ils ne sont donc pas uniquement corrélés à la situation de guerre.

Effectivement, les violences sexuelles ne sont pas un cas exclusif au conflit, et il n'y a pas que cela [des viols de guerre], même si elles sont une des raisons du conflit car utilisées dans son cadre, pour la possession des richesses minières du Congo. Il faut savoir que ce pays est richement doté notamment en cuivre, diamant, or et coltan (surtout le Kivu pour ce dernier). Ils

en ont tellement que le Rwanda voisin, qui n'en a pas, est l'un des plus gros exportateurs – ce pays vient donc piller largement.

- 2) Mukwege et sa fondation de Panzi arrivent-ils à couvrir l'ensemble des deux provinces du Kivu, voire même le seul Sud-Kivu ? Les distances ne sont-elles pas trop importantes, et ont-ils assez de personnel médecin ?

Non, vous ne vous rendez pas compte ! Le Congo est très vaste. Le centre de Panzi est situé à Bukavu, il y a d'autres hôpitaux autour (notamment un hôpital catholique et un hôpital d'Etat), mais pas assez loin. Ça ne peut bien-sûr pas couvrir la totalité d'une seule province. Le problème, c'est qu'il existe des centres de santé qui ne sont pas capables de faire grand-chose. Par exemple, pour les accouchements difficiles, des femmes arrivent dans des centres de santé, qui les renvoient ensuite à l'hôpital avec des jours de retard : il peut donc y avoir des complications, notamment des fistules vésico-vaginales. Les hôpitaux reçoivent les patientes dans un mauvais état. D'ailleurs, concernant les fistules, 80% sont d'origine obstétricale, donc à cause d'accouchements mal faits, et à peine 20% qui sont le résultats de violences de guerre.

- 3) Peut-on noter une amélioration récente de la situation sécuritaire et sociale ? Les viols sont-ils de moins en moins nombreux ces dernières années ?

Non, les viols de militaires restent identiques, mais ce qui est nouveau à Bukavu, et cela peut concerner des civils, c'est qu'il y a des enfants et des petits-enfants qui sont victimes de viols – des enfants de parfois 6 mois... Ce sont ces enlèvements d'enfants qui sont nouveaux ; après avoir été violés, ces enfants sont souvent rendus à la famille après.

Il faut savoir qu'au Congo, il y a une mentalité assez particulière : on pense que le Sida est propagé par le préservatif, et que lorsqu'on est atteint par le Sida, un moyen de guérison est de violer quelqu'un de vierge. Certains parents reçoivent de l'argent pour que leur enfant ait des relations sexuelles et serve ainsi d' « exutoire » à la maladie.

Il ne faut donc pas négliger les violences sexuelles, mais il n'y a pas que ça qui explique les viols en RDC.

- 4) Pensez-vous que la renommée du Dr. Mukwege pourra avoir un quelconque impact sur la résolution du conflit au Kivu, ou du moins freiner les violences ?
J'entends souvent que cette renommée est plus présente au-delà des frontières qu'au Congo-même, où son action reste assez peu connue dans tout le pays en-dehors du Kivu...

Si on écoute Mukwege lui-même, il pense que le récent changement de gouvernement, bien que le président élu ne soit pas celui qu'il souhaitait, peut conduire à un Etat qui a un peu plus de levier que durant les années Kabila. Et que justement, sa notoriété, qu'il continue d'acquérir, est maintenant une assise que le gouvernement congolais est obligé de prendre en compte : il ne peut pas faire l'impasse, ce n'est pas possible. Mukwege, qui est très engagé, a trop d'importance pour que plus personne ne l'écoute.

Cependant, il vient de prendre une grande claque au Conseil de sécurité de l'ONU parce qu'il plaidait pour la constitution d'un fonds international pour indemniser les femmes victimes de viol. Or, trois pays ont refusé cette résolution : la Chine, qui a des goulags où le viol est pratiqué, la Russie pour les mêmes raisons, et les Etats-Unis, car ce pays, dont le gouvernement est contre l'IVG, clame que soutenir les femmes violées revient à les soutenir dans l'éventuelle démarche pour avorter.

De plus, une enquête a été faite par les Nations unies à propos de 617 cas de viols et autres crimes contre l'humanité : on connaît les noms des auteurs, celui des victimes, les dates, les heures précises, les commanditaires. Mais tous les dossiers sont dans un bureau, enfermés dans un tiroir, et n'en sortent pas.

Je pense qu'au niveau de Kinshasa, ils ont été surpris que Mukwege soit Prix Nobel, alors qu'au niveau de Panzi bien-sûr, ils ne voient que par lui. Dès qu'on se rapproche de Kinshasa, c'est différent. Il n'a d'ailleurs pas été la cible que d'une seule tentative d'assassinat...

Ebola et la crise humanitaire

- 5) De quel « pouvoir » disposent les ONG et autres structures pour essayer de remédier à la crise humanitaire dans l'Est du Congo ? Rencontrent-elles beaucoup de difficultés pour agir en raison du climat de tensions imposé par les groupes armés ?
J'ai notamment entendu que l'OMS avait du mal à agir dans la région, leur action étant contestée.

Oui, on leur met des bâtons dans les roues. Tout ce que je pourrais vous dire sur le sujet, c'est ce que vous savez déjà vous-même.

Ce que je peux rajouter concernant Ebola, mais là c'est du médical, c'est que l'armée américaine, via un laboratoire canadien, a engagé des recherches pour lutter contre ce virus. Ce laboratoire a trouvé une solution, à savoir un vaccin anti protéique. Cela ne marche pas pour la personne qui est touchée par Ebola, mais pour tous les gens qui sont autour : a priori, l'entourage de la personne atteinte serait protégé. On peut dès lors vacciner trois « cercles » : la famille, les amis de la famille, puis leurs autres amis.

- 6) Que pouvez-vous me dire du comportement des populations civiles par rapport à l'OMS ? J'ai entendu qu'elles pouvaient être méfiantes à l'égard du personnel humanitaire, qu'elles n'avaient pas toujours confiance en ces médecins. C'est pourquoi ceux-ci rencontraient des difficultés à prendre en charge tous les malades.

Pour Ebola, je ne sais pas. Ça n'est pas impossible, si les civils réagissent comme pour le Sida par exemple. Autre exemple, pour l'obstétrique, c'est vrai qu'il y a des problèmes au sein de la population car les femmes congolaises victimes d'accouchement difficile et leur famille sont contre la pratique de la césarienne. Dans leur mentalité, c'est humiliant pour une femme d'avoir une césarienne.

- 7) Les structures de santé sont-elles complètement « abandonnées », délaissées, par le gouvernement congolais dont les institutions n'ont plus de légitimité au Kivu ?
Je parle de « zone grise » dans mon mémoire ; les populations sont-elles quelque peu livrées à elles-mêmes, d'autant plus qu'elles n'ont pas forcément les moyens pour payer les soins de santé ?

Je ne connais vraiment que le système de Panzi. En principe, pour les patientes, tout ce qui est relatif au viol est pris en charge financièrement à 100%. Ce qui amène probablement des petites « dérivations » car pour se faire prendre en charge à 100%, il y a sûrement quelques femmes qui disent avoir été violées alors que c'est faux. Il faut dire que le niveau de pauvreté est quand-même très élevé.

Jean-Paul, un collègue anesthésiste de Panzi, nous disait que si tout était bien fait au niveau agricole, le Congo nourrirait toute l'Afrique. Mais dans les faits, seulement 3% environ des terres sont mises en friche : un pourcentage ridicule pour un sol d'une richesse monstrueuse ! Les congolais marchent sur des millions de dollars mais ils n'ont rien. Pour vous donner un ordre d'idée, la frontière entre le Kivu et le Rwanda dessine un contraste saisissant : d'un côté, une seule route goudronnée, qui est presque terminée, et de la terre battue tout autour ; de l'autre, du goudron, des sols cultivés etc... Si vous voulez, du côté rwandais vous avez la 4G, de l'autre aucun réseau.

Le conflit : les groupes armés face aux civils

- 8) Comment les habitants du Kivu perçoivent-ils le Rwanda voisin ? Y'a-t-il un discours anti-rwandais ? Une haine vis-à-vis de l'influence du Rwanda dans leurs territoires ?

Il y a encore des militaires rwandais qui traversent le Kivu sans se faire déranger, donc c'est encore une terre d'occupation. L'armée congolaise n'est absolument pas en mesure d'empêcher les rwandais de passer, tout comme les Casques bleus qui ne font rien (alors qu'il s'agit de la plus grosse mission de l'ONU au monde, avec 20 000 hommes).

- 9) Les populations du Kivu ont-elles un espoir d'amélioration de la situation en raison des récentes élections ayant apporté un nouveau gouvernement ?

À mon avis, elles sont résignées car contraintes d'accepter un nouveau président alors qu'elles savent très bien qu'il fait partie de la bande à Kabila. De plus, les élections ont été vivement contestées : l'Eglise notamment a protesté de façon véhémement à Kinshasa. D'autant que Tshisekedi s'est au départ présenté comme un opposant de Kabila, alors qu'il s'est rallié à ce dernier dès qu'il a été élu.

On peut vous raconter une anecdote : la venue de Joseph Kabila à Bukavu il y a quelques années, lorsqu'il y a eu un accident (de type explosion industrielle) faisant de nombreux blessés. Denis Mukwege en a profité pour lui demander de venir voir les femmes hospitalisées à Panzi. Kabila lui a répondu qu'il n'irait pas là-bas, et qu'il ne venait voir que les blessés de l'accident. Il n'en avait absolument rien à faire des femmes violées.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie scientifique

ANDREW SCOTT Stewart, 2008, *Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre congolaise*, Paris, Karthala, 336 pages

AURÉGAN Xavier, 2016, « Temps et non-temps de la Chine en Afrique », *Géoéconomie*, n°81, pages 177 à 195

BARNES William, 1999, « Kivu : l'enlèvement dans la violence », *Politique Africaine*, n°73, pages 123 à 136

BATTERY Jean, VIRCOULON Thierry, 2019, « La province du Sud-Kivu : un champ de bataille multidimensionnel méconnu », *Notes de l'IFRI*

BERWOUTS Kris, juillet 2016, « La République démocratique du Congo : de la fin de règne au règne sans fin ? », *Notes de l'IFRI*

BRABANT Justine, K. NZWEVE Jean-Louis, 2013, *La houe, la vache et le fusil. Conflits liés à la transhumance en territoires de Fizi et Uvira (Sud-Kivu, RDC) : état des lieux et leçons tirées de l'expérience de LPI*, Série des Grands Lacs, Uppsala, Life & Peace Institute, 165 pages

DEBOS Marielle, 2013, *Le métier des armes au Tchad. Le gouvernement de l'entre-guerres*, Paris, Karthala, 256 pages

GIRAC-MARINIER Carine (dir.), 2019, *Atlas socio-économique des pays du monde 2019*, Paris, Larousse, 352 pages

KATOKA Ben, 2017, « Malédiction des ressources naturelles en RDC : quelques propositions pour renforcer la bonne gouvernance dans le secteur minier », *ResearchGate*

LACOSTE Yves (dir.), 1995, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1699 pages

LAGRANGE Marc-André, 2016, « Les mécanismes de paix régionaux dans les Grands Lacs : des outils incapables de promouvoir la démocratie ? », *Revue Tiers-Monde*, n°228, pages 143 à 161

LAGRANGE Marc-André, VIRCOULON Thierry, 2016, « Réflexions sur 17 ans de présence de l'ONU en RDC », *Notes de l'IFRI*

MINASSIAN Gäidz, 2011, *Zones grises. Quand les Etats perdent le contrôle*, Paris, CNRS, 275 pages

MOPO KOBANDA Jean-Paul, 2006, *Les crimes économiques dans les Grands Lacs Africains. 5 millions de morts pour enrichir : les multinationales occidentales, le Rwanda, l'Ouganda et leurs complices congolais*, Paris, Menaibuc, 318 pages

MOREAU DEFARGES Philippe, 2002, *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Armand Colin, 186 pages

MUSILA Cyril, 2009, « Le Kivu, charnière entre l'Atlantique et l'océan Indien », *Notes de l'IFRI*

POURTIER Roland, 2003, « L'Afrique centrale dans la tourmente. Les enjeux de la guerre et de la paix au Congo et alentour », *Hérodote*, n°111, pages 11 à 39

POURTIER Roland, 2009, « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », *EchoGéo* [en ligne], Sur le Vif, mis en ligne le 21 janvier 2009, consulté le 17 novembre 2018

POURTIER Roland (dir.), 2017 (dernière édition), *Géopolitique de l'Afrique et du Moyen-Orient*, Paris, Nathan, 430 pages

ROSIÈRE Stéphane, 2006, *Le nettoyage ethnique. Terreur et peuplement*, Paris, Ellipses, 297 pages

ROSIÈRE Stéphane, 2007 (deuxième édition), *Géographie politique & Géopolitique. Une grammaire de l'espace politique*, Paris, Ellipses, 426 pages

ROSIÈRE Stéphane, 2008, *Dictionnaire de l'espace politique : géographie politique et géopolitique*, Paris, Armand Colin, 319 pages

ROSIÈRE Stéphane, 2011, *Géographie des conflits armés et des violences politiques*, Paris, Ellipses, 228 pages

VIRCOULON Thierry, 2008, « RD Congo : la guerre des Kivus qui ne veut pas finir », *Alternatives Internationales*, n°41, page 19

VIRCOULON Thierry, 2009, « La guerre sans fin des Kivus. Les limites de la diplomatie de la paix », *Annuaire français de relations internationales*, Volume X

Bibliographie journalistique

AFP, 25/03/2009, « Sarkozy tente de rattraper son impair sur le Kivu auprès de Kabila », *Jeune Afrique*

AMOUGOU Thierry, 02/06/2016, « Afro-pessimisme et afro-optimisme, il faut sortir de l'utopie », *Jeune Afrique*

BOFANE In Koli Jean & alli., 2015, *Le viol. Une arme de terreur. Dans le sillage du combat du docteur Mukwege*, Bruxelles, Mardaga-GRIP, 157 pages

BOLTANSKI Christophe, 2010, « Les mineurs de l'enfer », *Le Nouvel Observateur*

BOLTANSKI Christophe, 2012, *Minerais de sang. Les esclaves du monde moderne*, Paris, Folio, 336 pages

BRABANT Justine, 2016, « Qu'on nous laisse combattre et la guerre finira ». *Avec les combattants du Kivu*, Paris, La Découverte, 245 pages

BRAECKMAN Colette, 2016 (sixième édition), *L'homme qui répare les femmes*, Waterloo, Renaissance du livre-GRIP, 172 pages

CASADEBAIG Marie, 08/10/2018, « Kivu : les raisons de la violence », *RFI*

MBEKO Patrick & NGBANDA-NZAMBO Honoré, 2014, *Stratégie du chaos et du mensonge. Poker menteur en Afrique des Grands Lacs*, Montréal, L'Erablière, 659 pages

MC CRUMMEN Stephanie, 06/08/2007, « For Tutsis of Eastern Congo, protector, exploiter or both ? », *Washington Post*

PÉAN Pierre, 2010, *Carnages. Les guerres secrètes des grandes puissances en Afrique*, Paris, Fayard, 572 pages

ROLLEY Sonia, 03/02/19, « Election en RDC : Joseph Kabila sous la pression de ses voisins », *RFI*

ROLLEY Sonia, 04/02/19, « Election en RDC : Félix Tshisekedi face au grand jeu régional », *RFI*

SIMON Christophe, VAN HAMME Jean, 2018, *Kivu*, Bruxelles, Le Lombard, 69 pages

TILOUINE Joan, 27/12/18, « Le virus Ebola de retour en RDC », *Le Monde*

Auteur inconnu : 20/01/2009, « Sarkozy veut dépecer la RDC », *Le Potentiel*, cité dans *Courrier international*

Jeune Afrique, 2019, « Les 100 africains les plus influents »

Rapports de groupes de recherche, d'instituts ou d'ONG

BERGHEZAN Georges, 03/01/2018, « Est du Congo : à qui profite la prolifération des groupes armés ? », *Éclairage du GRIP*

Bulletin humanitaire RD Congo de l'OCHA, numéro 15, janvier 2019 (disponible sur www.unocha.org)

CHAMBRE DES MINES, Fédération des entreprises du Congo, 2016, « Industrie minière en RDC. Rapport annuel 2016 »

GLOBAL WITNESS, 2009, « Face à un fusil, que peut-on faire ? »

GLOBAL WITNESS, 2017, « L'heure de creuser plus profondément »

GRAMA (Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique), 2003, « La route commerciale du coltan congolais : une enquête »

HUMAN RIGHTS WATCH & GEC, « Kivu Security Tracker » (Baromètre sécuritaire du Kivu)

MONUSCO, septembre 2018, « Monusco at a glance »

MONUSCO, janvier 2019, « Note du BCNUDH sur les principales tendances des violations des droits de l'Homme en janvier 2019 »

MONUSCO, février 2019, « Compte-rendu de l'actualité des Nations Unies en RDC à la date du 27 février 2019 »

MONUSCO, mars-avril 2019, « Echos de la Monusco », vol. X, n°87

OCHA, décembre 2017, « Aperçu des besoins humanitaires en RDC/2017 »

Rapport final S/2002/1146 du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses de la RD Congo, 15/10/2002

Rapport du « Projet Mapping » des Nations Unies concernant les violations les plus graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre mars 1993 et juin 2003 sur le territoire de la République démocratique du Congo, août 2010

Résolution S/RES/2463 du Conseil de sécurité des Nations Unies, 2019

SPITTAELS Steven & alli., 2014, « Analysis of the interactive map of artisanal mining areas in Eastern DR Congo : May 2014 update », Antwerp, *International Peace Information Service (IPIS)*

Statistiques de la CNUCED concernant la RDC (disponible sur <https://unctadstat.unctad.org/CountryProfile/GeneralProfile/en-GB/180/index.html>)

USGS, « 2016 Minerals Yearbook »

Filmographie documentaire

ARTE, 2007, « Le viol, une arme de guerre au Congo »

« Crisis in the Congo : Uncovering the Truth », *Friends of the Congo*, 2011

LAMORRÉ Stéphanie, 2014, « Combattantes du Nord-Kivu, l'impossible destin », LCP

MICHEL Thierry & BRAECKMAN Colette, 2015, « L'homme qui répare les femmes. La colère d'Hippocrate »

POULSEN Frank, 2010, « Blood in the mobile »

RAMSDELL Mike, 2015, « When elephants fight. Inside the war for Congo's mineral » ; diffusé en 2017 par l'émission *Investigations* sur France Ô

Webographie

« Rwanda, histoire d'un génocide », *Le Dessous des Cartes*, ARTE, 1998

« République démocratique du Congo, enfin la paix », *Le Dessous des Cartes*, ARTE, 2007

« Les secrets inavouables de nos téléphones », *Cash Investigations*, France 2, 2014

« RDC : Nord-Kivu, une guerre oubliée ? », *France 24*, 2016

« Deux minutes pour comprendre... la guerre au Congo », *28 minutes*, ARTE, 2016

Interview Justine BRABANT, « Au Congo, il est plus facile de faire la guerre que de la politique », *Mediapart*, 2016

Interview Charles ONANA, « 10 questions à Charles Onana », Réveil FM International, cité dans *Mediapart*, 2018

« Congo : le Nord-Kivu aux prises avec des milices armées », *ARTE Journal*, ARTE, 2018

« Congo : la malédiction des mines de coltan », *RT France*, 2018

« Le debrief du doc : Congo, la malédiction du coltan », *RT France*, 2018

« Rwanda, miracle après le génocide », *Le Dessous des Cartes*, ARTE, 2018

« De Bangui à Kinshasa : l'impossible intégration des milices », *Cultures Monde*, France Culture, 2019

« Mali, Centrafrique, RDC... Pourquoi les conflits s'enlisent en Afrique ? », *Le Monde Afrique*, 2019

<http://www.portablesdusang.com/>

<https://www.novethic.fr/>

<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

TABLE DES FIGURES

Cartes

1. Le Kivu, une région de collines enclavée entre forêt dense et lacs frontaliers..... p.5
2. L'exploitation minière artisanale dans l'Est de la RDC..... p.23
3. Les densités de population en Afrique Centrale..... p.26
4. L'Afrique des Grands Lacs de 1990 à aujourd'hui : entre guerres d'invasion, violences de masse et économie de prédation..... p.30
5. L'Est du Congo entre insécurité et crise humanitaire..... p.35
6. La République Démocratique du Congo : déchirement d'un Etat failli..... p.46
7. La RDC, un géant aux multiples maux..... p.49
8. *Mining the conflict. Importing from Kivu war zone*..... p.58
9. Pourcentage d'entreprises qui ont publié un rapport par pays ou par province..... p.61
10. L'internationalisation du commerce illicite des minerais congolais..... p.63

Diatopes

De la « brousse » congolaise aux réseaux planétaires, l'insertion du conflit au Kivu dans différents espaces géographiques..... p.70

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	p.1
LEXIQUE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS.....	p.2
INTRODUCTION.....	p.3
ÉTAT DE L'ART.....	p.10
MÉTHODOLOGIE.....	p.15
1. Le Kivu comme théâtre de conflits. À l'origine de la guerre.....	p.16
1.1. La situation géographique, facteur déterminant dans la succession des conflits.....	p.16
1.2. Les minerais au cœur des enjeux : un sous-sol qui suscite les convoitises.....	p.20
1.3. Les enjeux démographiques, un défi global pour la région des Grands Lacs.....	p.23
Conclusion de la première partie.....	p.29
2. Le Kivu comme zone grise. Un conflit perpétué par la défaillance du contrôle étatique.....	p.31
2.1. La population civile comme première victime de l'instabilité régionale : violations des droits de l'Homme au Kivu.....	p.31
2.2. Institutionnalisation des groupes armés et ingérence des Etats voisins. Les acteurs au cœur de la guerre.....	p.38
2.3. La faiblesse des institutions de l'Etat et des forces de l'ONU, frein à l'amélioration de la situation sécuritaire.....	p.42
Conclusion de la deuxième partie.....	p.47
3. Les intérêts économiques comme limites au développement local ? Les défis de l'Est congolais.....	p.50
3.1. Lutttes d'influence en RDC : une « économie de prédation » des minerais.....	p.50
3.2. Le Kivu, place centrale du néocolonialisme.....	p.56
3.3. Objectifs de paix et de développement après des élections présidentielles controversées. Un défi envisageable à moyen terme ?	p.64
Conclusion de la troisième partie.....	p.68
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	p.73
ANNEXE.....	p.77
BIBLIOGRAPHIE.....	p.93

Les « minerais de sang », facteurs de conflits au Kivu (République Démocratique du Congo)

Étude des rivalités territoriales dans une zone grise d'Afrique centrale

Résumé :

En proie aux conflits armés depuis plus de vingt ans, la région du Kivu, dans l'Est de la République Démocratique du Congo, regorge de minerais précieux aujourd'hui au cœur de la guerre car permettant de financer les groupes armés insurrectionnels qui combattent le gouvernement central. Alors que l'Est congolais s'est retrouvé imbriqué dans les conflits des Grands Lacs en raison de sa proximité avec le Rwanda voisin au milieu des années 1990, d'autres facteurs doivent désormais être analysés pour cerner un conflit desservant des intérêts inavoués qui dépassent largement les frontières de la seule RDC – un Etat failli en raison de la perpétuation de violences transformant le Kivu en zone grise, c'est-à-dire une zone de non-droit contrôlée par les milices. Ce mémoire a pour but d'appréhender l'économie de guerre qui s'est installée dans la région par le biais d'acteurs étrangers profitant de la défaillance des institutions étatiques de Kinshasa, et de voir en quoi la richesse du sous-sol congolais dessine de nouvelles formes de domination sur un pays ayant accédé à son indépendance en 1960. Vecteur d'instabilité pour toute l'Afrique centrale, le Kivu est un espace d'importance géostratégique et géoéconomique majeur expliquant les luttes d'influence et autres rivalités territoriales dont il est le théâtre.

Abstract :

The theatre of armed conflicts for more than twenty years, the Kivu region, in Eastern Democratic Republic of the Congo, abounds with precious minerals which are at the center of the war today because their financial appeal allows the rebellious armed groups fighting the central government to be funded. While Eastern Congo found itself involved in the conflicts of the Great Lakes because of its proximity with the neighboring Rwanda in the middle of the nineties, now, other factors have to be analyzed in order to understand a conflict serving unavowed interests which largely expand beyond the frontiers of the sole DRC – a failed State because of the ongoing violences transforming the Kivu into a grey area, that is to say a lawless area controlled by the militias. The goal of this research is to understand the war economy that has settled into the region through foreign actors, which have taken advantage of the flaws of the state institutions of Kinshasa, and to analyze how the wealth of the congolese subsoil is responsible for new forms of domination over a country which earned its independence in 1960. The source of instability throughout all central Africa, the Kivu is an important geostrategic and geoeconomic space, two elements which explain the struggles of influence and other territorial rivalries to which it is subjected.

Mots-clés : Kivu, République Démocratique du Congo, minerais de sang, guerre, zone grise, Rwanda, néocolonialisme, Grands Lacs Africains, Etat failli

Key words : Kivu, Democratic Republic of the Congo, blood ores, war, grey area, Rwanda, neocolonialism, African Great Lakes, failed state

